

LAUS
L'UNIVERSITÉ
SYNDICALISTE

MAG

24 juin

**2 millions dans la rue
pour les retraites**

DOSSIER

**Le corps de l'élève
dans les apprentissages**

En action dès la rentrée, grèves et manifestations

Lundi 6 septembre

À lire au fil de l'été

NOS DERNIÈRES PARUTIONS

AUX ÉDITIONS ADAPT

Guide juridique pratique Des personnels des collèges et lycées



Connaître ses droits et les faire vivre. Statuts, emplois, services, carrières, traitements, démarches diverses : les textes existent et protègent. Encore faut-il les connaître et en obtenir l'application. Du recours amiable au recours contentieux, c'est tout un savoir-faire à maîtriser pour devenir acteur de sa propre situation. Ce guide est la synthèse d'une expérience de plusieurs années menée dans un cadre syndical, en contact avec tous les personnels des établissements scolaires du second degré. Il a été conçu pour répondre aux questions que les collègues se posent le plus fréquemment concernant leur situation professionnelle et administrative. Chaque chapitre comporte un exposé bref de la réglementation et des pratiques en vigueur avec les textes à consulter, ainsi que des modèles de lettres et de recours qui ont fait leurs preuves. Ouvrage destiné à toutes les catégories de personnels, titulaires ou non.

• Régine Paris, Adapt-Éditions, deuxième édition actualisée, 120 p. au format A4, 17 euros.

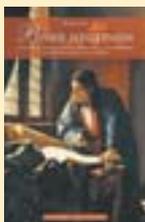
DANS LA COLLECTION « INFLEXIONS »

Histoire de la tectonique

En tant que science, la tectonique, naît au cours du premier tiers du XIX^e siècle, quoique le mot soit plus tardif. Cet ouvrage a pour ambition de reconstituer les solutions multiples envisagées au cours des siècles, depuis les Anciens (Platon, Aristote) pour expliquer la formation des reliefs de la Terre. Vient ensuite une histoire de la tectonique envisagée à l'échelle du globe (tectonique globale des auteurs modernes), pour arriver à la naissance de la tectonique des plaques lithosphériques. Cet ouvrage consacre une grande place faite à la préhistoire de la tectonique car il adopte l'idée que l'on ne comprend les concepts actuels qu'en suivant leur longue gestation. Il est aussi le complément de Naissance de la géologie historique, paru en 2003. De nombreuses citations et des extraits de textes historiques se prêtent à une exploitation pédagogique du collège à l'université.



• Gabriel Gohau, coédition Adapt-Vuibert, 174 p., 22 euros.



Penser avec l'infini

La fécondité d'une notion mathématique et philosophique, de Giordano Bruno aux Lumières. Au cours de ce qu'il est convenu d'appeler l'Âge classique (notre XVII^e siècle), deux domaines majeurs de la pensée – la philosophie et les mathématiques, déterminants dans tous les registres du savoir – vont être profondément renouvelés par l'émergence d'une question jusqu'alors laissée de côté : celle de l'infini.

Au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles en Europe, la pensée s'est affranchie des anciennes hiérarchies théologiques et métaphysiques qui, depuis l'Antiquité, imposaient leur vision du monde comme celle d'un univers limité, fini. La raison à l'œuvre en sciences comme en philosophie

(Pascal, Descartes, etc.) a introduit un nouveau questionnement et transformé la conception des connaissances. Ces changements qui reposent sur la notion d'infini ont eu des répercussions sur la société : des notions fondatrices comme la liberté se sont renouvelées entraînant de nouveaux droits.

Cette nouvelle façon d'être au monde, sans Dieu ni théologie, correspond aux Lumières – une période de quelques dizaines d'années seulement dont on sait qu'elle fut le creuset de la Révolution française puis du Romantisme – « cette interrogation critique sur le présent et sur nous-mêmes » (dixit Michel Foucault) au cœur de la pensée rationnelle moderne.

• Michel Blay, coédition Adapt-Vuibert, 140 p., 17 euros.

EXTRAITS DE NOTRE CATALOGUE



De l'hérédité à la génétique

Bernard Marty, préface de Jean-Claude Beetschen, coédition Adapt-Vuibert, 211 p., avril 2010, 23 euros.



L'évolution chez les végétaux Des bactéries aux arbres et plantes à fleurs

Paul Mazliak, coédition Adapt-Vuibert, 360 p., novembre 2009, 42 euros.

Apprendre à regarder des œuvres d'art - Apports culturels et méthodologiques

Gérard Le Cadet, Adapt-Éditions, 150 p., décembre 2007, cahier d'illustrations couleur, 20 euros.



De grands défis mathématiques D'Euclide à Condorcet

Évelyne Barbin (dir.), coédition Adapt-Vuibert, 180 p., janvier 2010, 25 euros.



La problématique d'une discipline à l'autre

Collectif, Adapt-Éditions, 170 p., novembre 2009, 16 euros.



L'enseignement des questions vives en histoire et géographie

Actes du colloque SNES/CVUH, Adapt-Éditions, 170 p., 16 euros.

La science au péril de sa vie Les aventuriers du monde

Arkan Simaan, Préface de Jean-Claude Pecker, coédition Adapt-Vuibert, 210 p., février 2006, Prix spécial de l'astronomie, 20 euros.



L'image du Monde Des Babyloniens à Newton

Joëlle Fontaine et Arkan Simaan, Préface de Jean Rosmorduc, coédition Adapt-Vuibert, janvier 2010 (éd. initiale Adapt en 1998), 240 p., 27 euros.



L'orthographe en classe Pour enrichir nos pratiques

Jeanne-Marie Bury, Adapt-Éditions, 120 p., mars 2005, 14 euros.



L'astronomie au féminin

Yaël Nazé, coédition Adapt-Vuibert, 220 p., mars 2006, 21 euros.



BON DE COMMANDE

Nom :

Adresse :

Code Postal : Commande

À envoyer à ADAPT Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT ou à commander sur le site www.adapt.snes.edu (paiement par carte sécurisé). Tél. : 01 40 63 28 30 ou 01 40 63 27 71 - Fax : 01 40 63 28 15



21

Dossier
Le corps de l'élève dans les apprentissages



34

Fenêtre sur
L'école en Grèce



44
Entretien avec
Le professeur
René Frydman

SOMMAIRE

Revue de presse	4	Dossier	21
30 jours	5	• <i>Le corps de l'élève</i>	
Débat/courrier	6	Métier	28
Débat/opinion	8	• <i>Lycée, collègue</i>	
• <i>Les rythmes scolaires</i>		• <i>Préfet des études</i>	
Actualité	10	Portrait	30
• <i>Après le 24 juin</i>		• <i>À l'école des gitans</i>	
• <i>Grève du 6 septembre</i>		Catégories	32
• <i>Retraites : le point sur la réforme</i>		• <i>Mutations intra 2010</i>	
• <i>Formation des maîtres</i>		• <i>TZR</i>	
• <i>Revalo</i>		• <i>Retraités</i>	
• <i>Forum du 12 juin</i>		Fenêtre sur	34
Cahier spécial festivals	I à VIII	• <i>L'école en Grèce</i>	
Droits et libertés	17	International	36
• <i>Travailleurs sans papiers</i>		• <i>Finlande</i>	
• <i>Marche mondiale des femmes</i>		• <i>Entretien avec Joël Decaillon (CES)</i>	
Éco/social	18	Culture	38
• <i>Bilan RSA</i>		• <i>Livres-revues</i>	
• <i>Dictionnaire de la crise : D comme déflation</i>		• <i>Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions</i>	
• <i>G20</i>		• <i>Multimédia</i>	
		Entretien	44
		• <i>Professeur René Frydman</i>	

Édito

Un ou plutôt deux millions ! Deux millions de salariés, étudiants, toutes générations confondues ont manifesté ce 24 juin leur opposition à la réforme des retraites que tente d'imposer en force le gouvernement. Considérer que l'allongement de l'espérance de vie serait désormais un handicap, négliger les gains de productivité réalisés par le monde du travail, rompre avec les solidarités intergénérationnelles, voilà le sens du projet Sarkozy. Reculer l'âge légal de départ en retraite, faire payer la crise aux salariés marquerait une étape décisive dans la réduction progressive de tous les droits sociaux. À ce gouvernement qui prône la division, tous ensemble salariés du privé et du public ont répondu. Les fonctionnaires atteints dans leurs retraites, leurs salaires, leurs emplois étaient nombreux dans la rue. À ce président qui pratique le déni en privilégiant l'écoute de footballeurs de piètre figure à celle du peuple, chômeurs, salariés et retraités feront entendre à nouveau leur voix ; par les débats et discussions durant l'été, par la reprise rapide de l'action dès septembre, le 6 dans l'Éducation, très vite dans le cadre interprofessionnel.



Frédérique Rolet
cosecrétaire générale





© Fotolier/Chadavaev/Tokuray

Mer noire

Le 20 avril dernier, la plate-forme Deepwater, gérée par le groupe pétrolier anglais BP, prenait feu avant de sombrer deux jours plus tard, laissant dès lors s'échapper des millions de litres de pétrole dans le golfe du Mexique. Depuis, la nappe de pétrole a atteint les côtes de la Louisiane puis celles de la Floride et fait subir à la nature des dommages dont les conséquences se feront sentir sur la faune et la flore, mais aussi sur l'activité économique et la santé des populations durant des décennies. L'administration Obama a désigné la compagnie BP, qui a entrepris de juguler le flot de pétrole à plusieurs reprises, comme unique responsable de cette catastrophe écologique considérée comme la plus grave de l'histoire des États-Unis. Si BP promet de débloquer plusieurs dizaines de milliards pour en effacer les traces, le *New York Times* a également révélé que le groupe avait délibérément installé un système potentiellement défectueux par souci d'économie. Que peut le pouvoir politique face à la puissance d'une multinationale telle que BP, dont la recherche du profit maximal et de dividendes croissants pour ses actionnaires semble tout justifier ? C'est en définitive la question cruciale à laquelle se trouvent confrontés le peuple américain et le président Obama, qui a décidé la suspension de tous les nouveaux projets d'exploration pétrolière en mer.

28
mai

L'essence précède l'existence.

Alors que la marée noire s'étend en Louisiane et jusqu'à la Floride, Barack Obama affirme être « le responsable en dernier ressort » de l'issue à cette catastrophe écologique.

31
mai

Mer morte. L'assaut de la flottille humanitaire pour Gaza par l'armée israélienne fait neuf morts et provoque de vives réactions internationales.

5
juin

Esprit de classe. Les ministres des Finances du G20 enterrent le projet de taxation bancaire.

6
juin

Du sang et des larmes. Le Premier ministre conservateur entérine la rigueur et promet des « années de souffrance » aux Britanniques. Elisabeth II, qui a frémi, envisage de stocker de la nourriture dans les caves de Buckingham.

9
juin

« *Il n'y a pas de manière plus subtile, plus sûre et plus discrète de renverser l'ordre existant de la société que de vicier sa monnaie.* » (J.-M. KEYNES, 1919)
L'euro chute sous le seuil de 1,19 dollar.

11
juin

« *No sport !* » (W. CHURCHILL, SUR LE SECRET DE SA LONGÉVITÉ)
Début de la coupe du monde de football et de la fin de l'équipe de France de Raymond Domenech.

16
juin

La France bat en retraite. Eric Woerth dévoile la réforme des retraites : selon lui, le passage de l'âge légal de la retraite à 62 ans assurera enfin la justice sociale dans notre pays.

16
juin

Catastrophe. Inondations mortelles dans le Var.

17
juin

« *Dépend-il de nous d'être heureux ?* »
Bac philo.

18
juin

L'habit ne fait pas le Président.
Nicolas Sarkozy rend hommage au Général de Gaulle à l'occasion du 70^e anniversaire de l'Appel.

18
juin

L'écrivain portugais José Saramago,
Prix Nobel de littérature, est mort.

19
juin

Promotion sociale.

Pierre Laurent succède à Marie-Georges Buffet à la tête du PCF.

20
juin

« *Seule la bêtise humaine donne une idée de l'infini.* » (JEAN ROSTAND)
Domenech s'excuse pour les insultes que lui a adressées Anelka, que soutiennent tous ses copains millionnaires qui font la grève mais sans retenue de salaire, parce que quand même ce sont des dieux du stade...

24
juin

Colère et revendications. 2 millions de manifestants contre le projet de réforme des retraites.
Nicolas Sarkozy reçoit Thierry Henry.

BILLET D'HUMEUR

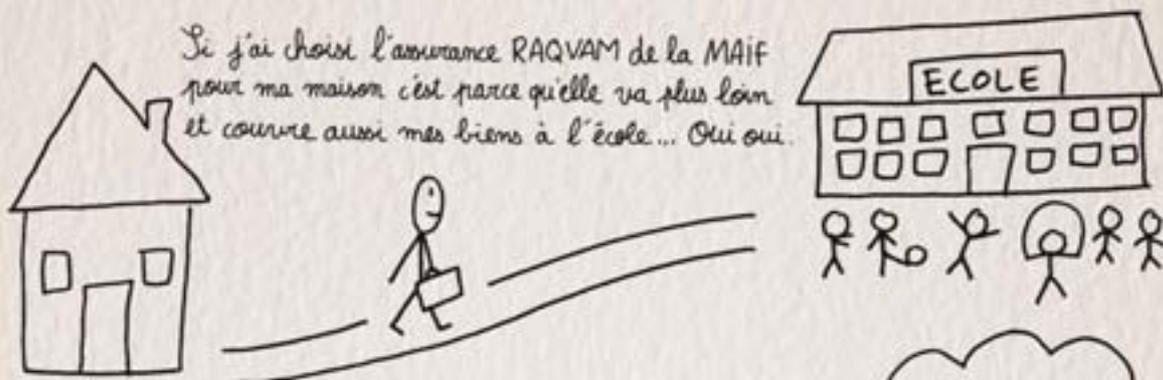
Pas de brosse à dents ? Qu'ils s'achètent des manuels !

L'État ne donnera pas un sou de plus pour la rentrée en Seconde. Selon lui, les familles peuvent acheter les manuels neufs (au moins 200 euros l'équipement) et l'allocation de rentrée scolaire (306 euros) doit suffire pour les plus modestes d'entre elles ! Selon lui, les lycées peuvent financer les premiers mois sans manuel papier avec les quotas habituels de photocopies, les fonds propres ou de réserve et les fonds sociaux ! Et un haut fonctionnaire du ministère d'ironiser « *vous ne voudriez pas non plus une allocation de brosse à dents, pendant que vous y êtes ?* ». ■

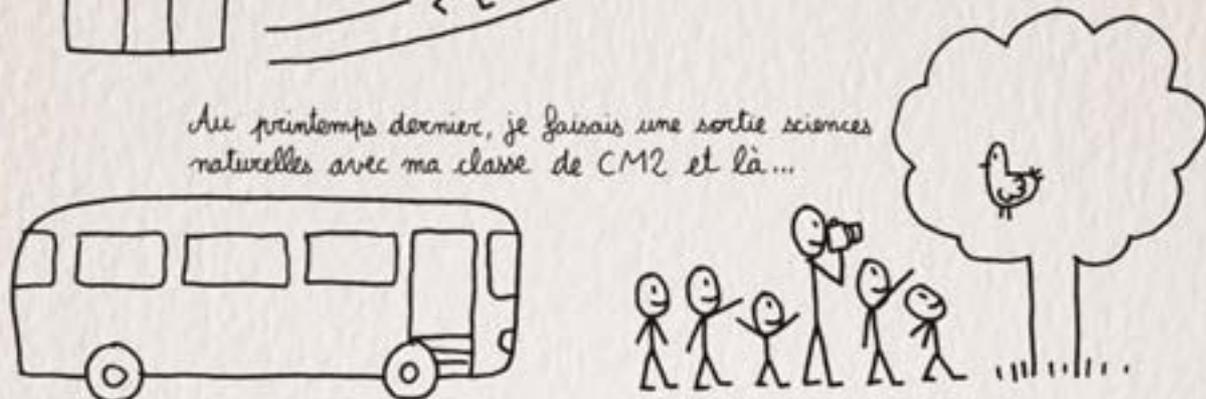
Valérie Sipahimalani

PUBLI-COMMUNIQUÉ

Si j'ai choisi l'assurance RAQVAM de la MAIF pour ma maison c'est parce qu'elle va plus loin et couvre aussi mes biens à l'école... Oui oui.

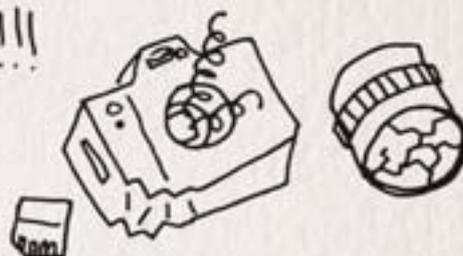


Au printemps dernier, je faisais une sortie sciences naturelles avec ma classe de CM2 et là...



Aie, Aie, Aie mon appareil photo!!!

Et bien j'ai été remboursé, car avec RAQVAM EQUILIBRE un objet personnel utilisé dans mon cadre professionnel est aussi assuré.



Comme ça je n'hésite pas à utiliser mon matériel avec mes élèves.



PS: En plus sur www.maif.fr, 5 minutes m'ont suffi pour être bien assuré.

Assurance habitation RAQVAM

Parce qu'elle connaît parfaitement les différents acteurs du monde de l'éducation, la MAIF a créé le contrat d'habitation RAQVAM. Il offre un très haut niveau de garanties (incendie, intempéries, dégât des eaux...) et il est « sans frontières » car il couvre vos biens hors de chez vous, en particulier lorsque vous les utilisez pour vos activités scolaires. Avec la MAIF, l'étendue des garanties « vie privée, vie professionnelle » du contrat RAQVAM est sans supplément de tarif pour les enseignants.

AUX CÔTÉS DES ENSEIGNANTS DEPUIS PLUS DE 75 ANS.



Vous aussi, rejoignez-nous sur www.maif.fr ou N° Azur 0 810 500 810 (Prix d'un appel local).

Bourgeoisie

L'écureuil et la lutte des classes

Georges Gastaud, lycée Condorcet de Lens
Stéphane Sirot, professeur d'histoire et historien du syndicalisme

Le titre de l'entretien accordé à L'US par les Pinçon-Charlot (« la grande bourgeoisie est la seule classe sociale qui demeure ») laisse perplexes les marxistes que nous sommes. Certes, ces sociologues montrent que la classe ouvrière a été déstabilisée par l'évolution du capitalisme, que les travailleurs ont perdu en conscience de classe et en capacité d'intervention politique. Il faudrait d'ailleurs mesurer l'impact sur la conscience des exploités du recyclage euro-constructif du PCF et de l'évolution néo-libérale du PS. Mais il n'est pas vrai que le matérialisme historique de Marx mette à égalité la « classe en soi » (résultant pour le prolétaire du fait d'être séparé des moyens de production et exploité par le capital, qu'il le sache ou pas) et la conscience de classe (dépendante des conditions historiques et de l'intervention d'organisations éclairant les voies de l'émancipation). Dire que l'oligarchie qui fait bloc derrière l'intégration européenne est devenue la classe politiquement la plus consciente est exact. Mais prétendre qu'il n'y aurait plus qu'une classe est faux. Comme l'a dit le milliardaire Buffett, « il y a une guerre des classes, c'est vrai, mais c'est ma classe, celle des riches, qui mène cette guerre et c'est nous qui la gagnerons ». Or, comment pourrait-il y avoir guerre des classes, si « une seule classe sociale demeure » ? Pour le dire cum grano salis, quelle est la différence entre un écureuil ? En réalité, plus exploité que jamais, le prolétariat aspire au tous ensemble. Le constat n'est donc pas l'extinction du prolétariat ; il est que le capital se trouve à l'initiative dans la lutte des classes, notamment depuis les contre-révolutions de 89-91 et l'euro-désintégration des États-nations. Au lieu de clamer que le prolétariat a disparu et de pleurer sur « l'individualisme négatif », les organisations populaires devraient se réapproprier les mots/idées du combat de classe pour fédérer les luttes sectorielles. Le monde des militants ne retarde-t-il pas sur l'aspiration des travailleurs à redevenir sujet collectif, comme l'ont montré le non massif des ouvriers en mai 2005 et la révolte contre le CPE ? ■



MADELEINE LAGANE

Militante passionnée, infatigable, Madeleine Lagane est décédée début juin.

C'est à Grenoble que, animatrice de la commission pédagogique académique, en 1968, elle débuta un engagement syndical qui la conduisit à la CA Nationale, au BN et au secrétariat. Elle fut coresponsable des « affaires sociales et de santé » et de la Condition Féminine ; ces activités ont été le fil conducteur de toute sa vie syndicale. Madeleine fit progresser dans le SNES et la FSU la reconnaissance des droits des femmes. Elle contribua, aux côtés de Jean Petite et Yves Eveno, au secteur international.

Retraitée, elle fut en 2001 l'artisan principal de la réalisation d'une brochure FSU « Enseigner et après ?... ». Elle travailla avec la même ardeur au secteur retraités du SNES et de la FSU, à la FGR-FP et au Comité départemental des retraités et personnes âgées du Val-de-Marne. ■

Annie Clavel

HOMMAGE À JOSÉ SARAMAGO



© DR

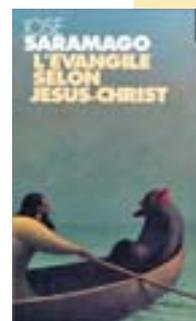
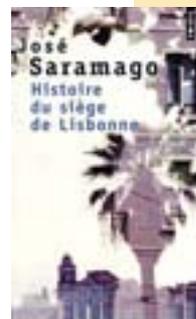
Un des plus grands écrivains contemporains, le portugais José Saramago, Prix Nobel 1998, est mort ce 18 juin 2010, à l'âge de 87 ans. La cacophonie médiatique autour

des lamentables mésaventures de l'équipe de France de football, ont fait passer quasi inaperçue cette nouvelle. Il s'agissait pourtant d'une des figures de la littérature mondiale mais aussi d'un militant altermondialiste, engagé notamment aux côtés des peuples sarahoui et palestinien.

Une littérature bien loin de tout didactisme pesant, fondée sur le récit, un récit baroque et poétique, alliant réalisme, histoire et fantastique, tragique, ironie et burlesque. Des constructions symphoniques où s'entremêlent et se répondent thèmes, époques et personnages dans une dynamique à la fois savante et immédiatement accessible. Une écriture originale, quasi sans point ni paragraphe, intégrant les dialogues dans la narration, qui emporte le lecteur dans sa course autant intellectuelle que sensuelle. Et une forme d'humour pessimiste dont un de ses derniers romans, *Les Intermittences de la Mort* (Seuil 2008), donne un remarquable exemple. Tout cela au service d'une réflexion sur la condition humaine, la société, l'histoire et la justice qui ne peuvent laisser personne indifférents et qui justifient pleinement sa reconnaissance mondiale.

Alors foin des hommages officiels, lisez ou relisez simplement Saramago depuis *Le Dieu Manchot* (Albin Michel 1987), jusqu'à ces *Intermittences de la mort* en passant par le *Radeau de Pierre* (Seuil 1990), ou l'*Année de la mort de Ricardo Reiss* (Seuil 1988), *Histoire du siège de Lisbonne* (Seuil 1992), *L'Évangile selon Jésus Christ* (Seuil 1993), *L'Aveuglement* (Seuil 1995) et tous ces textes qui valent systématiquement le détour. ■

Gérard Aschieri





Blog et débat : l'exemple de l'homophobie

Au début des blogs, la fonction permettant au lecteur de poster un commentaire à la suite des billets publiés par leurs auteurs a pu apparaître comme un outil capable d'augmenter l'espace de discussion dans l'espace public et de stimuler le débat démocratique et les échanges d'idées. Pourtant...

En mai dernier, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, l'association « SOS Homophobie » a publié son rapport de l'année sur l'état de l'homophobie. Basé sur l'analyse des témoignages reçus en 2009, il en ressort que « Internet (16 % des témoignages) devient, et pour la première année, le premier motif d'interpellation de l'association, confirmant une augmentation continue du nombre de témoignages depuis six ans. » (<http://www.sos-homophobie.org/article/sos-homophobie-publie-le-rapport-2010-sur-lhomophobie-en-france>).

Cette situation n'est pas due à une explosion de sites visant à promouvoir la haine des homosexuels, mais à cette possibilité (devenue pratique courante de la balade sur internet) de commenter non seulement les billets postés par les blogueurs mais également les articles des sites de la presse en ligne.

Pour Bartholomé Girard, président de SOS homophobie, interrogé par le site « Arrêt sur images » (<http://www.arretsurimages.net/contenu.php?id=2999>) les internautes qui postent des commentaires de nature homophobe « se sentent protégés par l'anonymat, alors ils se lâchent ! » « Il y a un fossé profond entre la société civile, où l'on ne peut plus se présenter comme homophobe notoire et Internet qui montre qu'en réalité, il y a encore un noyau dur de personnes qui tiennent des propos homophobes. » (L'article d'Arrêt sur Images propose des cap-



tures d'écrans de commentaires édifiants postés et publiés à la suite d'articles de la presse quotidienne nationale en ligne.)

Associée à la fonction « poster un commentaire » pour le lecteur, existe celle de « modérer le commentaire » pour l'auteur ou l'administrateur du site. En fonction des réglages de l'outil,

ces derniers peuvent autoriser soit la publication des commentaires après validation, soit, et c'est la pratique la plus courante, supprimer *a posteriori* ceux dont le contenu poserait problème. La non-modération, assumée ou bien non réfléchie, semble aboutir au glissement de l'esprit nauséux de certaines interventions du café du commerce à l'espace numérique et crée un large espace propice à l'expression de propos discriminatoires.

Pourtant, une modération minutieuse qui consisterait à supprimer tout message tendancieux reviendrait à tirer un rideau sur un problème que l'on ne verrait plus sur le net mais qui ne cesserait pas d'exister pour autant.

La solution semble résider entre ces deux possibilités. Rue 89 (<http://www.rue89.com>) est un site qui a adopté, pour ses articles et pour les billets des blogs qu'il héberge, un affichage des commentaires en deux temps.

Sur la page de l'article, à sa suite, est seulement proposée à la lecture et mise en valeur, une petite sélection des commentaires qu'il a générés. Leur totalité n'est accessible que sur une autre page que l'internaute doit lui-même ouvrir. Rue 89 et ses auteurs appliquent ainsi une méthode qui permet d'obtenir le meilleur de l'outil « commentaire » sans laisser penser que l'espace numérique n'est occupé que par des esprits ouverts et positifs. Mais elle demande du temps et de la vigilance... Comme souvent !



Rue 89 - Rue 69 Homosexualité : le rétropédalage de l'Éducation nationale ?

<http://www.rue89.com/rue69/2010/02/01/homosexualite-le-retropedalage-de-leducation-nationale-136476>

Exemple de la méthode de gestion des commentaires des internautes de Rue 89 avec, sur cette page, un article d'Emmanuelle Bonneau sur la polémique qui avait entouré le film d'animation *Le baiser de la lune* destiné aux élèves de CM1-CM2 et évoquant les amours entre personnes du même sexe et six commentaires sélectionnés dans lesquels les opinions exprimées ne vont pas toutes dans le même sens.



Le Baiser de Lune <http://www.le-baiser-de-la-lune.fr>

Pour voir quelques images de ce film, comprendre les intentions du projet et découvrir quelques étapes de sa production.



AdrienHervais.com Polémique sur l'homophobie, interview de Philippe Castel

<http://www.adrienhervais.com/?p=4>

Retrouvez sur le blog de ce journaliste de la radio associative HDR (Haut de Rouen) une interview de Philippe Castel, porte-parole de l'Inter-LGBT (et aussi secrétaire national du SNES en charge du secteur droits et libertés).



Le site du SNES Lutter contre les discriminations : homophobie, transphobie, lesbophobie

<http://www.snes.edu/~Homophobie-lesbophobie-transphobie-.html>

En espérant que vous avez rempli le questionnaire de la grande enquête du Collectif Éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire afin de connaître l'impact réel de la campagne « Ligne Azur » dans le milieu scolaire, sa diffusion, sa perception...

Coordination : Jérôme Férec



Toutes choses égales par ailleurs Le gouvernement s'oppose au mariage... du poisson-chat et du poisson-lune

http://societales.blogs.liberation.fr/alain_piriou/2010/02/le-gouvernement-soppose-au-mariage-du-poissonchat-et-du-poissonlune.html

Alain Piriou, ancien porte-parole de l'Inter-LGBT (collectif de 60 associations lesbiennes, gays, bi et trans) et auteur d'un Libéblog couvrant l'actualité de la lutte contre les discriminations a lui aussi consacré un billet aux amours des poissons animés de l'académie de Rennes.

SI POUR LA PLUPART DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE le dossier rythmes scolaires a été considéré comme un dossier à hauts risques, un véritable « cactus », ce n'est pas essentiellement dû, comme les polémiques

Faut-il un nouveau

Les rythmes scolaires de nouveau en discussion

Le 7 juin 2010, le ministre de l'Éducation nationale mettait en place un comité de pilotage d'une conférence nationale sur les rythmes scolaires. Mais de quels rythmes scolaires s'agit-il ? Des variations périodiques biologiques, psychologiques, physiques, propres à l'élève qui est aussi le fils ou la fille de ses parents, le participant à des activités de loisirs ? Ou bien des alternances régulières des moments de repos et des moments de classe, en termes clairs : les emplois du temps, les calendriers scolaires gérés par les adultes, supportés par les élèves ? Au vu de la composition du comité de pilotage, il semblerait que les deux acceptions de l'expression « Rythmes scolaires » soient plus ou moins prises en compte. Plus ou moins, parce qu'au sein de la Commission, les scientifiques spécialistes des rythmes scolaires (chronobiologistes et chronopsychologues) sont peu nombreux. Plus ou moins, parce qu'il y manque au moins deux partenaires directement concernés par la question des rythmes scolaires : les parents d'une part, et les enseignants d'autre part.

Indispensable échange

Malgré ce déséquilibre, dans la représentativité et les absences mentionnées ci-dessus, l'indispensable échange entre les différents partenaires concernés par l'éducation des jeunes, par le respect de leurs rythmes, s'amorce. Je le demandais depuis plus de trente ans, le ministre semble avoir entendu cet appel. Mais souhaitons que ce débat débouche sur autre chose que des préconisations, c'est-à-dire sur une nouvelle gestion des temps scolaires, péri et extrascolaires qui respecte au mieux les rythmes propres de l'élève.

Effectivement, le temps scolaire doit être réaménagé.

Oui, la journée scolaire doit être allégée.

Alors les mesures annoncées par le ministre, déformées par les médias, correspondent-elles à l'avancée souhaitée ? Elles constituent des pistes qui doivent être évaluées objectivement. Ce n'est qu'en pratiquant de la sorte que nous pourrions alors les qualifier d'« expérimentations » et éventuellement les généraliser. Sans attendre le résultat des évaluations, il est possible de formuler dès maintenant quelques remarques par rapport à ces perspectives de réaménagement du temps scolaire.



François TESTU
professeur émérite en psychologie,
président de la Jeunesse au Plein Air

Et les grandes vacances ?

Effectivement, le temps scolaire doit être réaménagé. Oui, la journée scolaire doit être allégée ; il faut écarter la semaine de quatre jours sans complémentarité éducative ; il faut appli-

Complémentaires d'une école ouverte sur l'extérieur, les temps et activités péri et extrascolaires participent à l'éducation globale des jeunes et des hommes de demain

quer le 7 + 2 (sept semaines de travail scolaire et deux semaines de classe en alternance), notamment à la Toussaint. Cette nouvelle distribution du temps scolaire ne signifie pas réduction automatique des « grandes vacances ». Envisager celle-ci en priorité, c'est prendre le problème par le petit bout de la lorgnette. Par ailleurs, l'idée de proposer des activités sportives et culturelles ne constitue pas une nouveauté. Le « tiers-temps », les « après-midi sans cartable » conduisaient au même type d'emploi du temps journalier. Mais, ne disposant pas d'évaluations objectives de ces politiques, nous ne pouvons pas juger de leur bien-fondé.

Éducation globale

L'enjeu du débat dépasse largement le cadre des « rythmes scolaires ». En effet, s'il est nécessaire de respecter au mieux, à l'école, les rythmes du jeune, il est indispensable également de réfléchir à l'aménagement des temps péri et extrascolaires et ainsi d'aborder la question de la complémentarité éducative. Complémentaires d'une école ouverte sur l'extérieur, les temps et activités péri et extrascolaires participent à l'éducation globale des jeunes et des hommes de demain. ■

récentes pourraient le laisser accroire, à la problématique de la durée et de la répartition des temps quotidiens et hebdomadaires de classe mais bien à « l'épineux choix » de la répartition annuelle du temps scolaire.

calendrier scolaire ?

La vérité sur les rythmes scolaires

Le temps scolaire n'a pas de rythme au sens étymologique du terme. L'Allemagne ne peut être LE modèle à suivre en terme d'organisation des temps scolaires : divers *länder* imposent aux enseignants une présence à l'école de 39 heures/semaine. Prétendre aménager les rythmes scolaires pour résorber l'échec scolaire relève dès lors de la farce.

Inadaptations

L'école, le collège et le lycée ont, c'est vrai, des emplois du temps totalement inadaptés au respect des rythmes biologiques des enfants et adolescents. Respecter ces rythmes est indispensable à la qualité des apprentissages.

Que sait-on de ce qui permettrait ce respect ? Il est vital : de conserver un rythme veille-sommeil régulier (difficile avec les diverses ruptures de la semaine) ; d'éviter de passer des heures devant un écran lumineux juste avant de se coucher ; de s'endormir à « la bonne heure » car le Sommeil Profond, important en début de nuit, permet de récupérer de la fatigue physique et musculaire ; de se réveiller spontanément pour ne pas briser le sommeil paradoxal, important en fin de nuit, dont on connaît le rôle majeur dans la mise en mémoire à long terme des informations nouvelles acquises au cours de la veille ; de démarrer la matinée qui suit par un petit-déjeuner équilibré – celle-ci, après une telle nuit, présente une forte stabilité des capacités attentionnelles autorisant les apprentissages coûteux cognitivement jusqu'au repas.

La pause méridienne, marquée chez tous par une baisse de vigilance physiologique, nécessite un aménagement du temps de midi permettant une vraie décompression : revoir les temps de restauration mais aussi les espaces, autoriser les lieux de détente, de relaxation, au risque sinon de ne pas voir la reprise de la vigilance vers 15 heures souvent affichée comme allant de soi.

**L'école, le collège et le lycée ont, c'est vrai,
des emplois du temps totalement inadaptés au respect
des rythmes biologiques des enfants et adolescents**

Alternance

Il faut alterner, dans l'emploi du temps, les activités coûteuses sur le plan cognitif avec celles qui le sont moins. Le « coûteux » dépend du contenu (pas de la matière), de la



Claire Leconte
professeur en psychologie de l'éducation
à l'université de Lille 3

modalité pédagogique utilisée, de la distance entre le niveau requis par la tâche et le niveau de compétences de l'élève, de sa motivation, de son estime de soi. Toute tâche impliquant

**Il faut alterner, dans l'emploi du temps,
les activités coûteuses sur le plan cognitif
avec celles qui le sont moins**

un « fais bien attention », est coûteuse. L'aménagement des temps de vie et d'apprentissage impose qu'on s'interroge sur sa façon de transmettre les savoirs, d'évaluer les connaissances acquises, sur le projet éducatif qui permettrait à tous de se découvrir d'autres potentialités que celles déterminées par le seul scolaire et cela non uniquement à travers le sport.

Partenariat

C'est alors construire un partenariat école-famille-élèves-collectivités-élus, sur un engagement politique octroyant les moyens humains et pécuniaires nécessaires pour qu'enfin les deux buts fondamentaux de l'école rêvée par Piéron (1948) deviennent réalité : « *celui de la justice sociale, à savoir le droit pour tout enfant, d'être placé dans des conditions éducatives lui permettant d'atteindre dans la société les situations auxquelles il peut aspirer en fonction de ses aptitudes propres, et celui de l'intérêt social qui est d'utiliser au maximum le capital intellectuel de tout l'ensemble de la population* ». Des gouvernants qui voient en l'école « un service aux familles » (et donc libèrent le samedi) auront-ils cette volonté ? ■

RETRAITES, EMPLOI, SALAIRES 2 MILLIONS DE MANIFESTANTS

LYON : **25 000** • ROUEN : **40 000** • SAINT-ETIENNE : **30 000** • TARBES : **20 000** •
 ANGOULEME : **25 000** • LE PUY-EN-VELAY : **10 000** • TOULOUSE : **70 000** •
 TOURS : **20 000** • MARSEILLE : **120 000** • ANNECY : **10 000** • LILLE : **45 000** •
 NANTES : **35 000** • CLERMONT-FERRAND : **25 000** • NANCY : **20 000** •
 LE MANS : **17 000** • PARIS : **130 000** • MONTPELLIER : **20 000** • PERPIGNAN : **15 000** •
 RENNES : **35 000** • SAINT BRIEUC : **15 000** • GRENOBLE : **45 000**

La journée du 24 juin, à l'appel de l'interprofessionnelle CGT-CFDT-FSU-Solidaires-UNSA, est un véritable succès. Partout l'importance des manifestations traduit une forte augmentation de la mobilisation par rapport à la journée d'action du 29 mai, allant souvent jusqu'à doubler le nombre de manifestants. Le gouvernement doit entendre tous ceux qui, aujourd'hui dans la rue, ont exprimé leur rejet de la politique gouvernementale et de son cortège d'inégalités, d'injustices et de ségrégations. Comme en Grèce et en Espagne, le mouvement social contre les plans d'austérité qui fleurissent en réponse à la crise porte l'exigence des peuples à d'autres choix de société et l'espoir d'alternatives aux politiques menées en Europe sous la menace des spéculateurs.



© Daniel Maunoury

Dès le 29 juin, une nouvelle réunion de l'interprofessionnelle tirera le bilan de cette journée et décidera des suites si le président de la République et son gouvernement persistent dans leur volonté d'imposer leur projet pour les retraites. La FSU y portera, au-delà des actions qui pourront être décidées d'ici le 13

juillet (date de la présentation du projet au Conseil des ministres), la nécessité d'envisager rapidement une journée de grève en septembre. Elle portera aussi ce mandat dans la prochaine réunion de l'intersyndicale fonction publique qui est également engagée dans ce mouvement social.

Dans le Second degré l'intersyndicale qui poursuit sa lutte contre les réformes Chatel se réunira fin août.

Le SNES, articulera toute éventuelle décision de l'interprofessionnelle avec son appel à la grève dans le second degré le 6 septembre. ■

Roland Hubert

UNE LUTTE À DIMENSION EUROPÉENNE

Alors que les premières réponses à la crise s'étaient traduites par des politiques d'intervention des États, on assiste aujourd'hui à une phase brutale d'austérité qui frappe plusieurs pays européens. Après la Grèce, le Portugal, la Roumanie, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni taillent dans leurs dépenses publiques sous la pression des marchés financiers.

De telles politiques risquent d'enfoncer davantage dans la crise en ne permettant pas de relance avec des effets désastreux sur le pouvoir d'achat et l'emploi. Les salariés qu'ils soient du secteur public ou privé ont déjà manifesté leur opposition à ces mesures de rigueur touchant l'emploi, les salaires et les retraites et d'autres journées d'action sont d'ores et déjà programmées au-delà des

congés d'été. La Confédération Européenne des Syndicats (CES) appelle à une journée européenne d'action le 29 septembre avec manifestation à Bruxelles, et autres actions décentralisées dans les différents pays européens (voir entretien p 13) quant aux syndicats espagnols, ils ont annoncé une grève générale le 29 septembre. ■

Odile Cordelier

6 SEPTEMBRE

FAIRE DATE POUR LE SECOND DEGRÉ

La gravité et l'ampleur des attaques du gouvernement contre le second degré et ses personnels, et plus largement contre le système éducatif et l'ensemble des fonctionnaires, sont exceptionnelles.

Les suppressions massives d'emploi, la réforme des lycées, la réforme de la gouvernance des établissements, la dégradation de la situation dans les collèges, la formation des enseignants avec son lot de conséquences sur tous (stagiaires, tuteurs, demandeurs de mutation...), l'absence de revalorisation, les dégradations des conditions de service et d'emploi (carte scolaire, multiplication des postes à cheval sur plusieurs établissements, pression sur les heures supplémentaires...) ne constituent même pas la liste exhaustive d'une situation rejetée massivement par nos professions.

Des dégradations concrètes

Sans aucun doute, dès la prérentrée les conséquences de cette politique se traduiront concrètement dans les emplois du temps, la multiplication des classes aux effectifs toujours plus lourds à prendre en charge, l'augmentation de la charge de travail par l'élargissement des missions... Il faut stopper cette course aveugle vers la destruction du second degré pour se tourner vers la réussite de tous les élèves.

Le SNES a décidé d'appeler l'ensemble des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation à faire grève le 6 septembre.

Cette grève, nous l'avons voulue dans la phase de rentrée. En la plaçant dès le début de l'année scolaire, il s'agit de marquer le caractère insupportable de ce que nous subissons aujourd'hui, le ras-le-bol de nos professions, l'exigence d'une autre politique éducative, sociale et économique.

En laissant se dérouler les deux jours de la rentrée la semaine précédente, nous souhaitons permettre à tous les personnels d'assurer l'accueil des élèves, mais aussi de disposer des éléments qui, dans les établissements, vont traduire l'importance des difficultés auxquelles on les contraint de faire face, du choix du ministère, et ainsi créer les conditions d'une expression puissante de nos professions.

Réussir cette grève, c'est la responsabilité de tous, et en particulier des adhérents du SNES, en informant dès maintenant l'ensemble des personnels, en initiant dès la prérentrée des assemblées générales dans les collèges et les lycées afin de faire de la journée du 6 septembre un véritable succès.

Articuler les mobilisations

Mais c'est aussi sur le terrain interprofessionnel avec les confédérations que le début de l'année scolaire sera décisif.

Les confédérations avec la FSU se réuniront le 29 juin pour décider des suites de l'action sur les questions d'emplois, de salaires et de retraites avec bien sûr le poids que constitue le projet de loi gouvernemental sur les retraites. Nous pensons que cette réunion se doit de déboucher sur un appel unitaire à la grève.

Loin d'être contradictoire, notre initiative s'articule avec cette démarche qui se doit d'allier une lutte sur les politiques économiques, sociales du gouvernement et le combat que nous menons de défense du second degré et de ses personnels. ■

Dans les collèges, dans les lycées

GRÈVE NATIONALE LUNDI 6 SEPTEMBRE

dénoncer, convaincre, construire l'avenir

Une rentrée exceptionnelle !

Dans les collèges et les lycées, le lundi 6 septembre sera, après une dimanche consacré à la prérentrée et à l'accueil des élèves par les professeurs principaux, le premier jour de fonctionnement normal des établissements. En somme le premier jour de la rentrée...

En appelant les personnels à faire grève ce jour là, le SNES prend une responsabilité en donnant à cette action un caractère exceptionnel. Il s'agit d'exprimer une détermination forte et solennelle de la politique éducative du gouvernement qui se concrétise par une déstructuration organisée du service public mais aussi par un engagement inébranlable face à la colère des personnels et des usagers.

La politique éducative de Luc Chatel frappe au cœur même de notre identité professionnelle et du service public d'éducation. Elle est emblématique d'une logique comptable et idéologique qui guide les attaques du gouvernement contre la fonction publique et s'exprime plus largement avec brutalité et cynisme dans les choix faits en matière d'emplois, de salaires, de retraites.

Ensemble, massivement, donnons-nous la force de changer le cours des choses.

UNE POLITIQUE MORTIFÈRE POUR L'ÉDUCATION !

- des suppressions massives d'emploi, un recours accru à la précarité, la multiplication des services sur plusieurs établissements, la déterioration des possibilités de mutation ;
- le sacrifice de la formation professionnelle des enseignants avec le parachutage à temps plein des lauréats de concours dans les établissements ;
- la dégradation des conditions de travail et l'imposition de méthodes managériales dans les établissements qui engendrent une réelle souffrance des personnels ;
- la réduction des horaires d'enseignement, l'appauvrissement de l'offre de formation et l'abandon d'une ambition pour tous ;
- l'augmentation de la charge de travail des personnels et des glissements de missions qui dénaturent nos métiers ;
- la destruction du service public d'orientation scolaire ;
- l'abandon du collège aux conséquences de la mise en œuvre du socle commun et de son nivellement de compétences, à la contractualisation et à la fin de l'ambition pour tous.

ENSEMBLE LE 6 SEPTEMBRE

pour imposer de l'ambition pour l'éducation et la relance de la démocratisation du Second degré ;

- l'arrêt des suppressions de postes et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutements massifs ;
- l'abandon des réformes Chatel du lycée et de la gouvernance des établissements ;
- une autre formation des enseignants allant au-delà du niveau de recrutement et d'évaluation de la qualité de la formation professionnelle ;
- la revalorisation des salaires et des métiers ;
- l'amélioration des conditions de travail et d'études ;
- le rétablissement de la carte scolaire repensée dans sa définition et sa mise en œuvre ;
- une politique ambitieuse d'éducation prioritaire.

Avec le SNES pouvoir s'opposer, savoir proposer

Plus d'infos sur www.snes.edu

MISSIONS DES CO-PSY ; LE MEN VEUT TOUCHER AU DÉCRET !

Le 18 Juin, le cabinet a dévoilé ses intentions de réécrire l'article définissant dans le statut, les missions des CO-Psy. Disparaîtraient l'aide à l'adaptation réciproque des élèves et de l'institution, l'observation continue des élèves et la contribution à leur réussite. Toutes les activités qui devraient permettre de créer les conditions d'une orientation réussie seraient supprimées au profit d'une réorientation du travail en direction de l'accueil personnalisé des salariés et demandeurs d'emploi, et des plateformes téléphoniques.

Les syndicats participant au groupe de travail se sont prononcés contre cette réécriture. Le SNES s'est opposé sur plusieurs points et transmis de nouvelles propositions. Il appelle les co-psy, les DCIO et les enseignants à continuer de protester contre ce glissement du métier de CO-Psy hors de la formation initiale. Il organisera dès réception de la dernière version du texte une large consultation des personnels.

C. R.

Daniel Robin

RETRAITES : UNE RÉFORME

Refusant le temps du débat et récusant d'emblée l'augmentation des financements pour assurer l'avenir des retraites, le gouvernement veut passer en force. La très forte mobilisation des salariés,

Relèvement des bornes d'âge

L'âge du droit à la retraite est porté à 62 ans pour la génération 1956. 2018, année au cours de laquelle la progression ultrarapide de 4 mois par an s'achève (voir tableau), est aussi celle d'un nouveau rendez-vous !

Parallèlement, l'âge d'une retraite sans décote est relevé à 67 ans en 2023, pénalisant toujours plus les carrières courtes, incomplètes, le plus souvent celles des femmes.

La sanction sera aussi très lourde pour les générations les plus jeunes. Le maintien au travail des plus âgés renforce leurs difficultés à trouver un emploi stable, d'autant que les suppressions de postes se poursuivent dans la fonction publique. Entrés plus tardivement dans l'emploi, confrontés à l'allongement de la durée de l'activité professionnelle requise pour une pension sans décote, ils voient fondre leurs droits à retraite. Loin de « sauver le système par répartition », le projet gouvernemental invite les jeunes à se tourner vers l'épargne privée.

Dans ce projet, peu de place pour des départs « anticipés ». Dans la Fonction publique, le

droit des mères de trois enfants est brutalement réformé, les départs pour carrière longue sont soumis à des conditions drastiques et la reconnaissance de la pénibilité réservée à 10000 départs par an dans le secteur privé, sous condition d'être déjà cassé par le travail. Le décalage avec la réalité du travail toujours plus intense et parfois meurtrier, est flagrant.

Le prix fort pour les fonctionnaires

Ils verraient la retenue pour pension relevée en 10 ans de 2,7 points, ce qui leur coûterait à terme une journée de rémunération par mois. Prélevés sur les traitements bruts, eux-mêmes financés par le budget de l'État, les retenues pour pension sont immédiatement affectées en tant que recettes dans un autre programme du même budget. Il n'y a donc là qu'une pénalisation du pouvoir d'achat des fonctionnaires, au seul bénéfice de l'État qui réalise ainsi une économie de 3 milliards d'euros ! La contribution du capital et des hauts revenus que l'Élysée a dû concéder rapportera en

2020, 4,6 Mds, les mesures dites de « convergence public privé » payées par les agents de la Fonction publique 4,9 Mds, et les « mesures d'âges » plus de 20 Mds.

Rien dans le projet sur la prise en compte des années d'étude, sur le rétablissement des bonifications pour enfants, sur l'amélioration de la cessation progressive d'activité, la situation des fonctionnaires polypensionnés... mais une restriction de l'accès au minimum garanti de pension qui relève les pensions les plus faibles.

On n'en a pas fini !

Un comité de pilotage sera chargé de proposer des mesures d'ajustement dès que les dépenses de retraite dépasseront les objectifs votés par le Parlement. Le gouvernement annonçant le gel de sa « contribution » pour les pensions de l'État, cette situation ne manquera pas de se produire rapidement. Un mécanisme de réforme au fil des années, qui évitera des rendez-vous trop risqués politiquement ! Tous, retraités et actifs sont menacés de voir leurs droits encore réduits... sauf



© Daniel Maunoury

85 %

de l'effort supporté par les salariés.

5 fois moins

pour les entreprises, les revenus du capital, les hauts revenus.

15,6 Mds d'euros

« c'est l'effort de l'État ces dernières années pour les retraites de ses fonctionnaires. Sans cette réforme il passerait à 22 milliards (...). Nous en resterons à 15,6 Mds. L'État ne mettra pas un sou de plus. »

Eric Woerth, JDD 20 juin 2010

BRUTALE ET INJUSTE!

issus tant du privé que du public, démontre l'échec des tentatives de manipulation de l'opinion par une propagande gouvernementale pourtant intensive. Rien n'est joué.

à inverser cette logique régressive. Combattre le projet, imposer d'autres choix.

Le gouvernement a choisi une procédure accélérée; l'examen du projet de loi sera à l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale en septembre.

Combattre cette réforme injuste, porter nos propositions et nos revendications est impératif. Les salariés l'ont compris qui se sont massivement mobilisés le 24 juin. Les débats publics sont nombreux et font le plein. Un élan s'y crée qui rend crédible une campagne d'opinion réussie pendant l'été pour préparer

des mobilisations encore plus massives et plus unitaires à la rentrée.

L'intersyndicale interprofessionnelle se réunira très prochainement; l'intersyndicale de la Fonction publique a décidé de s'exprimer par une déclaration commune dans chacun des trois conseils supérieurs, manifestant son opposition claire à ce projet et son refus d'en discuter les dispositions une par une. La FSU proposera des initiatives au cours de l'été et de nouvelles mobilisations dès les premiers jours de septembre. ■

Anne Féray

Relèvement des bornes d'âge

L'âge légal de départ en retraite sera progressivement porté à 62 ans... Jusqu'au rendez-vous de 2018.

Date de naissance	Pas de retraite avant
Avant le 1 ^{er} juillet 1951	60 ans
Entre le 1 ^{er} juillet 1951 et le 31 décembre 1951	60 ans et 4 mois
En 1952	60 ans et 8 mois
En 1953	61 ans
En 1954	61 ans et 4 mois
En 1955	61 ans et 8 mois
En 1956	62 ans



MÈRES DE TROIS ENFANTS: INDIGNE!

Le gouvernement a décidé de mettre fin au droit des mères de trois enfants à un départ en retraite après 15 années de service. Et il le fait de manière inique.

Le droit de liquider sa pension après 15 années de service est maintenu pour le fonctionnaire parent d'un enfant handicapé à condition qu'il ait interrompu son activité professionnelle pour « cet enfant ».

Le droit est supprimé pour les fonctionnaires qui n'auront pas rempli les conditions (15 années de service, 3 enfants sous les conditions d'interruption prévues par le décret R 37 du code des pensions) avant le 1^{er} janvier 2012.

Le droit est maintenu pour les fonctionnaires qui remplissent ces conditions avant le 1^{er} janvier 2012. Cependant, toute demande déposée à compter du 13 juillet 2010 donnera lieu à un calcul de la pension selon les modalités en vigueur l'année où l'intéressée atteint l'âge du droit à la retraite applicable aux autres fonctionnaires.

Pour bénéficier d'une pension déterminée selon les modalités actuel-

lement en vigueur (2 % par annuité pour celles qui avaient 3 enfants et 15 ans de service au 31/12/2003), la demande devra donc être déposée avant le 13 juillet 2010.

Le gouvernement laisse donc moins de trois semaines aux femmes concernées pour se déterminer: partir en retraite dans les prochains mois, et renoncer au salaire, à une promotion, tout simplement à l'exercice de leur métier, ou subir une perte sèche de leur pension qui peut atteindre 30 %. Travaillant sur la base de la réglementation en vigueur, les administrations n'ont pas été préparées à accueillir les demandes.

La bascule d'une règle à l'autre devrait se faire à la date du Conseil des ministres; la règle prendrait effet avant même d'avoir été débattue par le Parlement. Cette méthode choquante a été validée par le Conseil constitutionnel en 2003. Depuis, la voie est ouverte.

Tout en combattant le projet de loi, le SNES l'a immédiatement rendu public afin qu'aucune collègue ne soit piégée.

A. F.

0,375 point par an

C'est l'augmentation du financement des retraites, nécessaire pour reconstruire les droits de tous les salariés. Un effort à la portée de notre pays, dont le PIB aura doublé en 2050.

10 % en moins

à 62 ans sur la pension d'un fonctionnaire totalisant 37 annuités en 2020 si l'âge d'un départ sans décote est porté à 67 ans.

LES PERSONNELS PRIVÉS DE CONCOURS ?

Le ministère a décidé d'imposer le certificat en langue étrangère du supérieur (CLES) et le certificat informatique et internet (C2I) pour les candidats à un concours de l'enseignement ou d'éducation.

Le SNES s'est opposé, lors du comité technique paritaire ministériel (CTPM) à une telle modification statutaire, car il estime que le niveau de qualification pour présenter un concours relève uniquement du titre exigé et que le niveau de connaissances attendu est contrôlé lors des épreuves du concours. En outre, le CLES et le C2I sont progressivement introduits au sein des cursus universitaires. Leur exigence pour présenter le concours crée donc une inégalité entre les candidats nouvellement diplômés et les autres.

De graves conséquences

Ces modifications statutaires entraînent des conséquences immédiates : la plupart des personnels actuellement en poste ne possèdent ni le CLES, ni le C2I. Ils ne pourront donc pas être affectés en stage en cas de réussite à un concours externe, ou titularisés en cas de réussite à un concours interne (y compris l'agrégation). Le SNES s'est adressé au ministère

pour lui demander de reconnaître l'expérience professionnelle des agents et de les dispenser de devoir présenter ces certifications.

Dans l'immédiat, il appelle les personnels qui souhaitent s'inscrire aux concours à le faire, même s'ils ne remplissent pas ces nouvelles conditions. Il proposera des actions à la rentrée si le ministère reste sur sa position d'ici là.

Des certifications qui n'apportent rien

L'apprentissage des langues vivantes, tout comme celui de l'utilisation de l'outil informatique relèvent du cursus scolaire et universitaire, dans le cadre des programmes. En exigeant le CLES et le C2I pour les candidats à un concours, le ministère fait preuve d'un manque de confiance flagrant envers ses propres services. Le SNES considère en outre que l'utilisation de l'outil informatique dans le cadre pédagogique relève de la formation professionnelle. Ce ne peut donc



© Daniel Maunoury

être un élément discriminant au moment du concours. Enfin, l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique relève du volontariat des personnels, qui peuvent demander une certification complémentaire qui devrait intervenir après une formation. Imposer à tous les enseignants le CLES est donc un non-sens.

Le SNES poursuit sa bataille contre l'imposition de ces deux certifications. Lors du CTPM du 7 juillet, il demandera une modification statutaire en vue de supprimer ces deux nouvelles conditions pour valider un concours. ■

Emmanuel Mercier

UNE ÉPREUVE PROBLÉMATIQUE

Le statut de la fonction publique de 1983 reconnaît au fonctionnaire la qualité de citoyen. Garantie de la liberté d'opinion et de son expression se conjuguent avec l'exercice de sa responsabilité.

La responsabilité, c'est l'obligation de rendre compte de son action, c'est aussi celle d'être capable de désobéir à un ordre « de nature à compromettre gravement un intérêt public ».

Cette conception n'est apparemment pas partagée par l'Élysée, dont on se remémore les consignes pour imposer la lecture de la lettre de Guy Mocquet. L'individualisation de la gestion des carrières, donnant un poids déter-

minant à l'avis de la hiérarchie, a aussi pour fonction de rechercher un comportement conforme des agents. Le conseil pédagogique reçoit pour fonction d'uniformiser les pratiques pédagogiques dans l'établissement, et de faire passer la réforme des lycées largement contestée par la profession.

Responsabiliser ? Ou « formater » ?

L'introduction d'une sous-épreuve des concours de recrutement intitulée « agir en fonctionnaire de manière éthique et responsable », dont les « sujets 0 » viennent d'être publiés par le ministère, se fait donc dans un contexte bien particulier.

Former aux responsabilités du fonctionnaire doit se faire dans le respect des valeurs de la fonction publique. En faire un élément de sélection cache mal la valorisation d'un comportement attendu, en contradiction flagrante avec la notion même de responsabilité.

Le SNES a donc agi pour, dans l'immédiat, limiter l'importance de cette interrogation dans les concours et en demande sa suppression le plus rapidement possible. ■ Anne Féray



© Daniel Maunoury

REVALO ? OU BIEN... ?

Dans un contexte de restriction budgétaire et d'annonce du gel des salaires des fonctionnaires, le ministre devrait présenter au Comité technique paritaire ministériel (CTPM) du 7 juillet un plan de revalorisation des enseignants *a minima*. Il se limite en effet à traiter la situation des nouveaux recrutés, par ailleurs le montant de cette revalorisation est sans rapport avec l'élévation du niveau de recrutement, enfin il ne porte que sur le début de la carrière des néorecrutés. Aucune discussion n'est ouverte sur les conditions de travail qui se sont pourtant considérablement dégradées ces dernières années : pour le SNES, c'est inacceptable !

Depuis le 1^{er} octobre où, au cours du CTPM le ministre se montrait pourtant très ambitieux pour notre profession, le SNES ne cesse de rappeler ses demandes au ministère pour l'ensemble de la carrière et pour l'ensemble de nos professions. S'il s'en tient au relevé de décisions communiqué en mars aux organisations syndicales, l'ampleur de la revalorisation est extrêmement limitée. Elle ne concernerait que les néorecrutés et les collègues qui au 1/09/10 auraient atteint les 3^e, 4^e ou 5^e échelon de la classe normale de leur corps. La majorité des collègues en sera donc exclue. Dans le même temps, la possible suppression de l'augmentation du point d'indice de la fonction publique prévue au 1^{er} juillet, la réforme de l'attribution du SFT⁽¹⁾ et de l'IR⁽²⁾ et l'augmentation du taux de prélèvement pour pension pourraient conduire à une baisse du salaire net de tous.

Dans son relevé de décision, le ministre prévoit de geler le montant des heures supplémentaires au taux atteint le 31/08/10. Ce gel est d'autant plus intolérable que presque tous les collègues se voient imposer une heure supplémentaire pour nécessité de service et que l'administration fait pression pour qu'ils en acceptent toujours plus. Voilà pour le projet de revalorisation salariale du gouvernement !

Quant aux autres aspects de la revalorisation, nous savons à quoi nous en tenir à la lecture des fiches ministérielles à destination des



© Fotolia.fr/Mitch Chanet

recteurs : augmentation du nombre d'élèves par classe, réduction du nombre de groupes pour les IDD, réforme du lycée, optimisation du remplacement (cf. *L'US* n° 697 du 12/06/10).

Rentabilité de tous à tout moment de la carrière, tel est le projet du gouvernement pour améliorer nos conditions de travail.

Le SNES considère que le ministre doit prendre une tout autre orientation pour revaloriser le métier enseignant, promesse tant

ressassée du candidat et actuel locataire de l'Élysée.

Pour le SNES, la revendication salariale s'appuie sur une double nécessité : remettre à niveau nos rémunérations et faire de l'agrégation revalorisée la référence pour tous. Cela peut se faire bien sûr par étapes : augmentation du nombre de points d'indice pour tous les échelons, intégration des indices terminaux de la hors-classe dans une carrière en onze échelons, augmentation du nombre de promotions dans le corps des agrégés et des recrutements externe et interne à l'agrégation. Mais une réelle revalorisation du métier d'enseignant ne saurait aussi exister sans une amélioration des conditions de travail : instauration de décharges de services pour la concertation des équipes dans nos établissements, réduction du nombre d'élèves par classe, limitation des compléments de service, respect des missions de remplacement... Dès septembre, notre réaction doit être ferme dans les assemblées générales lors de la pré-rentrée et en se mobilisant, dès la rentrée, pour la réussite de la grève. Seule une réaction massive de la profession sera à même d'influer sur la politique de destruction de l'école engagée par le gouvernement. ■ **Xavier Marand**

intercat@sned.edu

(1) Supplément familial de traitement

(2) Indemnité de résidence



© Daniel Maunoury

UN FORUM POUR LE SECOND DEGRÉ

En organisant le 12 juin un forum d'interpellation des partis politiques de gauche, les syndicats FSU du second degré (SNES, SNEP, SNUEP, SNUPDEN) voulaient donner une nouvelle dimension au nécessaire débat démocratique sur l'avenir du système éducatif.

À l'heure où les partis politiques élaborent leur projet de programme pour les élections présidentielles, PS, PCF, PG et Les Verts ont répondu à l'invitation, et ont participé toute la journée à la table ronde et aux différents ateliers avec les militants et les sociologues qui ont éclairé les débats avec les apports de la recherche. Si l'accord s'est rapidement fait sur l'analyse de la politique éducative actuelle, sur l'urgence de stopper la spirale infernale des suppressions de postes et sur celle d'une relance de la démocratisation du système éducatif, les débats ont permis aussi de montrer les divergences dans les conceptions de l'organisation du second degré : définition de la scolarité obligatoire, gouvernance des établissements avec en particulier le rôle et l'ampleur de l'autonomie, formation initiale des enseignants... La richesse des débats, auxquels ont également participé la FCPE, l'UNL et des mouvements pédagogiques (CRAP, GFEN), a montré la volonté de confronter les différentes approches de la communauté éducative pour trouver les chemins d'une alternative crédible et ambi-

teuse pour le second degré. Une telle initiative s'inscrit pour le SNES dans sa campagne d'opinion publique autour de son projet éducatif et d'amélioration des conditions de recrutement, d'emploi, de rémunération et de conditions de travail des personnels. Elle en appelle d'autres, tant au plan national qu'au niveau local dès la rentrée. Ainsi dès le mois de septembre, le SNES proposera aux partis politiques qui le souhaiteront de poursuivre le

dialogue sous la forme de rencontres régulières sur les dossiers les plus problématiques : formation des maîtres, revalorisation, organisation des enseignements. Il rendra compte régulièrement dans *L'US* et sur son site de la teneur des discussions et associera les personnels à cette démarche sous des formes variées : réunions publiques, forums, stages syndicaux, publications... ■

Roland Hubert



© Clément Martin



© Clément Martin

VERBATIM...VERBATIM...VERBATIM...



BENOIT HAMON (Parti socialiste)

« Est-ce que l'objectif aujourd'hui est l'égalité réelle ou (...) l'égalité des chances ? La priorité des socialistes ce sera de rechercher l'égalité réelle, c'est-à-dire par priorité aujourd'hui de considérer que c'est d'abord la hiérarchie entre les positions sociales qu'on doit réduire, la distance entre les différents barreaux de l'échelle sociale qu'on doit réduire et pas simplement de se préoccuper d'organiser une compétition équitable entre tous les individus pour qu'ils accèdent à des positions qui restent inégales. »



JEAN-LUC MÉLENCHON (Parti de Gauche)

« L'école est à l'articulation du contrat social. (...) Les qualifications professionnelles sont données par des diplômes garantis par l'État et ce sont ces diplômes qui permettent la négociation des conventions collectives. Donc ici sur la question de la qualification professionnelle que j'oppose au terme de compétences se noue la question de savoir comment les ouvriers, les employés, les salariés peuvent négocier la rémunération du savoir qu'ils ont acquis. L'école est le lieu où le savoir prend sa valeur d'usage et sa valeur d'échange. »



YANN FORESTIER (Les Verts)

« Pour nous un enseignement secondaire vraiment démocratique, ça serait une redéfinition de ce que serait l'école fondamentale (...). Ce qui suppose un socle commun clairement défini mais aussi un métier d'enseignant repensé, redéfini et la remise en cause d'un certain nombre d'habitudes qui paraissent fondamentales dans le secondaire, par exemple l'organisation du type : un cours équivaut à une heure, une discipline, un professeur. »



ALAIN HAYOT (PCF)

« L'urgence pour les communistes est l'élaboration d'un projet transformateur. Un projet qui ne soit pas élaboré d'en haut (...) et qui porte une ambition politique en référence à une autre conception de la société que nous avons : les exigences de la culture commune de haut niveau dispensée à tous les futurs citoyens, des formations qualifiantes et diplômantes, adossées à des disciplines et à des savoirs qui donnent la capacité aux jeunes de comprendre le monde dans lequel ils vivent et pas simplement de pouvoir s'y glisser. »

Un compte rendu intégral du forum sera disponible dès le mois de juillet sur le site du SNES

Une lutte en partie victorieuse

Tel est le titre du communiqué des onze (cf. site FSU). Effectivement, le ministère de l'Immigration a publié le 18 juin 2010 un texte exposant de nouveaux critères de régularisation par le travail. Après plus de huit mois de grève de 6 250 travailleuses et travailleurs, c'est la reconnaissance comme salariés de ces migrants illégaux qui contribuent à la richesse du pays.

« Ce texte marque sans contexte une avancée significative », déclare Francine Blanche, secrétaire confédérale de la CGT, puisqu'il définit des critères objectifs, contraignants, qui assurent l'égalité de traitement, que le salarié vienne d'une grande entreprise de la région parisienne ou d'une PME au fin fond de la France. Il reste maintenant à se concentrer sur les grévistes : il y a encore 25 piquets de grève en région parisienne. Les salariés n'ont théoriquement pas le droit de travailler. Les patrons n'ont, légalement, pas le droit de les embaucher. Il leur faut tout de suite un papier provisoire (en attendant la régularisation définitive), leur permettant de se déplacer et de travailler.

« Nous avons fait céder le gouvernement ajoute Brigitte Cerf (FSU), ce qui n'est pas rien. Mais la victoire n'est pas totale : ce texte ne doit pas avoir une durée limitée. » Car l'objectif des onze est bien d'obtenir la régularisation de tous les sans papiers. ■

Philippe Castel

AVANT-PROJET DE LOI BESSON

Quatrième texte en sept ans, ce projet de loi vise à aggraver la condition des étrangers en France, par la transposition dans le droit français de la « directive de la honte » : prolongement de la durée de rétention de 30 à 45 jours, mise à l'écart des juges, interdiction de retour de deux à cinq ans... Bref, un pas de plus dans la politique xénophobe et insidieusement une nouvelle attaque du droit d'asile. Analyse collective du projet (UCIJ) : <http://www.gisti.org>

INTERVIEW DE YANG FEN QUN

L'Université syndicaliste : Fen Qun, vous faites partie des 6 000 grévistes. Expliquez-nous votre itinéraire...

Je suis arrivée en France en 2004, en laissant ma famille, mon petit garçon de 5 ans à Canton, pour gagner de l'argent. Je ne parlais pas un mot de français. J'ai d'abord été prise en charge par une filière chinoise. J'ai travaillé dans l'aide à la personne. Au moment de la grève, j'étais serveuse dans un restaurant près de la Gare de Lyon. Avec l'aide de mon patron vietnamien, je suis allée à la préfecture pour obtenir des papiers. En vain. Alors j'ai diffusé un message sur l'internet chinois et les Chinois sont entrés dans le mouvement, progressivement.

L'US : C'est une des caractéristiques du mouvement, la mobilisation des Chinois à la grève...

C'est vraiment la première fois depuis longtemps qu'ils participent en si grand nombre. Nous sommes 700 environ. Comme je me débrouille pas mal en français

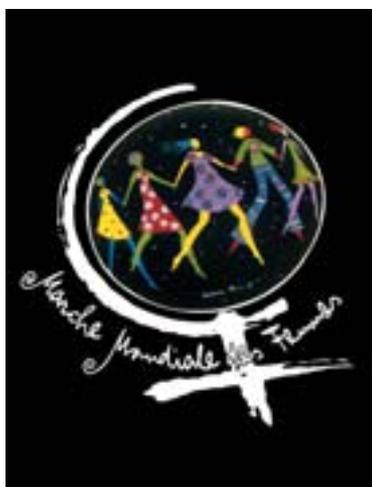


– j'ai pris des cours pendant un mois, puis mon métier m'a permis de progresser –, je suis leur porte-parole. J'interviens dans les meetings, j'anime des réunions et je les représente lors des collectifs.

L'US : Depuis le 18 juin, après plus de huit mois de grève, il semble y avoir une issue...

Heureusement car c'est vraiment difficile de tenir malgré la solidarité de tous. Je ne peux plus envoyer d'argent en Chine. Si je suis régularisée, je resterai encore un peu pour aider ma famille et je repartirai. J'ai hâte de retrouver mon fils. Mais la plupart des Chinois veulent rester ici : ils y ont leur famille, leurs amis, leur travail.

Maintenant une question reste à régler : le texte doit inclure les travailleurs au noir qui sont nombreux chez nous. Cela dit, c'est une belle avancée, mais la lutte continue.



Marche mondiale des femmes : ... à poursuivre

Les 12 et 13 juin derniers, à Montreuil, ont eu lieu le forum de la Marche mondiale des femmes et une manifestation à Paris. Tous les cinq ans, ce rendez-vous permet d'échanger autour de questions globales, cette année ; les femmes et la guerre, les violences, le travail des femmes, les biens communs – les services publics. Rendez-vous dès septembre avec un colloque sur « Faire et écrire l'histoire, féminisme et lutte

de classes de 1970 à nos jours » à Paris le 25 septembre, une manifestation nationale pour le droit à l'avortement le 6 novembre, journée contre les violences faites aux femmes le 25 novembre... Le combat pour une égalité réelle entre femmes et hommes fait intégralement partie des combats du SNES. ■ **Ingrid Darroman**

Pour plus d'informations : <http://www.collectifdroitsdesfemmes.org>

Livres

Les aventures de la dialectique



Ce titre était déjà pris par Merleau-Ponty, René Mouriaux s'est rabattu sur *La dialectique d'Héraclite à Marx*, une sorte de programme. Du passé faut-il faire table rase ?

Les philosophes du passé sont-ils toujours dépassés ? Ces questions se posent aujourd'hui comme elles se sont posées dans le passé. La réponse se trouve dans le parcours de la philosophie. Pour éclairer la méthode utilisée par Marx, la dialectique, qu'il emprunte à Hegel « en la remettant sur ses pieds » et en l'incluant dans le « matérialisme historique ». Sur cette route de la connaissance, chaque jalon devient un moment pour construire un raisonnement en lien avec la réalité. La prise de conscience, l'explication du monde est loin d'être évidente. Il faut conceptualiser pour arriver à des « abstractions réelles », pour reprendre le terme de Marx. Si l'on voulait résumer cette thèse - qui est aussi une introduction à une histoire raisonnée de la philosophie - il faudrait dire que l'auteur nous incite à critiquer le monde tel qu'il est pour en voir la réalité de ses fonctionnements.

• *La dialectique d'Héraclite à Marx*, René Mouriaux, 251 p., Syllepse.

Une école sociologique française



La sociologie des mouvements sociaux se situe, suivant les auteurs, à l'intersection de la science politique, de la sociologie et de l'histoire, et nous vient des États-Unis. L'école française aurait des traits distinctifs en lien avec les mouvements des « sans » et des mobilisations altermondialistes. Ce livre essaie de faire le point de ces « nouveautés », à partir notamment de l'œuvre de Charles Tilly, en faisant la part belle à la sociologie critique et refusant le positivisme. Ils débordent sur la place des émotions dans le militantisme - même si le sujet a déjà été traité dans le passé - et les logiques de l'engagement qui permettent d'appréhender les formes actuelles de mobilisation et de construction des structures politiques, associatives et syndicales. À méditer pour penser nos mouvements.

• *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, sous la direction d'Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier, La Découverte/Recherches, 328 p.

Sortir de la récession

Les auteurs, Patrick Artus et Marie-Paule Virard, ne sont en rien liés au mouvement syndical. L'une est l'ancienne rédactrice en chef d'*Enjeux Les Échos*, l'autre directeur de la recherche de Natixis. Il faut rappeler ces fonctions pour comprendre le sel de leur raisonnement et leur conclusion contenue dans le titre et le sous-titre : *Pourquoi il faut partager les revenus, le seul antidote à l'appauvrissement collectif*. Leur proposition, aug-

RSA

Un bilan loin d'être positif

Alors que le décret relatif à l'extension du Revenu de solidarité active aux moins de vingt-cinq ans vient d'être publié pour une mise en œuvre au 1^{er} septembre, on peut s'interroger sur le bilan du RSA, un an après sa création par Martin Hirsch, alors secrétaire d'État aux Solidarités actives.



© Fotolia.fr/Chany

Il faut rappeler que l'objectif affiché était d'aider les « travailleurs pauvres » à sortir de cette pauvreté, ce que le RMI n'avait pas réussi à faire.

Environ 1,76 million de foyers bénéficiaires étaient comptabilisés en mars : 1,132 million touchant uniquement le RSA *socle* (ex-RMI et API), 437 000 percevant uniquement le RSA *activité* et 189 000 bénéficiant des deux prestations (626 000 bénéficiaires du RSA activité au total, alors que Martin Hirsch tablait sur 800 000 fin 2009 et 1,7 million en fin d'année 2010). Des chiffres donc insuffisants au regard des personnes qui auraient dû être concernées.

Le chômage a évidemment pesé en empêchant des reprises d'emploi. De plus, le traitement des dossiers s'avère long et complexe et une partie des bénéficiaires potentiels en sont mal informés. Il est donc difficile de dire si le dispositif a permis aux anciens

bénéficiaires du RMI de « travailler plus », mais on peut à coup sûr douter qu'il ait permis de sortir de la pauvreté, même s'il en atténue quelques effets. Son attribution a parfois entraîné le recalcul d'autres aides et leur baisse ou suppression (prime de Noël, aide au logement...), annulant pour l'essentiel le gain initial. La FSU avait critiqué le dispositif, qui nous paraissait ouvrir surtout aux employeurs potentiels de nouvelles aubaines (recrutements à temps très partiels, payés *a minima*), et sans financements suffisants pour accompagner la reprise d'emploi, malgré les efforts des conseils généraux. Il laissait penser que les chômeurs ne voulaient pas travailler et qu'il fallait donc les y encourager, au nom d'une lutte contre l'assistanat. Pour les jeunes, qui n'avaient pas accès au RMI avant l'âge de 25 ans, le RSA peut apparaître comme une petite avancée.

Cependant, on est très loin d'une généralisation. Peu financé (500 millions d'euros), ses conditions en sont très contraignantes, puisqu'il faut avoir travaillé deux ans à temps complet ou partiel - éventuellement de manière discontinuée - dans les trois ans qui précèdent la demande, pour pouvoir en bénéficier. Cela élimine la grande majorité des jeunes, dans une période de chômage massif. De plus, le jeune ne sera alors plus considéré comme enfant à charge, notamment pour le calcul du RSA... pour ses parents.

Pour Nicolas Sarkozy « *Il ne s'agit pas de créer un RMI jeunes, qui ferait de nos jeunes des assistés* »... c'est un « *nouveau droit social* ».

Notre conception du droit social n'étant pas la même, nous considérons qu'on est bien loin de l'allocation d'autonomie pour la jeunesse que la FSU revendique. ■

Elizabeth Labaye

Régulation financière : en panne

L'US : À la veille du G20 de Toronto, quel bilan peut-on faire des promesses de régulation de la finance ?

Dominique Plihon : En avril 2009, le G20 de Londres avait des propositions en apparence ambitieuses. Depuis, rien de décisif ne s'est passé. Sur les paradis fiscaux, les avancées sont en trompe-l'œil. Les paradis fiscaux majeurs comme Londres, Singapour ont été laissés de côté. La méthode consistant à classer ces pays en catégories blanche, grise et noire revient à dire qu'il y a de bons paradis fiscaux dès lors qu'ils signent des conventions bilatérales entre États permettant des échanges d'informations. Par exemple, Monaco a été « blanchi » après avoir signé des conventions avec douze États dont les Bahamas, le Liechtenstein, le Luxembourg, Qatar, Samoa, Saint-Marin et Saint-Kitts, autant de paradis fiscaux notoires.

Sur les fonds spéculatifs, les *hedge funds*, rien n'a été fait. Le projet de directive de la Commission européenne visant à imposer que les gérants de *hedge funds* soient contraints de s'enregistrer en Europe afin d'y vendre leurs produits a été freiné par Londres.

Les marchés de gré à gré, particulièrement opaques, et sur lesquels s'échangent les produits les plus spéculatifs (« produits dérivés »), n'ont pas été mis sous contrôle comme le montre le rôle



© Fotolia.fr/AR

qu'ont joué les fameux CDS⁽¹⁾ dans la crise de la dette publique grecque.

Les travaux lancés par le G20 de Londres pour mettre en place un Conseil de Stabilité Financière n'ont pas abouti.

L'US : Aucune avancée n'a été enregistrée ?

D. P. : Principal résultat du G20 de Londres, les ressources du FMI⁽²⁾ ont triplé, mais il n'a pas changé sa doctrine. Depuis le début de la crise, le FMI est venu au secours de pays comme la Hongrie, la Lettonie, la Roumanie et la Grèce, mais en imposant des plans d'ajustement qui ont un coût social élevé et qui enfoncent ces pays dans les difficultés.

Il y a une avancée potentielle avec la taxation des banques ou des transactions financières. En avril, un rapport du FMI a proposé de taxer les opérations ris-

quées des banques ou leurs profits : l'objectif serait de créer un fonds venant au secours des banques en difficultés. Cette idée discutable (elle pourrait conduire les banques à prendre des risques) a été rejetée par des pays comme le Canada, l'Australie, des pays émergents. Quant à la taxation des transactions financières (actions, change, produits dérivés), elle ne sera pas à l'ordre du jour, Merkel et Sarkozy font semblant de la soutenir.

Obama essaie de faire passer une législation visant à cloisonner les activités bancaires pour empêcher les banques de spéculer avec l'argent des déposants. Mais en Europe il y a une forte opposition des milieux bancaires.

Ceux-ci s'opposent également à de nouvelles règles prudentielles, comme les critères de fonds propres plus importants.

Suite au rapport Larosière, la Commission européenne a proposé de créer une agence de supervision européenne et un Conseil du risque systémique, ce qui est positif. Mais celui-ci n'aura qu'un rôle consultatif et il sera présidé par la BCE⁽³⁾, ce qui pose le problème du contrôle des autorités politiques européennes sur celle-ci.

L'US : Comment expliquer cette situation ?

D. P. : Après le krach de l'automne 2008, les États ont pris peur et manifesté des velléités de régulation. Depuis, les banques se sont redressées (avec les fonds publics) et ont reconstitué leur pouvoir de lobbying. Les pouvoirs politiques sont sous la coupe des intérêts financiers et ne sont pas prêts aux réformes radicales qui seraient nécessaires. En fin de compte, le G20 risque d'être surtout animé par le débat sur les politiques économiques, Obama reprochant à l'Europe d'adopter des politiques d'austérité qui reportent la sortie de crise et préparent la déflation. ■

Propos recueillis par **E. Labaye**

(1) CDS : *Credit default swap*

(2) FMI : Fonds monétaire international

(3) BCE : Banque centrale européenne

menter les salaires pour alimenter le marché final, seul moyen, dans le contexte de la crise actuelle, des crises en fait, de combattre la récession.

Leur analyse de la « déglobalisation » - un concept intéressant - les conduit à concevoir une autre Europe plus solidaire pour en « finir avec un capitalisme exténué ». Sans aller jusqu'au socialisme, ils sont sur la bonne pente...

• *Pourquoi il faut partager les revenus*, P. Artus/M-P. Virard, La Découverte, 182 p.

Pour l'euthanasie de la finance

Une thèse qui a deux entrées. La première analyse justement le fonctionnement des marchés financiers qui appellent la corruption. Jean de Maillard est magistrat et se situe donc sur le terrain des règles collectives. Il dessine des analogies entre ces marchés et la mafia. Une charge intelligente qui passe par la contestation du poids des agences de notation. L'autre est une défense et illustration du capitalisme industriel contre la mainmise de la sphère financière, contre ce court-termisme qui empêche la réalisation des investissements productifs et par là-même de sortir de la crise actuelle. Ce livre, *L'arnaque*, du coup, révèle la lutte des capitalistes industriels contre les capitalistes financiers. Pour l'instant ces derniers gagnent encore, mais une des sorties capitalistes de la crise se trouve dans cet affrontement.

• *L'arnaque. La finance au-dessus des lois et des règles*, Jean de Maillard, Le débat/Gallimard, 305 p.

Une question sociale : le climat

Florence Rudolf dans ce petit livre stimulant reprend les termes de la crise écologique passant par le réchauffement climatique. Elle veut sortir la crise écologique de sa dimension « naturelle » pour la faire accéder à une question sociale, politique donc, de première importance et d'urgence. Une argumentation qui permet de trouver les moyens de convaincre les politiques comme les citoyen(ne)s de s'emparer de ce problème pour trouver des solutions. Elle indique dans le même temps les limites de la seule action individuelle passant par la culpabilisation des comportements. Sociale signifie que les résolutions sont collectives et passent par un changement - osons le terme - de paradigme.

• *Le climat change... et la société*, Florence Rudolf, La Ville brûle, 127 p.

Comment définir l'entreprise ?

Intuitivement, on sait que la notion même d'entreprise est interrogée. Les modèles se sont transformés dans le contexte d'un capitalisme financier dominant le capitalisme industriel et d'une métamorphose du travail. Olivier Weinstein, dans *Pouvoir, finance et connaissance*, analyse les changements de l'entreprise sous les coups de boutoir des



© Fotolia.fr/Ktsdesign

DICTIONNAIRE

D comme Déflation

La déflation ne fait pas partie, contrairement aux apparences, de l'ordre des signes monétaires.

Elle n'est pas non plus, et pour cette raison, l'inverse de l'inflation. Elle se traduit bien pourtant, en terme d'indicateur statistique, par la baisse de l'indice des prix, à la production – ou sortie d'usine, sans tenir compte des frais de distribution – pour l'essentiel, et, dans les cas graves, comme lors de la crise des années 1930, par une chute de tous les prix. Cette baisse n'est pas due à la revalorisation du signe monétaire mais aux effets mêmes de la crise, de la récession. La surproduction, soit le moment où toute la production fabriquée ne se vend pas sur le marché, se manifeste par une destruction de marchandises qui passe par la chute des prix. La baisse des prix est un indicateur de la profondeur de la récession. Keynes, dans *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, proposait de répondre par la création monétaire pour lutter contre la baisse du marché final. Dans ce contexte, l'inflation sera sous-jacente. Elle ne se manifestera pas. L'indicateur unique mesurant inflation et déflation, l'indice des prix, n'augmentera que faiblement. Dans les réponses



© Fotolia.fr/Nimbus

des banques centrales et des États à la crise actuelle, le moyen de la création monétaire est massivement utilisé mais seulement pour éviter à chaque banquier ou assureur de faire faillite dans le court terme, faute de pouvoir faire face à ses échéances. C'est une vision micro économique qui ne permet pas d'agir sur le circuit économique et de relancer l'économie. Dans le même temps, et toujours avec cet horizon de court terme et micro économique, les États se sont lancés à corps perdu dans une politique dite déflationniste, de baisse de la dépense publique – dixit Fillon –, et non plus des dépenses publiques, marquant la volonté du gouvernement de

diminuer tous les financements des services publics conduisant à leur privatisation. Une politique qui avait déjà fait ses preuves en France en 1934-35, et Laval, alors président du Conseil, avait décidé de baisser de 10 % le salaire des fonctionnaires. La politique actuelle de non-remplacement des départs à la retraite et de diminution des pensions est de la même veine mais en 3D. La conséquence est connue. Une manière de planifier la prochaine récession qui sera plus profonde que celle de 2008-2009. La prévision de croissance de 2,5 % du gouvernement français pour 2011 est « *un peu audacieuse* » a déclaré Christine Lagarde en humoriste qui s'ignore. En dehors de la réalité serait plus juste. La croissance de cette année 2010 sera inférieure au 1,4 % prévu dans le budget. Un des changements, dû à la crise, porte sur les réactions des économistes : ils mettent en garde contre les risques de dépression contenus dans cette politique antisociale. Même les opérateurs sur les marchés financiers, qui ont voulu cette politique via la baisse de notation des dettes souveraines, ne sont pas rassurés... Le mouvement social et citoyen se doit de peser aussi sur les choix économiques qui sont aussi des choix politiques et sociaux. ■

Nicolas Bénéès



© Fotolia.fr/Laxmi



impératifs d'augmentation du profit à court terme des marchés financiers et des caractéristiques de ce qu'il appelle le « capital-connaissance », renforçant le court-termisme. Il faut renouveler les innovations, vraies ou fausses, au détriment de la recherche fondamentale et de l'industrialisation. Ce modèle « libéral » financier de l'entreprise semble avoir vécu. Les contradictions sont trop fortes. Un retour du capitalisme industriel semble s'effectuer aux États-Unis... Une thèse qui mêle micro et macro économique pour offrir une critique de toutes les thèses d'économie d'entreprise.

• *Pouvoir, finance et connaissance, les transformations de l'entreprise capitaliste entre 20 et 21^e siècle*, O. Weinstein, La découverte/Textes à l'appui/économie, 200 p.

Une revue d'histoire contemporaine, « Dissidences »



Une partie de notre histoire/mémoire reste souvent méconnue. C'est le cas des « groupuscules » - comme disait le ministre de l'Intérieur de ces années 60-70 - d'extrême gauche comme les Prochinois et les maïssimes en France [et dans les espaces francophones]. La révo cul - comme l'écrivait Simon Leys, vrai spécialiste de la Chine -, sous sa forme de mythe, avait fait des émules. Une analyse un peu trop noire de la situation - le fascisme était là ! en 1970 - avait permis de justifier des opérations de résistance, ou conçues comme telles. Il y eut, dans ces années, une profusion de groupes. Leur parcours est chaotique. Sans parler des « Albanais » - ceux qui se reconnaissent dans Hodja. La revue commence à faire un peu le point sur ces mouvements pour que puisse s'engager une réflexion sur cette période.

• *Dissidences* n° 8, Le Bord de l'Eau éditions, 20 euros.

La face cachée des États-Unis



L'ouragan Katrina a permis de faire éclater au grand jour un scandale dont les journaux américains ne parlaient pas, l'existence des pauvres. Ce petit livre de Romain Huret veut leur redonner leur place, en écoutant leur silence d'abord pour ensuite essayer d'en dresser une typologie sans les mettre à distance. Il décrit une force de travail sur-exploitée, exténuée, éclatée. La prospérité n'avait pas su faire disparaître la pauvreté, la crise l'a démultipliée en augmentant le nombre de travailleurs pauvres, vivant en dessous du seuil de pauvreté, chassés trop souvent de leur maison et obligés de travailler pour l'économie dite « informelle », sans garantie d'aucun droit. Une autre manière d'approcher l'Amérique.

• *L'Amérique pauvre*, R. Huret, Éditions Thierry Magnier, 123 p.

DOSSIER

Le corps de l'élève dans les apprentissages

Apprendre à *Être*



Dossier coordonné par Carole Condat ; réalisé par Christian Allemand, Sandrine Charrier, Carole Condat, Christian Couturier, Ingrid Darroman, Magali Espinasse, Béatrice Gaultier, Valérie Héroult, Xavier Hill, Olivier Lelarge, Thierry Reygades et Véronique Vanier.

À l'adolescence, le corps connaît des transformations majeures qui interfèrent sur l'écoute, la concentration et la motivation d'un certain nombre d'élèves et s'accompagnent d'un questionnement sur sa propre identité et son rapport aux autres. Ce corps, parfois encombrant, qui change trop vite, a un impact sur la qualité des apprentissages. Le système éducatif y prête-t-il assez d'attention ?

Même si l'élève adolescent n'est plus réduit par notre système éducatif à un pur esprit, il n'est pas encore assez considéré comme un « tout » dont les multiples dimensions – corporelle, émotionnelle, manuelle, intellectuelle – sont pleinement prises en compte. L'espace scolaire n'ignore pas le corps mais s'en méfie souvent, et valorise le corps discipliné et contrôlé au détriment d'une expression corporelle qui pourrait accompagner et aider l'entrée dans les apprentissages. Le corps de l'élève est souvent cantonné aux cours d'éducation physique et peu d'espaces et de temps permettent aux adolescents de se l'approprier ou de l'interroger. La prédominance de la culture écrite et des pédagogies frontales (souvent imposées par des conditions de travail dégradées et des effectifs surchargés), alliée à des codes sociaux qui définissent des gestuelles précises pour marquer l'attention, la concentration ou le respect, a souvent masqué l'évidence que le corps participe pleinement à tous les apprentissages.

Si on regarde du côté des contenus, le corps est peu enseigné. À la demande de l'opinion publique et des autorités politiques, la priorité est plutôt donnée à des actions prophylactiques qui se réduisent souvent à l'apprentissage de comportements de domaines aussi variés que la santé et la sécurité.

Ce dossier est l'occasion de croiser les regards de la communauté éducative. Infirmières, CPE, collègues d'EPS, enseignants des disciplines générales et techniques ont interrogé la place donnée au corps de l'élève dans leurs pratiques. Une constante émerge de ces contributions : la problématique corporelle « traverse » l'ensemble des disciplines. Quel que soit le domaine travaillé, le corps est en jeu. Le corps n'est donc pas, à l'école ou ailleurs, l'élément neutre des apprentissages. Considéré et valorisé, il peut participer pleinement à un développement – et donc à un enseignement – équilibré qui vise à former simultanément des corps intelligents et des intelligences corporées. Les pistes de réflexion sont nombreuses et le chantier est immense, bien loin des solutions faciles du sécuritaire ou de l'enfermement du débat sur les rythmes scolaires au nombre d'heures de cours hebdomadaires. ■



En classe

Quelle place pour le corps de l'élève ?

Question posée dès 1983 par Claude Pujade-Renaud dans *Le Corps de l'élève dans la classe* (collection Science de l'Éducation aux éditions ESF, Paris).

Question reprise en 2004, par les éditions Adapt du SNES, dans *Corps et pédagogie*.

Question récurrente du corps et de sa place dans la relation pédagogique qui a pris une telle épaisseur qu'elle est devenue un sujet qui fédère chercheurs et colloques autour d'elle puisque les *Rendez-vous de l'histoire de Blois de 2009* avaient pour thème : « Le Corps dans tous ces états », et qu'en mars 2010, la revue *Diversité* du Sceren-Cndp intitulé son n° 160, *Du côté du corps*.

On ne peut que se réjouir de cette réflexion lorsque l'on constate la difficulté dans le système éducatif français de prendre la mesure de ce qui se joue dans les corps, à travers les actes d'apprentissage.

Quelle conscience avons-nous de ce qui se passe, quotidiennement, dans ce corps à corps, entre l'enseignant et sa classe ? Corps du sujet élève qui se déréalise dans la relation



© Thierry Nectoux

La situation de classe impose des contraintes physiques que nous assimilons souvent à des valeurs d'écoute

pédagogique pour devenir un corps objet assujéti à l'immobilité, attachée en France, à la réception du savoir.

La situation de classe impose des contraintes physiques que nous assimilons souvent à des valeurs d'écoute, d'attention. L'élève trop « vivant » est considéré comme dérangeant, ingérable, pénible. *A contrario* celui qui ne se manifeste pas, qui est silencieux, est bienvenu, il est gratifiant et réconfortant pour l'enseignant qui peut considérer que ce corps silencieux est un corps à l'écoute... jusqu'à ce que ce corps s'amollisse, se cale contre le radiateur, ou s'écroule sur sa table. Cette attitude corporelle devient alors insupportable, car elle indique clairement l'abandon d'attention, le non-intérêt face au discours du professeur. Pour les jeunes, la contrainte de l'immobilité correspond souvent à une absence intellectuelle malgré la présence physique. Pour certains, l'exercice est tellement difficile qu'il s'agit de trouver des moyens, même infimes, de contrer ce silence corporel assourdissant. L'élève rumine, balance le pied, ou se balance sur sa chaise, gomme, gribouille, tapote, fait claquer son stylo et aujourd'hui malgré l'interdiction, envoie des textos. D'autres restent appareillés à leur MP3 pendant le cours, cachant leurs écouteurs sous leurs cheveux et leurs vêtements. Ces comportements traduisent un véritable mal-être face à la posture exigée de réception du savoir dans notre système.

Accepter que les corps parlent, non dans un envahissement vain, mais dans ce qu'ils peuvent libérer d'énergie pour s'exprimer et prendre une part active à la construction et à l'acquisition du savoir reste, certes, une utopie dans le contexte de « plus d'élèves par classe ». Cependant continuer à réfléchir la classe comme un corps unique génère violence et comportements ingérables tant pour les élèves que pour les enseignants.

Rétablir l'usage des cinq sens dans les apprentissages donnerait accès à la curiosité, à la créativité et, tout en respectant la norme collective, laisserait émerger un sujet individuel. Donner place au corps, c'est aussi reconnaître chaque individu qui l'habite. ■

Les mots de l'infirmier

Le corps qui change

Mardi matin récréation de 10 heures à l'infirmierie : Morgane, élève de Quatrième vient avec deux copines et un copain de classe. Les quatre mêmes élèves depuis le début de l'année se présentent et, comme chaque fois, le scénario se répète.

Aujourd'hui, c'est Morgane qui prend « prétexte » d'un problème de santé et pendant ce temps-là, selon un rituel immuable, les trois autres se dirigent vers la toise et se mesurent. « *Eh ! Madame, j'ai pris un demi-centimètre en un mois, moi un centimètre et moi rien du tout, j'en ai marre de ne pas grandir... mais ma mère est toute petite... Moi mon père est vachement grand...* » Et ce sera ainsi jusqu'à la fin de l'année.

Jeudi 15 h 30, salle des professeurs : Julien professeur d'EPS est manifestement contrarié. « *Qui a eu Aurélien en cours ces jours-ci ? Jusqu'à présent il était vachement bon et là, comme il a grandi rapidement, il fait tout de travers ! Je commence un cycle de tennis de table et mon Aurélien tape quasi systématiquement à côté de la table, il se cogne de partout, je te dis même pas quand il faut jouer en double !* » (Moi dans ma tête, « *Et oui, Aurélien, il a pris près de 10 cm depuis le début de l'année, cela ne doit pas être facile d'ajuster la bonne longueur de bras ! On va en parler avec Julien, mais pas devant tout le monde secret professionnel oblige...* ».)

Ce corps qui change et vite...

Il n'est pas si facile de s'approprier ces changements physiques et physiologiques, de s'adapter à eux, de faire avec. Les changements extérieurs les plus visibles interrogent les élèves de manière ambivalente. Ils les espèrent, les souhaitent, les guettent... Devenir grand ! Ils les redoutent, ne les comprennent pas. Ce corps leur échappe (éjaculations nocturnes, érections spontanées, règles...). Ils ne reconnaissent pas ce corps qui devient objet de désir pour d'autres... ce corps qui peut me faire mal et qui parfois, de

Quelques chiffres

14 millions

Nombres de passages à l'infirmierie par an dans les collèges et les lycées.

81 %

Des demandes de contraception d'urgence par des élèves mineures ont été délivrées par les infirmieries scolaires.

40 %

Des motifs de passage à l'infirmierie scolaire sont une demande d'écoute et d'aide.

Source : rapport Poletti d'octobre 2008.

Source : le cahier statistique de l'infirmière.

manière inattendue, me fait plaisir. Ce regard de l'autre qui me trouble... Mince, ces boutons d'acné, face de pizza. Ce corps, aussi générateur d'anxiété.

Pour d'autres, ce corps qui ne change pas, ou pas assez vite, les seins qui ne poussent pas, « je suis la seule à ne pas être réglée madame !, ma voix n'a pas mué, je suis le plus petit et j'ai le plus petit... ».

Mettre des mots

Ce corps qui change, s'exprime le plus souvent derrière une plainte somatique (céphalées, maux de ventre, troubles du sommeil...) ou des demandes de conseil... pour la copine. Il n'est pas facile pour un adolescent d'y mettre des mots, c'est à l'infirmière de l'aider à nommer ces parties du corps, ces sensations, de les apprivoiser, de s'appuyer sur la plainte pour mettre en mots leurs maux. Abaisser les tensions, accompagner et relativiser, ce travail est à faire avec l'objectif de permettre à « l'enfant » de ré-acquérir le plus tôt possible sa position d'élève et, de cette façon, le remettre dans un parcours de réussite scolaire. Parce que l'infirmière connaît bien les risques de dysmorphophobie et sa gravité, elle n'utilisera pas la norme en première intention mais seulement pour rassurer.

Rôle du soin infirmier

Nous sommes ici dans le fondement du soin infirmier à l'Éducation nationale, « L'infir-



© Thierry Nectoux

mier(ère) accueille tout élève qui le (la) sollicite pour quelque motif que ce soit, y compris d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité ». Cette spécificité holistique du soin infirmier à l'Éducation nationale s'appuie sur des compétences réglementaires de la profession acquises lors de la formation initiale mais pas seulement. L'infirmière doit ainsi adapter son soin à cette population qui va majoritairement bien au regard des critères habituels de pathologie et

qui pourtant va mal au regard des critères actuels de santé publique puisque le mal-être est identifié comme la deuxième cause de mortalité chez les adolescents. L'infirmière scolaire doit prendre en compte ce double aspect : d'une part, en accompagnant l'anxiété générée par ces changements pour aider au réinvestissement le plus rapide de la fonction élève et, d'autre part, en veillant au repérage de situations de risque grave chez les adolescents dans le but d'une orientation adaptée. ■

Les changements extérieurs les plus visibles interrogent les élèves de manière ambivalente

Éduquer au respect du corps en éduquant à la sexualité et à la vie affective

Depuis 2003, les équipes pédagogiques sont dans l'obligation d'intégrer dans le cursus des élèves au moins trois séances d'éducation à la sexualité chaque année de la Sixième à la Terminale. Ces séances, animées par des personnels formés⁽¹⁾, qu'ils soient enseignant-e-s (et pas seulement de SVT), documentalistes, CPE, COP, AS, infirmières, AED ou chefs d'établissement parfois, accompagnés ou non de professionnels de ces questions (planning familial, Centre d'information aux droits des femmes...) permettent à nos élèves de traiter de questions primordiales à l'adolescence : la relation à leur corps et au corps de l'autre, le désir, le respect du désir, de l'histoire de l'autre et de sa singularité...

Ces séances sont des lieux non seulement d'apprentissages (comment fonctionne son corps, pourquoi ai-je besoin de connaître les risques, les moyens de se protéger, les moyens de contraception) pour mieux aborder une sexualité épanouie, mais permettent souvent aux élèves de travailler et de débattre de sujets insuffisamment traités ou encore tabous dans les programmes : le genre, l'homosexualité, la bisexualité, la transexualité...

Les élèves peuvent ainsi s'emparer, sans parler de leur propre sexualité, de questions éminemment éducatives. Chaque individu a son propre

parcours personnel, et si parfois il est difficile de le comprendre, nous ne devons pas le juger mais le respecter. Les questions de genre et d'orientation sexuelle doivent être intégrées dans notre fonctionnement professionnel parce qu'elles ont un impact fort sur le quotidien et l'avenir des élèves, tant dans le domaine de la santé (sur-suicidalité des jeunes homos) que dans celui de la réussite scolaire (question de l'orientation fortement liée au genre).

C'est un enjeu primordial pour la société de demain que celui de la mise en place systématique de ces séances, qui ne se font dans les établissements que sur la base du volontariat. Des outils sont à notre disposition, des formations existent, nous devons nous en emparer. L'éducation à la sexualité fait intégralement partie de ce que doit être l'éducation à une culture commune de haut niveau qui est une revendication essentielle du SNES.

<http://www.education.gouv.fr/cid1107/education-a-la-sexualite.html>
<http://eduscol.education.fr/cid46864/education-sexualite.html>
<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>

1. Des formations existent dans de nombreuses académies dans les Plans Académiques de Formation.

20 %

Des jeunes ont une consommation d'alcool problématique et 20 % ont recours aux produits psychotropes.

Source : INPES.

1 sur 2

À 17 ans, 1 ado sur 2 a déjà fumé du cannabis, 1 sur 5 en consomme plus de dix fois par an et plus de 1 sur 10 plusieurs fois par semaine.

Source : INSERM.



Corps et pédagogie
Accord perdu entre le corps et le savoir ?

• Coordonné par Véronique Vanier, Adapt
Éditions 2004

www.adapt.snes.edu

Apprentissages

Le corps dans les enseignements

La conception de la culture commune portée par le SNES accorde une place fondamentale à la question du corps. La relation à son corps, à l'espace, aux autres est particulièrement importante pour la construction de l'individu et du citoyen. Le rapport au savoir, aux apprentissages, passe aussi par le corps.

Regarder, écouter, toucher, chanter, se déplacer dans l'espace, expérimenter, explorer, se confronter à des pratiques artistiques diverses, à la création, peuvent permettre aux élèves de s'impliquer sans savoir préalable dans un processus, dans une démarche de réussite, pour accéder ensuite à une pratique plus construite, plus réfléchie, à des savoirs, et à des œuvres artistiques. Ce processus qui implique d'abord corporellement les élèves, qui les engage, est un enjeu fort des disciplines artistiques aujourd'hui. Les pratiques artistiques et la création permettent également aux élèves de se confronter à la notion de choix, à s'y engager, à le défendre, à prendre des risques, à se confronter au regard des autres.

L'éducation musicale accorde une place très importante à la voix : travail sur la voix parlée et chantée, écoute de soi et des autres, accompagnement de la mue et écoute de sa nouvelle voix, écoute et dialogues filles/garçons, apprentissage de solidarités collectives, travail sur l'estime de soi et sur la confiance.

L'accès aux œuvres passe aussi par une appropriation corporelle où la voix a une place privilégiée. En travaillant par exemple des éléments mélodiques ou rythmiques en

L'école et particulièrement les cours de français ne prennent pas vraiment en considération le corps, comme si son rôle était d'apprendre à l'élève à l'oublier. Malgré le désir affiché de renforcer la place du sport à l'école, cet effacement du corps, des sensations, voire des sentiments est de plus en plus fort.

Les programmes de français favorisent l'abstraction, l'intellectualisme et se soucient trop peu de l'imagination et du ressenti des élèves. La prédominance de l'écrit sur l'oral est toujours très nette,

Le corps en littérature

par exemple. Même si l'on parle de théâtre, c'est en prenant très peu en compte la pratique du théâtre par les élèves.

Pourtant la littérature parle du corps, parfois de façon très concrète, voire crue. Elle aborde tous les sujets tabous par la symbolique, par l'invention langagière. Les nouvelles de Maupassant, étudiées en collège comme en lycée, ou *Les Liaisons dangereuses* (cette année en TL) par exemple, permettent d'aborder ces questions vives qui préoccupent les élèves et qui interrogent leur rapport au

corps : le sexe, la mort, la douleur, la violence... L'étude du poème de Baudelaire *Une charogne* incite les élèves à affronter des angoisses dont ils ne parlent pas facilement avec leurs parents ni même avec leurs camarades. Il est fondamental que l'école permette aux élèves d'oser découvrir ces textes au fond, même si ça les bouscule. Le rôle du professeur de lettres est de leur donner les moyens de mener leur propre réflexion sur ces textes, de façon à se construire en tant que sujet.

lien avec les œuvres écoutées, les élèves sont plus attentifs lors de l'écoute, car ils commencent par expérimenter corporellement des éléments musicaux qu'ils vont retrouver dans l'œuvre écoutée. Ils vont ainsi progressivement « s'approprier l'œuvre » car elle aura un sens pour eux. Ce chemin est souvent indispensable pour amener les élèves à apprécier une œuvre et à entrer dans les apprentissages.

En arts plastiques, dans tous les niveaux de classe, de nombreux travaux et problématiques (la représentation du corps, le portrait, la couleur, la matière...) amènent les élèves à mettre en place des interfaces où réflexion et implication corporelle donnent une assise aux acquisitions théoriques. Ainsi il paraît difficile d'aborder par exemple l'expressionnisme ou l'impressionnisme sans passer par une manipulation de la couleur en

tant que matière où le geste de l'élève vient rejoindre son intention.

En classe de Troisième, lors d'une séance de croquis (où chacun est modèle à tour de rôle), les élèves sont appelés à s'impliquer à plusieurs titres : en tant que modèle, placés en quelque sorte sur la « sellette », ils doivent tenir une posture en situation inhabituelle, accepter le regard des autres et sa traduction sur le support travaillé ; en tant que dessinateur, ils doivent être capables d'ajuster leur regard, le situer dans l'espace, de transposer leur observation sur un support. La variation des types de supports et d'outils (grands formats papier, carton ; argile, fusains, craies, pinceaux et encre...) donne à l'élève les moyens de ressentir son travail corporellement et lui permet ainsi de percevoir l'influence directe de son corps en mouvement sur son analyse. On pourra ensuite plus aisément approcher des œuvres. ■



À l'occasion du reportage photo qui illustre ce dossier, des élèves d'une classe de Seconde de la région parisienne se sont prêtés au jeu des tribus vestimentaires. Ils se sont regroupés selon leur « dress code ».

Un certain conformisme transparait : baskets, jean et sweat à capuche pour les garçons ; boots beiges, jupe courte et collants noirs pour plusieurs filles. Ballerines, slim et sacs de marque pour d'autres.

À les écouter, il semble bien que les codes vestimentaires soient d'abord dictés par... les jeunes eux-mêmes, souvent influencés par les médias, les magazines et les « people ». Le choix de ses vêtements se fait

avec ses copains et ses copines, avec ses frères et sœurs. Choisir ses vêtements, c'est revendiquer une identité mais aussi montrer son appartenance à une mouvance, à un groupe. Le vêtement permet aussi, pour certains, de se fondre dans le collectif et de cacher son corps. Ils ne sont pas dupes du poids excessif donné à l'apparence dans notre société. Plusieurs le dénoncent même et disent le vivre comme une pression.

Le corps sécurisé

Les activités professionnelles de production entraînent une métamorphose due à l'obligation du port de vêtements de protection et de sécurité.

La blouse d'atelier, le bleu ou la combinaison sont des uniformes où l'élève disparaît derrière l'habit. Il s'agit de protéger les jeunes mais également de les intégrer dans une communauté dépendante du métier : les combinaisons des mécaniciens sont bleues, les blouses des horlogers blanches, les cirés de chantier orange.

En plus de l'habit, certains signes personnels sont modifiés : les cheveux sont attachés sous peine d'être pris dans une machine tournante, les bijoux sont cachés sous peine d'être happés, les bagues sont enlevées sous peine d'être arrachées et de sectionner un doigt.

Dans les ateliers, ces risques sont rappelés par des signalétiques souvent très suggestives, où les corps sont déchirés, écrasés, broyés... Sont également représentés des



La blouse d'atelier, le bleu ou la combinaison sont des uniformes où l'élève disparaît derrière l'habit

conseils concernant la propreté et l'hygiène. Ces images suggèrent que le jeune serait responsable, seul, de l'intégrité de son corps. S'il est accidenté, c'est qu'il a fait une fausse manœuvre, il n'y aurait pas de responsabilité

du collectif, de l'organisation. Heureusement, le droit du travail est revenu sur cette conception et pointe aujourd'hui la responsabilité de l'entreprise dans les accidents durant le travail. ■

Vu de la vie scolaire

En récréation, les collégiens se « relâchent ». Les mouvements, les interactions y sont condensés, les corps se libèrent de l'étreinte scolaire. Courses, poursuites, jeux, rapports de force, gestes amicaux, conciliabules... Les comportements y sont très marqués selon le genre et l'âge. Au lycée, un pas est franchi dans la maîtrise de soi et du corps, frôlant souvent la réserve et le conformisme. La sensibilité au regard de l'autre et la conscience de soi dominant. Les identités s'y affirment, les marqueurs corporels y sont très visibles.



Cette construction identitaire s'inscrit dans une culture adolescente revendiquée.

Dans les collèges, la présence active de tous les personnels est nécessaire. Perturbée par les corps à corps et autres bousculades, une simple file d'attente est un exercice vite périlleux. Au lycée, l'encadrement est moins soutenu, vécu comme intrusif par les lycéens qui privilégient l'entre-soi. Les contacts physiques y sont plus mesurés, plus affectifs souvent.

Les savoir-être scolaires se renforcent au collège ou quelque fois s'inversent (figure du pitre). L'action éducative y a un rôle important, elle s'inscrit dans un climat propice aux apprentissages et vise à la fois la vie collective (respect de l'autre et du vivre ensemble) et l'épanouissement individuel (écoute et bien-être).

La continuité entre l'éducatif et le pédagogique donne tout son sens à la vie scolaire et se concrétise dans un projet éducatif collectif et cohérent, liant éducation à la responsabilité et à l'autonomie, et ne peut se contenter d'une approche répressive des corps. ■

Au lycée, la sensibilité au regard de l'autre et la conscience de soi dominant

Dans les programmes de SVT

Au collège, en Sciences de la vie et de la Terre, le corps est abordé en termes d'objet d'étude de ses principales fonctions : digestion, respiration, circulation, reproduction, relation..., en se cantonnant principalement au niveau de l'organe, tout en conservant une vision relativement globale ; il représente plus du tiers du programme. Cette étude est fortement ancrée dans le thème de convergence « Santé » : elle permet de poser les bases scientifiques expliquant le fonctionnement du corps, mais les intitulés des programmes présentent une très forte inclinaison pour les « éducations à... ». La vision du corps dans son ensemble est davantage du ressort des actions d'éducation à la santé et à la sexualité, inscrites au projet d'établissement, qui impliquent très souvent les enseignants de SVT et qui s'appuient sur les connaissances acquises de la Cinquième à la Troisième (actions souvent difficiles à mettre en place et pourtant constructives et enrichissantes).

Le lycée propose un approfondissement de certains thèmes abordés au collège, avec toujours une orientation assez prégnante dans le domaine de la santé. Pour le SNES, l'enseignement scientifique doit permettre à l'élève de comprendre le fonctionnement de son corps afin de pouvoir prendre des décisions éclairées et de se construire en adulte et en citoyen responsable.

Entretien

« La mixité n'est pas l'éducation à l'égalité »

La scolarité d'un élève se déroule généralement dans une mixité complète. Filles et garçons se côtoient dès leur plus jeune âge dans les classes et les établissements. Ce n'est pas pour autant que les filles et les garçons accèdent à une véritable relation égalitaire. Mais surtout l'école s'avère être un lieu de socialisation paradoxal : vecteur d'égalité entre les sexes, elle participe dans le même temps à la construction et la différence de sexe.



Questions à **Nicole Mosconi**, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Paris X Nanterre, spécialiste de la mixité dans l'espace scolaire et des questions liées à la division socio-sexuée des savoirs.

L'US : Vous affirmez qu'au sein de l'espace scolaire, la mixité prend généralement la forme d'une « masculinité neutre ». Quelles réalités recouvre cette formule ?

Nicole Mosconi : Cette formule a été employée d'abord par un enseignant dans un des entretiens de ma recherche, à propos des copies d'élève. J'ai beaucoup réfléchi sur cette formule. C'est comme « les droits de l'homme » (homo ou vir ? On joue sur l'équivoque qui a permis d'écarter les femmes du droit de vote pendant 150 ans). L'équivoque est que le neutre est « masculin ». Cela signifie que c'est « le masculin qui l'emporte » comme dit la grammaire, c'est-à-dire qui domine, mais cette domination et l'in-

égalité qui s'ensuit est masquée sous le voile de la supposée neutralité.

C'est comme la laïcité, on ne doit pas tenir compte des différences de toutes sortes entre élèves, on ne doit pas mais on le fait, sans s'en rendre compte et c'est encore plus pernicieux.

L'US : L'espace mixte de la classe permet-il cependant à chaque sexe de rencontrer l'autre dans toute son altérité ?

N. M. : Le problème, c'est d'abord de considérer l'autre sexe comme « autre » et non comme « semblable », car, historiquement, quand on définit un groupe social comme « autre », c'est qu'on se donne le pouvoir de définir, c'est-à-dire

que l'on est en situation de pouvoir et donc de domination. Remarquer que « la » femme est l'autre de l'homme mais que l'homme n'est pas « l'autre » de la femme. C'est ce que dit Simone de Beauvoir, l'homme se considère comme générique, il est la norme par rapport à laquelle la femme diffère, est déviante à la limite. Elle est « altérisée » selon le terme de Christine Delphy, comme tous ceux qui sont victimes de racisme (de race ou de classe). Dès qu'on imagine les relations entre hommes et femmes de cette façon, on est pris dans les rapports sociaux de sexe. Et c'est bien cela : à l'école, au collège, au lycée, garçons et filles apprennent également leur position sociale inégale. Même si les filles réussissent mieux, les garçons savent bien qu'ils prendront leur revanche après, sur le marché du travail et dans la société en général. Ils n'ont qu'à ouvrir les yeux et ils ne les ont pas dans leur poche. Dès lors, les recherches montrent qu'ils s'arrangent pour imposer déjà ces positions inégales dans les relations scolaires avec leurs pairs et gare à ceux et celles qui ne voudraient pas jouer ce jeu-là ! Ils et elles sont stigmatisés (la fille qui s'impose comme le garçon qui refuse de jouer au « mec »).

L'US : L'introduction de la mixité dans les établissements scolaires a-t-elle permis de modifier les rapports entre les sexes en dehors de l'espace scolaire ?

N. M. : À mon avis très peu. Sans doute, la mixité est très importante comme réalisation du principe d'égalité : le droit de toutes et de tous à tous les savoirs. Mais on sait comment les orientations démentent le principe et pas seulement entre les sexes. L'égalité de droit est posée en principe mais très peu réalisée. Et la mixité n'est pas l'éducation à l'égalité. Il faut une action positive pour plus d'égalisation. Et on peut saluer les enseignant-e-s courageux-ses qui appliquent vraiment les textes sur l'égalité des sexes (la Convention). Mais dans l'ensemble, la mixité n'ayant été pensée pendant longtemps comme moyen de l'égalisation des sexes ni politiquement ni pédagogiquement, ce sont les rapports sociaux de sexe tels qu'ils existent dans l'ensemble de la société qui régissent les rapports des élèves dans les établissements scolaires, ainsi que ceux des adultes avec les élèves, c'est-à-dire une égalité de principe qui masque les inégalités de sexe qui perdurent. L'égalité de principe le masque d'autant plus qu'elle fait croire que l'égalité, ça y est, les femmes, les filles l'ont : immense supercherie mais qui « marche ».

L'US : Quelles propositions feriez-vous pour faire progresser l'égalité fille-garçon à l'école et quel rôle actif pourraient jouer les enseignants pour œuvrer dans ce sens ?

N. M. : C'est simple, si je puis dire. Il faut qu'à tous les niveaux du système scolaire, les personnels appliquent les textes qui existent, que les responsables du système scolaire cessent de considérer que ces textes sont sans importance et sans conséquence, et que les enseignant-e-s et les autres personnels de l'Éducation nationale s'en emparent et ne disent pas qu'ils ne savent pas comment faire, il y a aujourd'hui plusieurs publications qui donnent des idées en toute discipline. Et pourquoi ne pourraient-ils pas être créatifs en ce domaine alors qu'ils le sont si souvent dans d'autres domaines de leur enseignement ? Beaucoup d'enseignant-e-s hésitent parce qu'ils savent que la question est conflictuelle dans la société. Mais c'est bien le rôle de l'école de promouvoir plus d'égalité. Pourquoi s'occupe-t-on tant (à juste titre) de l'égalité sociale et si peu de celle des sexes ? Et s'ils veulent savoir dans quels domaines des choses sont à changer, qu'ils lisent les travaux des chercheurs-chercheuses là-dessus, il y en a de très bonne qualité aujourd'hui (je ne parle pas seulement des miens !).

• *Femme et savoirs. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, chez L'Harmattan.



En EPS

Le corps... ou l'Être ?

« Le corps semble aller de soi mais rien n'est finalement plus insaisissable. » Cette phrase de David Lebreton (1990) résume assez bien les ambiguïtés liées à l'utilisation de ce terme. De quoi parle-t-on exactement ? La question est encore plus vive en éducation physique et sportive où le sens commun dit : voilà la discipline du corps (aux deux sens du terme « discipline »).

Dans la plupart des autres disciplines scolaires, le « corps » n'advient que lorsqu'il gêne. Il perturbe le cours. Mais qu'est-ce qui gêne vraiment, le corps ou le mouvement ? Ce qui pose problème en général ce sont les élèves qui bougent, gesticulent... certains disent alors : voyez, c'est le corps non discipliné, non contrôlé. Et de conclure qu'il faut une éducation « corporelle » pour apprendre à maîtriser cet engin. L'EPS servirait donc à discipliner. Mais en fait, le mouvement, qui peut créer le désordre, n'est que la conséquence d'une chose plus importante : lorsque l'élève « bouge », il mène en fait une autre activité que celle qui est requise par le professeur. Il joue, il rêve, il discute, il regarde ailleurs, alors que l'enseignant lui demande concentration, abstraction, conceptualisation, résolution de problème, etc. À l'inverse, il peut ne pas bouger le petit doigt et n'avoir aucune

activité du tout, pas plus intellectuelle que physique.

Résoudre un problème en EPS

En EPS, nous pouvons avoir le problème inverse : les élèves qui ne bougent pas alors qu'on le leur demande. Mais le plus redoutable, dans une perspective d'apprentissage, ce sont ceux ou celles qui bougent (donc qui jouent de leur « corps ») mais qui ne font pas l'activité requise. Le mouvement agit chez nous comme un paravent qui peut simuler l'activité sollicitée, qui est en EPS comme ailleurs de résoudre un problème. Par exemple, pour réaliser un saut périlleux avant en gymnastique au trampoline, activité assez classique, il faut surmonter tout un tas d'obstacles : émotionnels, perte et prise d'information visuelle, centration sur les sensations internes pour connaître sa position en l'air, rééquilibration, anticipation de la chute, analyse de l'échec, réajustement... Il ne suffit pas de se jeter sans se poser de questions. Alors qu'est-ce qui organise les apprentissages, le corps ou, finalement, la personne dans toute sa globalité ?

Bref, s'attacher uniquement au corps pourrait nous détourner de la véritable problématique : quelle est l'activité que l'élève doit déployer pour apprendre dans telle ou telle discipline ? Le « corps » ne nous apprend rien là-dessus. Bouger (ou ne pas bouger), mais pour quoi faire ? Osons une comparaison : est-ce le

« corps » du musicien qui joue ou l'Être tout entier ? Le geste est orienté vers un but qui le dépasse. En sport c'est pareil : la virtuosité de Zidane n'a d'intérêt que par rapport au jeu auquel il joue. On peut juger cela ridicule (pas moins cependant que de jouer du piano), mais ça demande un très haut niveau d'activité, de compréhension, donc d'abstraction, d'anticipation, de planification, de prédiction, d'intégration de l'espace et du temps, etc. La passe réussie de Zidane est une anticipation totale et complexe du futur immédiat. C'est la preuve d'un haut niveau d'intelligence. La différence avec un autre problème à résoudre, par exemple en maths, ne réside que dans une hiérarchie de valeurs que l'on attribue à l'activité : résoudre un problème mathématique est jugé plus noble.

Le corps révélateur d'une hiérarchie entre les registres d'activités

Le problème du « corps » à l'école est en fait le révélateur d'une hiérarchie construite historiquement et socialement entre les registres d'activités et de culture. En l'occurrence, ce qui est dévalorisé et qu'il faut réhabiliter, c'est la culture technique (comme d'ailleurs la culture artistique). L'organisation scolaire, avec la hiérarchie des disciplines et des voies et séries en témoigne. C'est cela qu'il faut remettre en cause, car l'activité « technique » est pourtant ce qui différencie l'homme de l'animal par la capacité à créer des outils matériels et immatériels pour agir sur le monde (la technique n'est pas seulement corporelle). Humainement parlant, c'est-à-dire sur un plan anthropologique, il n'y a aucune différence entre un instrumentiste de haut niveau, un sportif de haut niveau, un cuisinier de haut niveau, un physicien de haut niveau... Pour conclure, ce qui est donc déterminant pour nous, c'est l'activité culturelle dans laquelle la personne dans sa globalité est investie. Imagine-t-on faire du sport, de la danse, sans que « le corps » soit engagé ? Non. Donc c'est redondant. Parler du corps en EPS est un pléonasmе, qui n'identifie en rien l'activité requise et ne permet pas non plus de circonscrire ce dont on veut parler. Un philosophe moderne, Michel Serres, parle du corps « virtuel ». Le corps, pour lui, ne peut même pas être réduit à la « matérialité » de l'Être. Le corps correspond à ses « possibilités » incluant les appendices technologiques. Tout un programme, le corps de l'homme est au-delà des limites de sa peau. Est-ce bien utile dès lors de parler encore de corps ? Ou alors disons que c'est juste une façon de parler... ■



Parler du corps en EPS est un pléonasmе, qui n'identifie en rien l'activité requise et ne permet pas non plus de circonscrire ce dont on veut parler

RENTRÉE 2010. Une consultation officielle sur les nouveaux programmes en lycée largement boudée, l'incertitude quant à l'arrivée des manuels correspondants, un livret de compétence toujours discuté : la rentrée s'annonce mal.

Lycée : colère et lassitude

Programmes de Première

La consultation sur les projets de programmes de Première s'est terminée en mai (juin pour les SES). Étaient également concernés les programmes d'ECJS et lettres en Seconde ; arts, littérature étrangère en langue étrangère en série L et sciences de l'ingénieur en série S pour le cycle terminal.

Mais il ne suffit pas d'afficher une consultation des collègues pour qu'elle devienne réalité : jamais sans doute une consultation sur des projets de programmes n'aura été globalement aussi boudée par la profession. Fort peu de consultations ont été organisées par les IPR dans les académies et parfois sous la forme de questionnaires souvent minimalistes.

La période était certes peu propice à l'exercice (fin d'année scolaire) mais au-delà, la colère des enseignants confrontés à la mise en place concrète de la réforme dans les établissements a sans doute pesé.

Le SNES, désireux que la profession s'exprime sur ces projets et plus largement sur la réforme a organisé sa propre consultation, et portera la parole de la profession au CSE du 1^{er} juillet.

Manuels de Seconde

Le SNES a rencontré le SNE (Syndicat national des éditeurs).

Au-delà de notre opposition à cette réforme des lycées, nous avons rappelé notre position sur les



© Fotolia.fr/Secret Side

manuels scolaires, dont le choix engage les équipes sur plusieurs années et doit donc être réfléchi.

Pour le SNES il n'y a pas lieu de se précipiter pour acheter des manuels à la rentrée. Il s'agit aussi de résister aux pressions de l'Institution qui cherche à afficher que « tout se passe bien ». Sans nul doute, un nombre important d'établissements prendra la décision de ne pas renouveler toute ou partie des manuels pour ne pas faire peser le poids de l'investissement sur les familles, vu que les Régions risquent bien d'être dans l'incapacité de financer l'intégralité des manuels de Seconde. ■ Sandrine Charrier

Valérie Sipahimalani

LE CALENDRIER D'ARRIVÉE DES MANUELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Depuis mai 2010, mathématiques et LV sont disponibles.

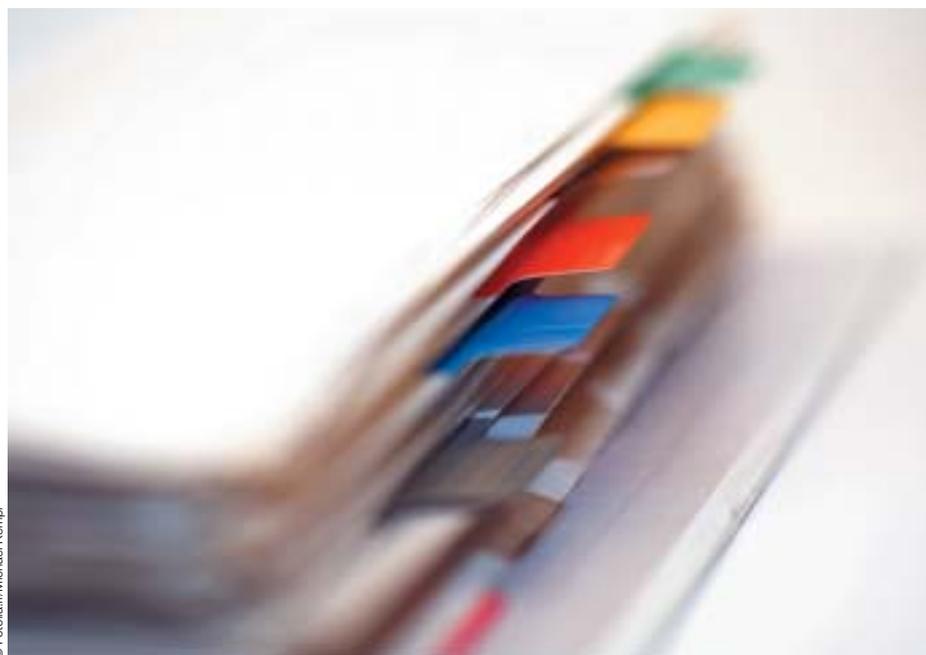
Courant été 2010, accès en ligne aux versions numériques (modalités variables selon les éditeurs).

Fin août 2010, les manuels de toutes les autres disciplines seront disponibles en spécimens papier dans les établissements afin que les professeurs puissent faire leur choix.

Début septembre, dès que ces choix seront connus, les manuels seront disponibles pour les élèves en fonction des stocks disponibles, et les éditeurs déclencheront les impressions complémentaires permettant de livrer les ouvrages à l'ensemble des élèves courant octobre.

Dans l'intervalle, des versions numériques des manuels seront accessibles aux élèves et aux professeurs, « en dépannage ». Cette version ne sera pas nécessairement imprimable, cela dépendra des éditeurs.

Collège : livret imposé



© Fotolia.fr/Michael Kempf

En cette fin d'année scolaire, les personnels exerçant en collège expriment spontanément la souffrance qu'ils ressentent face à des conditions de travail dégradées, l'empilement des dispositifs et la multiplication des tâches imposées qui font perdre le sens même de leur métier. L'attestation de maîtrise du socle commun en est un exemple emblématique. Pour cette année, le SNES a appelé les collègues à résister à toutes les pressions de leur hiérarchie et à ne pas renseigner l'attestation. Pour la session 2011 pour laquelle l'arrêté du 9 juillet 2009 impose l'obligation de renseigner l'ensemble du livret personnel de compétences (qui vient encore récemment de changer), il appelle les personnels à débattre dès la prérentrée des modalités d'action qu'ils sont prêts à mettre en œuvre face à cette obligation, sur la base d'un document qui leur présentera plusieurs pistes possibles. La synthèse des débats faite au conseil national de septembre permettra au SNES de définir la consigne qu'il donnera à l'ensemble de la profession. ■

Monique Daune

PRÉFET DES ÉTUDES. La mise en place de « préfet des études » constitue l'une des mesures symboliques des établissements CLAIR. Nous avons pris connaissance de la « fiche de poste » que la rectrice de Guyane a envoyée aux chefs d'établissements pour expérimenter ce nouveau type de personnels.

Respectez nos métiers !

Recruté parmi les CPE ou enseignants, chaque préfet des études devrait à la fois assurer un enseignement disciplinaire de 6 heures et renforcer la vie scolaire à hauteur de 24 heures, pour un service hebdomadaire global de 30 heures. Au-delà des heures de cours, de préparation et de correction des copies, son emploi du temps, défini à la carte par le chef d'établissement, intégrerait un travail de surveillance (permanence, cour, couloirs), de saisie des absences, de gestion des retards, de suivi pédagogique et éducatif, de relations avec les professeurs et les familles sur l'ensemble d'un niveau du collège (ou du lycée). Il contribuerait aussi à la validation des compétences du socle commun, de la sécurité routière...

Enseignant : *factotum*

Il serait donc à la fois enseignant, professeur principal d'une classe du niveau suivi, assistant d'éducation et CPE chargé de toutes les fonctions à la fois pour tous les élèves de ce niveau. On ne sait pas si cette construction délirante relève de l'initiative personnelle de la rectrice⁽¹⁾ ou si elle correspond à des recommandations ministérielles, mais chacun peut mesurer le mépris affiché pour les élèves comme pour les personnels et deviner qu'une telle expérimentation pourrait rapidement déboucher sur l'extinction de certains corps : après les CO-Psy avec une partie de leurs missions



© Fotolia.fr/Macroman

transférées sur les professeurs principaux, voici venu le tour des CPE avec glissement de leurs missions sur les services des enseignants !

Pour des personnels formés et respectés

Nous avons une tout autre conception de nos métiers et continuons de revendiquer dans tous les établissements, des personnels qualifiés et

formés, respectés et reconnus dans leur professionnalité et qui disposent de temps pour travailler en équipe dans la perspective de la réussite de tous les élèves. ■

Monique Daune et Valérie Heraut

(1) D'après les informations que nous avons recueillies, la Guyane ne fait pas partie des dix académies retenues pour l'expérimentation des CLAIR pour la rentrée prochaine.

LE DISPOSITIF CLAIR (voir *L'US* n° 697) se met en place dans la plus grande opacité dans les dix académies retenues que nous avons pu identifier (voir la liste sur le site).

CLAIR : les personnels muselés

En l'absence de tout texte de cadrage, certains recteurs ont bloqué les postes vacants des CLAIR pour permettre aux chefs d'établissement de recruter localement des enseignants, TZR ou contractuels, même s'ils ont demandé l'établissement dans le cadre du mouvement et l'auraient obtenu au barème. À la différence près qu'ils auront une lettre de mission définissant des objectifs et conditions d'exercice « personnalisés ». En l'absence de tout texte aujourd'hui, les collègues ne savent donc pas à quoi ils s'engagent !

Opacité

De nombreux établissements refusent ce nouveau label fondé sur une approche de l'éducation que le SNES récuse et les déréglementations qui lui sont liées. Certains recteurs ont indiqué que ceux dont les personnels exprimeraient leur refus seraient sortis du dispositif. Mais des chefs d'établissements ne veulent pas inscrire la question à l'ordre du jour du CA



© Fotolia.fr/P2K

ou n'organisent pas de vote... au motif qu'il n'y a pas de texte qui encadre le dispositif ! Il est impératif que les personnels trouvent les moyens d'exprimer leur position dans l'établissement, en particulier dans le cadre du CA.

Un label pour déréglementer

Les déclarations du ministre sont claires : ces établissements devront, sous couvert d'expérimentation, déroger à toutes les règles ; une extension du dispositif est déjà prévue l'année suivante.

Le SNES appelle, parallèlement à ses interventions en direction du ministère et des recteurs, les collègues des établissements concernés à refuser collectivement ce nouveau label. Vous trouverez sur le site www.snes.edu un ensemble de modèles (tract, courrier aux parents, motion au CA, lettre au recteur) pour vous aider dans vos démarches. ■



Bruno Mer

LARGEMENT IMPLANTÉE DANS LE SUD DE LA FRANCE, à Perpignan notamment, la communauté gitane est installée et sédentarisée à Montpellier depuis les années 60. Au collège Jeu-de-Mail, Valérie Gaillard, professeur de lettres, s'est rapidement rendu compte que pour ces élèves, une scolarisation réussie passait par la mise en place de dispositifs spécifiques, un échange de pratiques approfondi, et un travail différent et exigeant.

À l'école des Gitans

Une partie de la communauté gitane de Montpellier vit dans le quartier d'Aiguelongue. Dans le collège Jeu-de-Mail, sur environ 500 élèves, douze en sont issus. La communauté a des échanges réduits et limités avec le reste de la population, et vit dans une sorte de huis clos permanent, qui se reconstitue au collège, dans une moindre mesure cependant, puisque les enfants communiquent avec d'autres enfants ne faisant pas partie de la communauté.

La communauté gitane et l'école

Pour les enfants de cette communauté, l'arrivée au collège marque la fin de la scolarisation. Cette dernière s'arrête véritablement le jour de leurs 16 ans. Les élèves, qui passent les tests du CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage) à l'entrée en Sixième, ont un niveau de CE2. Certains relèvent même de la SEGPA, du fait de la grande importance de leur retard et de leurs troubles cognitifs. Mais l'orientation dans cette voie d'enseignement pose problème aux familles, qui sont effrayées par la perspective de l'orientation : les élèves risqueraient en effet d'être éloignés de leurs cousins, ce qui signifie pour les familles une mise en danger. Cela explique qu'en Sixième, les niveaux des élèves sont très hétérogènes, les retards peuvent être considérables. La seule perspective de la majorité d'entre eux est d'attendre leurs 16 ans.

Et malgré ces difficultés, force est de reconnaître, selon Valérie Gaillard, que les enfants ne sont pas rétifs, loin s'en faut, à la transmission. Mais dans la communauté, les apprentissages se font par des vecteurs totalement différents de ceux mis en place par l'Éducation nationale. « En son sein, la transmission ne relève pas, comme à l'école, d'un adulte référent, qui aurait un savoir qu'il dispenserait ensuite. Dans la communauté, chaque membre a son rôle dans la transmission du savoir. Cela peut d'ailleurs, notamment pour tout ce qui relève de la musique, déboucher sur des résultats remarquables. Il faudrait d'ailleurs réfléchir sur la façon dont s'opère, dans la communauté, cette transmission. Nous aurions, dans l'Éducation



les enfants aller à l'école, notamment les filles. Le collège est ainsi d'abord perçu comme une source de conflits, voire comme une perte de temps. Le fait que, contrairement au primaire, il y ait plusieurs professeurs référents accroît le désarroi des familles, leur désorientation. Tout cela contribue à expliquer le fort absentéisme qui touche la communauté, et renforce le caractère totalement inadapté des nouvelles mesures visant à réduire l'absentéisme.

Le projet « Ambition »

nationale, beaucoup à apprendre en creusant cette dimension. La question des apprentissages présuppose ainsi, dans la communauté, une forte empathie entre les différents acteurs du processus de transmission, une grande confiance. Ce qui semble essentiel pour les

difficultés, Valérie Gaillard et quelques collègues ont mis en place le projet « Ambition ». Il consistait à offrir 9 heures de mathématiques et de français aux élèves issus de la communauté gitane, de 12 à 16 ans, filles et garçons. « Mais rapidement,

l'équipe s'est rendu compte que pour travailler de façon efficace, il fallait, au moins pour un temps, séparer filles et garçons. Ces enfants sont en effet enfermés dans un rôle, précise Valérie Gaillard. Il était indispensable de tra-

Pour les enfants de cette communauté, l'arrivée au collège marque la fin de la scolarisation. Cette dernière s'arrête véritablement le jour de leurs 16 ans.

vailler en groupe, d'autant plus que le retard de certains élèves était si important qu'il était difficile de les prendre tous ensemble. Chaque élève avait donc, dans le cadre du projet, 4 h 30 de cours en demi-groupe. Les élèves suivaient, par ailleurs, les autres cours de la classe. » L'absentéisme, dans le cadre du projet, a pu être réduit : les élèves étaient présents à tous les cours du projet. « Une objection, souligne Valérie Gaillard, a été portée au projet, à savoir de renforcer la ghettoïsation. Ce n'est pas complètement faux : il faut en effet accroître la mixité sociale. Mais ce projet n'était pas une fin en soi : il s'agissait avant tout d'établir une transition pour ensuite retrouver la classe,

élèves de cette communauté nous semble ainsi secondaire et inversement : sortir ses affaires, et se mettre ensuite à travailler, à écrire ensemble, présuppose un rythme de travail qui ne va pas de soi. Ainsi, les enfants sortiront leurs affaires, se mettront à écrire, parfois à des moments différents, parfois ensemble. La perception du temps, l'interactivité au sein du groupe sont originaux. L'enseignant doit en tenir compte.

Le problème auquel est confronté l'équipe pédagogique est l'absentéisme. Ce dernier a, selon Valérie Gaillard, plusieurs causes : d'abord, la peur des violences auxquelles les enfants pourraient être soumis : il y a une grande angoisse des parents qui laissent seuls

s'y sentir mieux. Les enfants ayant participé dès la Sixième au projet, souligne Valérie Gaillard, sont en progrès : l'absentéisme s'est résorbé, notamment dans les cours du projet. Des élèves, en mathématiques et en français, en quelques années, ont atteint un niveau de Cinquième. De plus, le projet a permis de tisser un lien avec la cité. Les parents sont davantage partie prenante de la scolarité de leurs enfants. Courant 2010, la contribution d'étudiants de l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), qui aidaient les élèves à travailler chez eux, ne fut pas pour rien dans les résultats obtenus. Mais, souligne V. Gaillard, nous souhaitons donner une autre dimension au projet : 4 h 30 de cours, ce n'est pas assez. L'IA, à la rentrée, ne nous propose que 9 heures : ce n'est pas suffisant, d'autant qu'il n'y a personne pour occuper le poste. Un contractuel qui ne serait pas partie prenante du projet n'est pas une solution satisfaisante. »

Travailler autrement

Pour Valérie Gaillard, travailler avec ce public lui a fait prendre conscience de la nécessité d'avoir les moyens d'enseigner autrement : « Il est évident que travailler avec ce public nous permet de mettre le doigt sur nos limites. L'une d'entre elles est le cloisonnement premier second degré. Il faudrait un véritable échange sur nos pratiques, instaurer un meilleur continuum dans les apprentissages, pour éviter une rupture trop douloureuse pour ces élèves. Le cloisonnement dans le travail des enseignants est aussi un frein. Il faudrait, avec tous nos élèves, mais avec ce public encore plus, du temps de concertation, pour réfléchir à une cohérence d'ensemble. Dans le cadre du projet, nous avons dû échanger, et cela nous a fait faire des progrès. L'Éducation nationale, aujourd'hui, ne donne pas les moyens

de travailler différemment avec des élèves différents. Ces derniers sont exigeants, car la société est exigeante avec eux. Et répondre à cette exigence demande du temps, que l'Institution ne nous donne pas ».

Dès lors, Valérie Gaillard souhaite s'enga-

« Il est évident que travailler avec ce public nous permet de mettre le doigt sur nos limites. »

ger dans le milieu associatif, pour développer les apprentissages au sein de cette communauté, qu'elle a appris à connaître. Elle est ainsi en train de créer, avec des professeurs ayant enseigné dans le cadre du projet, l'association « *Sempre Endavant* ».

Mais elle affirme vigoureusement que la solution passe par l'école : « *Les progrès des élèves passent par l'école. Rien ne se fera sans l'Éducation nationale. On avancera avec elle* ». ■

TÉMOIGNAGES DE FEMMES DE LA COMMUNAUTÉ GITANE

Pour Valérie Gaillard, une partie de la solution aux problèmes rencontrés à l'école passe par les femmes. Ces dernières se projettent en effet davantage que les hommes dans l'avenir de leurs enfants, et ont un rapport plus positif à l'Institution scolaire. Quels projets ? Quels rêves ? Entretiens entre Valérie Gaillard, professeur au collège Jeu-de-Mail, et Sarah, Katia et Johanna, femmes de la communauté gitane d'Aiguelongue (Montpellier).

Sarah, 35 ans, mère au foyer, mariée, cinq enfants

Valérie Gaillard : *Quels étaient vos rêves quand vous aviez 14 ans, l'âge de vos filles qui sont au collège ?*

Sarah : J'aurais voulu être maîtresse, ou coiffeuse et je voulais avoir un mari, un foyer, être bien.

V. G. : *Parmi ces rêves, certains se sont réalisés...*

S. : Oui, je me suis mariée jeune, il est vrai, mais je suis très heureuse.

V. G. : *Et le rêve professionnel ?*

S. : Chez nous, les filles ne travaillent pas, c'est juste maintenant qu'elles commencent... Moi, j'ai 35 ans. Je suis de l'époque d'avant. Je reste à la maison. Ma vie me satisfait : je suis heureuse.

V. G. : *Pour l'avenir de vos filles, qu'est-ce que vous aimeriez ?*

S. : Je suis de l'époque ancienne ! Si elles ne travaillent pas, ça ne fait rien. Bien sûr, si elles sortent avec un diplôme comme le CFG, ça ne me dérange pas... Leur avenir, je le vois comme moi : mère au foyer avec un mari, il faut qu'il travaille !

V. G. : *Quel est le rôle de l'école ? Peut-elle vous aider à concrétiser de nouveaux projets ?*

S. : J'ai appris à lire et à écrire, je sais remplir des papiers administratifs. Je réalise maintenant que les diplômes, c'est important. Mais l'école ne nous aide pas assez.

V. G. : *Que voulez-vous dire ?*

S. : À l'école, nos enfants sont incompris... On ne se met pas à leur portée. Il faudrait des heures pour les aider, plus d'heures avec plus de professeurs qui se réunissent. (...)

Katia, 34 ans, mère au foyer, mariée, deux enfants

V. G. : *Quand vous aviez 14 ans, quels étaient vos rêves ?*

Katia : Travailler ! Dehors ! Avoir un métier... Je voulais travailler dans une banque !

V. G. : *Conseillère financière ?*

K. : Oui... mais à 16 ans, j'ai arrêté l'école. C'est notre coutume, on dirait que nos parents ont voulu nous couvrir, nous garder...

V. G. : *Aujourd'hui, si votre fils voulait devenir conseiller financier...*

K. : Je l'encouragerais ! Oui, parce que la vie maintenant, elle est dure, on n'a pas un travail n'importe comment, il faut avoir des diplômes ! Mon fils au collège, je le pousse parce que s'il reste comme ça, son avenir est perdu !

V. G. : *« Je le pousse » ?*

K. : Je l'encourage pour que plus tard, il n'ait besoin de personne, je voudrais qu'il n'ait pas besoin de mendier des aides...

V. G. : *Le bonheur dont vous rêvez aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ?*

K. : Le bonheur de mon fils... qu'il travaille ! Et que partout, avec les autres, il se sente respecté.

V. G. : *Ce rêve peut-il se réaliser ?*

K. : Oui, si les gens comprennent que nous, les gitans, nous avons des coutumes, mais nous ne sommes pas à part. (...)

Johanna, 25 ans, célibataire, sans enfant

V. G. : *Quels sont vos projets ?*

Johanna : Le travail ! D'abord le travail et le permis de conduire, c'est prioritaire. Mais ils ne veulent pas, c'est dur...

V. G. : *Qu'est-ce qui est dur ?*

J. : À 16 ans, je suis rentrée chez moi. Je n'ai pas de formation et à l'école, j'étais dans un coin... Comme je n'allais pas souvent en classe, alors, je ne comptais pas et je m'ennuyais.

V. G. : *Vous aidiez votre mère à la maison ?*

J. : Oui, c'est la coutume : les filles aident leurs mères.

V. G. : *Si vous avez une fille, vous l'éleverez selon la coutume ?*

J. : Ah ! Non ! Non ! Je voudrais qu'elle travaille, qu'elle réussisse... la tête sur les épaules...

V. G. : *Vous êtes célibataire : est-ce que vous pensez au mariage ?*

J. : Oui, mais je veux choisir... Maintenant on a davantage de liberté.

V. G. : *Vous pourriez choisir en dehors de la communauté gitane ?*

J. : Oui, oui... avec le travail on connaît des gens et on peut faire des rencontres mais, sans diplôme, toutes les portes sont fermées.

V. G. : *Il faudrait que les portes s'ouvrent ?*

J. : Oui ! Il faut que ça change... !

EN SEPTEMBRE OU OCTOBRE VOUS SEREZ RETRAITÉ. Les projets du gouvernement qui visent à peser sur la rémunération du travail donc aussi sur le montant de la pension, traitement continué, vous concerneront tout autant qu'aujourd'hui.

Néoretraités, resyndiquez-vous !

Le gel des pensions est possible dans une logique purement comptable qui dénie le principe des droits acquis. Du moins pour les salariés...

Toujours mobilisés...

L'automne 2010 sera un nouveau moment de la lutte contre la politique aussi brutale qu'injuste d'un gouvernement et d'une majorité qui privilégient le passage en force, refusent toute négociation et appliquent, autant que le rapport de force le leur permet, un programme de démantèlement progressif du « modèle » social français conquis depuis des décennies.



Le SNES a besoin de votre engagement et de votre concours.

... toujours syndiqués !

Le prélèvement automatique ne pouvant être continué sans votre déclaration quant au niveau de votre pension, dès maintenant, si possible, faites connaître au syndicat (au niveau départemental, académique ou national) votre désir de demeurer syndiqué, de continuer à participer aux actions nécessaires pour défendre le service public d'éducation et le statut de la fonction publique dont le plan Woerth est l'occasion d'une nouvelle dégradation. ■

J.-P. Beauquier



© Daniel Maury

LE CONGRÈS DE LA FGR (8, 9, 10 JUIN). 400 délégués de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique (FGR-FP) participaient au congrès national à Pau.

Retraités, toujours combatifs

Gravité de mise, face à la crise, aux régressions sociales à la veille de décisions désastreuses concernant les retraites. « Climat serein, propos contestataire », titrait le journal local.

Nombreuses attaques

Allongement de la durée de cotisation, non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, mesures impopulaires et régressives telles la suspension de l'aide ménagère, suppression de la

demi-part pour les veuves ou veufs, le congrès a débattu pendant deux jours et demi.

Annick Merlen, secrétaire générale, a dénoncé la baisse régulière du pouvoir d'achat, les orientations gouvernementales sur la protection sociale et notamment la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » et la création des Agences régionales de santé (ARS).

Le congrès a condamné « les politiques dégradant les conditions de vie des populations au seul profit des catégories les plus favorisées et de la finance internationale (...) responsables d'une explosion du chômage et de la précarité ». Les textes issus du travail de trois commissions marquent la combativité des retraités.

Unis et combatifs

La FGR-FP est un cas intéressant d'unité syndicale dans la fonction publique. Une quarantaine d'organisations syndicales s'y retrouvent : syndicats de la FSU, de l'UNSA, de Solidaires, de FO. Cela mérite d'être souligné. Ainsi quatre délégués de Paris,

issus de chacun de ces syndicats, ont partagé une intervention commune. La FGR-FP se veut structure représentative des intérêts de la fonction publique mais aussi de ceux de l'ensemble des salariés pour tous les problèmes qui leur sont communs.

Les syndicats de la FSU adhérents s'y impliquent totalement et ils ont défendu de nombreux amendements. L'élection de Michel Salingue (SNUIPP) à la CE et au secrétariat de la FGR-FP en responsabilité des dossiers fiscalité et retraite, qui vient s'ajouter à la présence de Jacqueline Pasquier (SNES) en charge de la protection sociale, le confirme.

La FGR-FP participe à toutes les actions sur le pouvoir d'achat, les retraites. Le congrès a appelé à la mobilisation le 24 juin pour défendre les retraites parce que « les retraités d'aujourd'hui sont concernés » et parce que « les retraités de demain sont menacés ». Les retraités sont encore et toujours des citoyens concernés par l'évolution de la société dans son ensemble. ■

Marylène Cahouet



© DR



Premier bilan

Les commissions d'affectations (FPMA et CAPA) de la phase intra-académique sont achevées dans toutes les académies. La situation d'environ 55 000 demandeurs a été examinée (plus de 12 500 « entrants » et près de 42 000 participants « volontaires »). Moins de 28 000 affectations ont été prononcées.

La baisse des recrutements et le blocage de milliers de postes pour asseoir à temps complet une partie des stagiaires 2010-2011 ont très gravement obéré la fluidité et la qualité du mouvement : jamais aussi peu de mutations n'auront été effectuées depuis plus de vingt ans. Le ministre, par ses choix politiques et budgétaires, en porte l'écrasante responsabilité.

L'utilité du paritarisme

En communiquant un projet d'affectation aux intéressés avant qu'il ne soit étudié et corrigé par les commissions paritaires, l'ad-

ministration a cherché à s'affranchir du contrôle exercé par les élus des personnels, dans l'objectif de multiplier les mutations « à la tête du client ».

Le climat de travail dans les instances paritaires a souvent été très tendu : il a fallu imposer aux recteurs le contrôle démocratique exercé par les élus. Les commissaires paritaires du SNES ont fourni sur les projets de mouvement un lourd travail de vérifications pour apporter un maximum d'améliorations au projet informatique de l'administration, dans le respect des règles communes et des vœux et barèmes de chacun. En moyenne, c'est entre 15 et 25 % du projet initial qui a été ainsi corrigé et amélioré par les interventions des élus.

Le combat pour la transparence

Les sections académiques ont mobilisé un important dispositif militant d'information (permanences téléphoniques, courriels et courriers, SMS) pour informer l'ensemble des collègues des enjeux, contacter les demandeurs de mutation, en priorité les syndiqués, et délivrer aux intéressés des résultats de mutation vérifiés, fiables et définitifs.

Affectation des TZR

Dans les trois premières semaines de juillet puis à nouveau fin août jusqu'à la veille de la rentrée, se tiendront les commissions d'affectation des TZR dans leur zone pour l'année 2010-2011 : les col-

lègues concernés n'oublieront pas de renvoyer à la section académique du SNES leur fiche syndicale de suivi individuel (*L'US* n° 693 *spéciale intra* 2010 du 14 mars 2010, et téléchargeable sur notre site national www.snes.edu, rubrique « Carrières/ Mutations », pages « TZR »). La réservation par les recteurs de blocs de moyens provisoires pour y asseoir les stagiaires rendra très difficiles les affectations des TZR.

Dans chaque établissement, l'heure est au recensement des supports et des moyens : chasse aux heures supplémentaires et aux compléments de service abusifs ou impraticables, mobilisation de blocs d'HSA pour réduire le nombre de compléments de service, y compris en constituant des supports provisoires à l'année... Bien penser à transmettre toutes

ces informations à la section académique du SNES. En dépend la qualité des services qui seront attribués aux collègues pour la rentrée 2010 et l'amélioration des conditions de travail de tous, titulaires en établissement comme TZR. ■

Christophe Barbillat
tzt@sn.es.edu

TZR

La tenue d'instances paritaires pour l'affectation des TZR est statutairement obligatoire. Le ministère s'est engagé à le rappeler aux recteurs. Trois recteurs (Dijon, Nice et Toulouse) restent récalcitrants à l'application du statut, ce qui est inadmissible. Le SNES continue d'intervenir à tous les niveaux sur ce point.

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES TZR

Lors d'une audience (4/05/2010) réclamée par le SNES, la DGRH a assuré que, conformément au décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, les frais de déplacement devaient être versés par les rectorats aux TZR affectés à l'année, et calculés sur la base du tarif fonction publique (plus avantageux que le tarif SNCF appliqué à tort dans beaucoup d'académies).
tzt@sn.es.edu

L'École en Grèce



DOE : Fédération des enseignants du primaire en Grèce
2009-2010 : droits du travail de l'enseignant

LA GRÈCE fait aujourd'hui figure de « martyr » de l'Europe : elle semble à elle seule porter tous les maux de la zone euro, assumer les pires conséquences de la crise financière et, de surcroît, être montrée du doigt pour sa mauvaise gestion... Dans un contexte de restriction des dépenses publiques généralisée à l'ensemble de l'Europe et de niveau d'austérité jamais égalé, notamment en Grèce, on peut craindre que le pays ne subisse de lourdes attaques sur ses services publics : l'École échappe-t-elle à la règle ?

Régime sec pour l'école grecque

Le système éducatif : descriptif

Le système éducatif grec est régi par le ministère de l'Éducation nationale et des Affaires religieuses (pas de séparation, en Grèce, entre l'Église et l'État) : les politiques, les objectifs, les programmes sont théoriquement identiques d'une région à l'autre, qu'il s'agisse des établissements publics ou privés.

L'école se caractérise par quelques grands principes : durée de scolarité obligatoire, possibilité du redoublement (dans les faits, relativement rare), fin d'études validée par un diplôme, et diplôme requis à chaque passage d'un niveau à l'autre. L'éducation est gratuite, qu'il s'agisse des livres, des manuels ou du matériel scolaire. La scolarité est obligatoire en Grèce de 6 à 15 ans, et les différents niveaux de la scolarité

Cette privatisation « masquée » de l'enseignement public est peut-être le problème le plus grave du système éducatif

offrent de fortes similitudes avec le système français (enseignement primaire [Dimotiko] pendant six ans, puis collège [Gymnasio],

pendant trois ans) ; quant à la maternelle, elle existe bien dans les textes, mais est répartie de façon très inégale sur le territoire ; l'accueil et l'éducation de la petite enfance (en crèche, et dans des structures privées et coûteuses, le plus souvent) sont assez peu développés.

QUELQUES CHIFFRES

Salaire d'un enseignant : de 1 060 à 1 628 euros net (après 35 ans de carrière, les profs grecs ne gagnent que 51 % du salaire moyen des profs dans les douze premiers pays de la zone euro).

Part du PIB consacrée à l'éducation : de 3,94 % en 2003, elle est passée à 3,5 %. La Grèce est en dernière position dans l'UE pour les dépenses dans l'éducation.

Après le collège, les élèves sont orientés vers trois lycées différents, dont les voies ressemblent aux nôtres ; il existe également des écoles professionnelles qui proposent des formations courtes.

Un système en panne ?

L'enquête PISA place le système éducatif grec en mauvaise position en ce qui concerne les résultats de ses élèves, puisqu'il est classé parmi les pays les moins performants ; mais le plus inquiétant est sans doute le nombre de jeunes qui, en sortant du système éducatif, se retrouvent sans emploi...



La chouette athénienne siglée de OLME :
Fédération des enseignants du second degré en Grèce.

Le système éducatif subit aussi une politique de restrictions budgétaires, en cours depuis de nombreuses années dans la fonction publique, et encore accrues par la crise ; le gouvernement a opéré des coupes de 10 % dans les budgets de tous les ministères, ce qui équivaut à 781 millions pour celui de l'éducation et a donc entraîné des suppressions de postes par milliers : les enseignants titulaires ont vu leur nombre réduit de moitié (de 6 000 à 3 000) et les vacataires sont passés de 11 000 à 3 ou 4 000. Les conséquences d'une telle saignée sont identiques à celles que nous connaissons en France : aucun poste vacant, aucun remplaçant, plus de temps partiel, et des effectifs en hausse dans les classes.

Du côté des personnels, la situation est dramatique : les annonces récentes prévoient une diminution de 12 % du salaire des enseignants, le report de l'âge de départ à la retraite, et l'allongement du temps de travail... Être enseignant en Grèce aujourd'hui relève du sacerdoce, et en Grèce, comme en France, c'est aussi et surtout pour sauver le système éducatif que les enseignants se mobilisent et mènent des luttes résolues... Et c'est sur ce secteur, extrêmement mobilisé contre les mesures d'austérité, que les luttes de toute la société peuvent s'appuyer. ■

Véronique Ponvert

RYTHMES SCOLAIRES : ET LA GRÈCE ?

- La semaine de cours comporte cinq jours travaillés.
- L'année commence le 15 septembre et se termine le 15 juin.
- La journée d'un élève se compose d'environ 6 heures de cours ; mais elle se poursuit à travers différents cours privés, et ce rythme devient frénétique et extrêmement coûteux en Terminale au lycée car les élèves préparent, chaque soir, l'examen d'entrée à l'Université, dans des écoles privées spécialisées...



Themis Kotsifakis

Responsable des relations internationales pour OLME
(syndicat enseignant du second degré)

L'US : *La révolte de la jeunesse grecque en décembre 2008 a marqué la population française ; pensez-vous que les causes du malaise de la jeunesse se situent au sein de l'école également ?*

Themis Kotsifakis : Le meurtre injustifié d'un lycéen de 15 ans par un policier en décembre 2008 a révélé l'opposition de la jeunesse à l'extrême autoritarisme et à la répression du gouvernement ; il a permis de mettre au grand jour les problèmes et les impasses auxquels étaient confrontés les jeunes en ce qui concerne l'éducation, le chômage et leurs inquiétudes quant à leur avenir professionnel. Le terme « génération des 600 euros », largement employé alors, illustrait les perspectives que la société grecque offrait, y compris à ceux qui avaient des diplômes universitaires. Aujourd'hui, avec la crise financière, on parle de la génération des 400 ou 500 euros. Des milliers de jeunes terminent leurs études et se retrouvent sans emploi, ou à temps partiel, ou embauchés dans des domaines sans rapport avec les études qu'ils ont poursuivies de longues années. Bon nombre d'entre eux se voient imposer la flexibilité (payés à l'heure, emploi saisonnier, etc.), un salaire dégradant et une totale absence d'assurance. Parallèlement, ils sont témoins des scandales financiers qui frappent leur pays, scandales dont les protagonistes sont les hommes politiques des partis au pouvoir, les ecclésiastiques et la magistrature. Au vu de tout cela, la révolte de la jeunesse était prévisible et justifiée.

L'US : *Qu'en est-il de l'école privée ? Pallie-t-elle la dégradation de l'école publique ? À quoi se mesure, selon vous, cette dégradation ?*

T. K. : En Grèce, malgré les problèmes de l'enseignement public, l'enseignement privé ne répond aux besoins éducatifs que d'une petite portion de la population, environ 5 à 7 %, principalement dans les classes moyennes et supérieures de la société. Il y a toutefois un bémol à cet élément positif dans la mesure où tous les étudiants en dernière année de lycée suivent des cours privés l'après-midi hors temps scolaire pour préparer les examens d'entrée à l'Université. De même, une grande partie des élèves fréquentent les centres de cours particuliers en langues, musique, danse, etc., même si, dans la plupart des cas, les établissements publics proposent des programmes similaires. Cette privatisation

« masquée » de l'enseignement public est peut-être le problème le plus grave du système éducatif en Grèce.

L'État, de façon générale, affiche une belle indifférence quant à la résolution des problèmes chroniques de l'éducation et il en résulte un manque de confiance dans l'enseignement public. La crise financière aggrave la situation de deux façons : d'abord l'enseignement public est dévalorisé du fait des réductions de budget, par ailleurs les possibilités pour une famille grecque d'utiliser l'enseignement privé comme ascenseur social sont réduites.

L'US : *La Grèce subit depuis des années une réduction de la taille et du rôle de ses services publics, qu'en est-il pour l'école ? Quelles sont les conséquences de la crise sur le système éducatif grec et sur les personnels ?*

T. K. : En dépit de la dégradation générale du secteur public, le système éducatif grec n'est pas tant dévalorisé. Ceci est dû à la fois à ce que les familles attendent de l'école, aux luttes collectives et aux efforts des enseignants du public. Cependant, la crise accroît les problèmes. On ne construit plus d'établissements scolaires au point que dans les grandes villes, différentes écoles fonctionnent dans un même bâtiment, par roulement, le matin et l'après-midi. Les effectifs par classe augmentent. Le recrutement de nouveaux enseignants est quasiment au point mort, tandis que les personnels en activité devront justifier de quarante annuités pour prétendre à la retraite. La troïka FMI-UE-BCE* impose même la libéralisation du marché éducatif. Et dans ces conditions difficiles, le salaire des enseignants a été amputé de près de 10 %. Nous estimons que, désormais, il est plus que nécessaire d'amplifier la lutte contre cette politique menée contre le monde du travail et de l'éducation, mais il faut également se battre contre les ordres que la troïka impose à notre économie et notre éducation. Il faut créer un rapport de force puissant – ouvriers et jeunes – pour contrecarrer les attaques gouvernementales et les politiques néolibérales. Développer et renforcer ce front de lutte peut ouvrir la voie à la solution politique aujourd'hui nécessaire.

Propos recueillis par Véronique Ponvert

*Fonds monétaire international (FMI), Union européenne (UE), Banque centrale européenne (BCE).



LE SYSTÈME ÉDUCATIF FINLANDAIS, présenté comme le meilleur du monde, recrute ses enseignants au niveau local. Dans un contexte de crise affectant jusqu'aux collectivités locales, ce pourrait être le talon d'Achille d'un système par ailleurs bien pensé.

Le modèle finlandais confronté à la crise

L'OAJ est l'unique organisation syndicale finlandaise dans l'Éducation. Elle compte 120 000 membres, depuis les étudiants se destinant à l'enseignement jusqu'aux retraités de l'éducation, en passant par les professeurs, du préprimaire à l'Université. 95 % des enseignants sont adhérents, ce qui confère à l'OAJ une forte légitimité dans les négociations, à la fois au niveau ministériel pour les questions de politique éducative, mais également au niveau local. En effet, en Finlande, les enseignants sont recrutés par les municipalités, et les négociations salariales à ce niveau sont au cœur du syndicalisme de l'OAJ.

Une crise violente

La question de la crise économique qui touche la Finlande depuis 2009, notamment en raison du tarissement de certains débouchés à l'exportation, a occupé une place importante lors du récent congrès de l'OAJ, à Helsinki du 18 au 20 mai. Alors que le taux de chômage avait diminué de façon régulière de 9,1 % en 2003 à 6,4 % en 2008, celui-ci a brutalement augmenté à 8,4 % en 2009, et les prévisions pour l'année 2010 sont de 10,2 %. Bien que riche, stable politiquement, et géographiquement éloigné des flux de populations et des grandes routes commerciales, ce petit pays de 6 millions d'habitants semble découvrir qu'il n'est pas à l'abri.



Les conséquences de la crise sont même déjà ressenties par les enseignants : ces derniers mois, des municipalités en difficulté financière ont eu recours au chômage technique pour certains d'entre eux, 6 500 au total. Par exemple, dans la ville de Turku, à qui il manquait 7 millions d'euros, la mise au chômage technique de certains enseignants a abouti à des suppressions de cours pour 3 600 élèves pendant près d'un mois en décembre dernier. Quatorze municipalités ont l'intention de poursuivre des mises au chômage dans les mois à venir. L'éclatante réussite du système finlandais va-t-elle s'en trouver écornée ?

Former les syndicalistes à la négociation

Devant cette situation inédite, l'OAJ réfléchit à l'aide qu'elle pourrait apporter à ses adhé-

rents touchés par ces mesures, et prévoit d'ores et déjà de renforcer la formation à la négociation de ses militants au niveau local. Cela risque de s'avérer indispensable puisque le responsable des employeurs, s'adressant au congrès, a estimé que « les salaires ne pourraient pas être augmentés dans les années à venir ». De son côté, la jeune ministre de l'Éducation, ajoute : « dans une société menacée par les crises, un haut niveau de qualification est indispensable, pour pouvoir changer de métier en cours de carrière ». La ministre poursuit en se réjouissant des économies qui ont pu être réalisées grâce à la fermeture, chaque année depuis quinze ans, de 100 écoles, pour effectuer des regroupements.

Vers un recul de l'âge de la retraite ?

À la crise économique s'ajoute le vieillissement rapide de la population finlandaise, si bien que le gouvernement envisage de reculer l'âge de départ à la retraite de 63 à 65 ans. L'OAJ estime qu'il faudrait commencer par s'attaquer aux départs à la retraite pour incapacité de travail, qui s'élève à 30 %.

L'OAJ aura-t-elle les moyens de permettre à ses adhérents de traverser sans encombre la période qui s'ouvre ? C'est le principal défi que devra relever le nouveau président de l'organisation, Olli Luuikannen fraîchement élu par le congrès. ■

Florian Lascroux, florian.lascroux@snes.edu

MIRACLE FINLANDAIS ?

Depuis 2000, date de la première enquête PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves), la Finlande a connu un défilé ininterrompu d'experts du monde entier, en quête de la recette miracle ayant permis à la Finlande de caracoler en tête de tous les classements. Du coup, le système éducatif nage encore en pleine euphorie : la nation a confiance en ses professeurs, reconnaît leur compétence et le rôle éminent qu'ils jouent pour la formation des jeunes et l'avenir du pays ; la profession est attractive et le recrutement sélectif (15 % de candidats reçus). La confiance est telle que, depuis les années 90, les inspections ont été supprimées ! Où faut-il chercher les raisons d'une telle réussite ? Selon Jouni Välijärvi, chercheur à l'institut finlandais de recherches sur l'éducation (Université de Jyväskylä), « s'il fallait ne retenir qu'un seul facteur à la réussite du système éducatif finlandais, ce serait sans nul doute le haut niveau de formation des enseignants ». Ainsi, dans le préprimaire, alors que seule une licence est requise, tous les enseignants sont titulaires d'un master.

Le système éducatif finlandais est presque totalement public (à 98 %), et il est entièrement gratuit, y compris la restauration scolaire. Il est notamment

construit à partir d'un tronc commun de neuf années, sans aucune filière jusqu'à 15 ans, et pratiquement sans redoublement. La détection précoce des difficultés d'apprentissage est une priorité absolue, et les moyens déployés pour y remédier sont impressionnants : dans une classe d'école primaire de



seize élèves, on trouve en général deux enseignants, éventuellement épaulés par un assistant pédagogique ! Sans compter les psychologues scolaires, infirmières...

L'année scolaire compte 190 jours de cours, soit l'équivalent de deux semaines de plus qu'en France. Jusqu'à 11 ans, les cours se terminent à 14 heures, après quoi les enfants peuvent rentrer chez eux ou participer à des clubs animés en marge des établissements scolaires. Le bien-être de l'enfant

est une valeur centrale de l'éducation en Finlande.

Le ministère de l'Éducation fixe les grilles-horaires, définit les programmes. Les enseignants disposent ensuite d'une très grande autonomie pour leur mise en œuvre. Bien que le système éducatif finlandais soit basé sur un fonctionnement local (avec 40 % de subventions gouvernementales), l'enquête PISA a démontré que ce système se distinguait par une très grande homogénéité de résultats entre les écoles.



INTERVIEW DE JOËL DECAILLON, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES)

CES : non à l'austérité !



L'US : *Plusieurs pays européens (Grèce, Espagne, Portugal, Italie, Roumanie) ont adopté des plans d'austérité dont les premières victimes sont les salariés, qu'ils soient du secteur public ou privé. Quelle analyse la CES fait-elle de la situation ?*

Joël Decaillon : La Confédération européenne des syndicats (CES) s'oppose fermement aux mesures d'austérité car elles risquent de tuer la croissance et d'aggraver les conséquences de la crise sur les citoyens européens. C'est le message que nous avons adressé aux chefs d'État et de gouvernement qui se réunissent pour le Conseil européen des 17 et 18 juin. Avec 23 millions de chômeurs et des millions d'emplois menacés, l'ambiance générale est à l'incertitude et au désespoir. La crise financière a plongé l'Europe dans la pire situation que nous ayons eu à connaître depuis les années 1930. La tension sociale monte dans de nombreux pays : les travailleurs grecs, roumains, portugais, espagnols et italiens ont manifesté, mais aussi les travailleurs danois, peu habitués aux manifestations. Pour faire face à cette situation pour le moins inquiétante, nous avons des gouvernements qui cèdent à la pression des marchés financiers en prenant des mesures d'austérité qui auront des conséquences économiques et sociales désastreuses. Rappelons-nous que c'est l'adoption de mesures d'austérité synchronisées qui ont plongé les États-Unis dans la récession en 1931. De plus, ces mesures sont injustes : la crise a fragilisé des millions de personnes et aujourd'hui ces mêmes personnes vont devoir se serrer davantage la ceinture. Tout est mis sur le dos des salariés, des retraités, et le sentiment se généralise que l'on paye une crise causée par d'autres. Ce qui est justifié. Le

Fonds monétaire international (FMI) avait imposé l'austérité en Amérique latine dans les années 1980 et on a vu que les mesures prises n'ont eu aucun effet sur l'emploi, en revanche, elles ont conduit au recours au travail au noir, ont miné la solidarité et la cohésion sociale. L'enjeu est de taille : c'est la cohésion sociale de l'Europe et des citoyens qui est en jeu.

L'US : *Partout en Europe, les syndicats s'organisent pour combattre ces mesures (emploi, salaires et retraites). La question de la coordination des luttes à l'échelle européenne reste d'actualité. Qu'est-ce qui a conduit la CES à mettre en place une journée européenne d'action le 29 septembre avec manifestation à Bruxelles ?*

J. D. : La situation est extrêmement grave et l'Europe doit prendre ses responsabilités. Lors de notre dernier Comité exécutif des 1^{er} et 2 juin, les syndicats européens ont décidé d'organiser une journée d'action européenne le 29 septembre prochain. Cette journée d'action consistera en une Euro-manifestation à Bruxelles qui réunira des délégations française, espagnole, polonaise, allemande, etc. Elle coïncidera avec le Conseil des affaires économiques et des finances (ECOFIN). L'Euro-manifestation de Bruxelles sera couplée avec des actions décentralisées dans les différents pays européens. Les syndicats espagnols viennent d'annoncer une grève générale le 29 septembre, ce qui montre la gravité de la situation. Nous mobiliserons sur le slogan : « Non à l'austérité – Priorité à l'emploi et à la croissance ». Nous attendons de fortes mobilisations.

L'US : *Quelles propositions la CES met-elle en avant pour sortir de cette crise économique et financière ?*

J. D. : Pour faire face à cette crise et en sortir durablement, le mouvement syndical européen demande la mise en place d'un véritable projet européen – sans projet une société n'a pas d'avenir – et une gouvernance économique européenne efficace basée sur de nouvelles collectes de fonds : nous demandons en particulier une taxe sur les transactions financières, l'émission d'euro-obligations, et des politiques publiques investissant dans une croissance durable. Le processus de mise en place de mesures efficaces de régulation financière, tant au niveau européen qu'international, doit être accéléré.

L'UE doit se concentrer sur la réduction du chômage, surtout chez les jeunes. Nous proposons un nouveau plan de relance européen équivalant à 1 % du produit intérieur brut européen. L'Europe a un besoin urgent de développer des politiques industrielles durables et dynamiques basées sur les politiques bas carbone et le développement de la recherche et de l'innovation.

Dans le même temps, l'UE doit renforcer ses moyens de coordination fiscale pour éviter le dumping social. De même, nous demandons à l'UE de mettre en place un Protocole de progrès social pour assurer un meilleur équilibre entre le marché unique et les droits sociaux. L'Europe a besoin de solidarité et de cohésion, de services publics forts pour remplir ces missions.

Enfin, nous insistons sur l'importance d'investir dans la formation et l'éducation. Réduire les budgets, comme c'est le cas dans de nombreux pays, montre une absence de vision et d'ambition pour l'avenir.

Nous avons réellement besoin d'un plan de relance renforcé qui privilégie la croissance et la justice sociale. ■

Propos recueillis par Odile Cordelier

Istanbul : le FSE face à la crise

Du 30 juin au 4 juillet se déroulera le prochain Forum Social Européen à Istanbul :

- le mercredi 30, arrivée de la Marche Mondiale des femmes, suivie de la cérémonie d'ouverture ;
- jeudi, vendredi et samedi matin se tiendront environ 250 séminaires et assemblées dont le thème principal est l'analyse de la crise sous tous ses aspects. Il sera également proposé des solutions alternatives (taxation des transactions financières, etc.).

La FSU et ses syndicats y envoient une vingtaine de délégués qui interviendront sur les services publics, les retraites, la crise environnementale, la précarité, les droits des Palestiniens.

La recherche et l'éducation occuperont également la FSU et le SNES qui coordonnent le réseau éducation, le plus ancien et le plus actif. Le réseau organise sept séminaires dont certains en collaboration avec le Comité Syndical Européen de l'Éducation, ce qui est un acquis important.

Les thèmes en sont :

- privatisation et marchandisation de l'Éducation ;
- enseignement supérieur et processus de Bologne ;
- savoirs et émancipation ;
- enseignement professionnel et formation tout au long de la vie ;
- stratégie de Lisbonne et éducation ;
- l'impact de la crise sur l'Éducation

publique et les personnels ;

- comment lutter contre les discriminations à l'école.

Une manifestation clôturera le samedi. Dimanche se tiendra l'assemblée finale chargée de recueillir toutes les mobilisations et propositions envisagées.

L'investissement des confédérations turques a été rendu difficile en raison des mobilisations sociales et du climat de répression syndicale. Espérons que cela ne compromette pas la réussite du forum. ■

Dominique Giannotti



À LIRE

Notre sélection

► LA FRANÇAIFRIQUE EXPLIQUÉE ET COMMENTÉE



Sonia Rolley fut la correspondante de RFI et de l'AFP au Tchad, celui de Idriss Déby. Elle a voulu faire son travail. Elle le raconte à la première personne. Une grande leçon de choses sur les relations de pouvoir entre les colonisateurs/ex-colonisés, ceux qui dirigent sont dans l'une et l'autre catégorie. Elle parle de « Syndrome de Stockholm », utilisant une litote pour signifier les rapports étranges entre l'ambassade de France et la dictature. À lire pour comprendre la politique du gouvernement français et les différentes affaires – dont celle de l'Arche de Zoé – qui ont secoué le pays. **N. B.**

• *Retour du Tchad. Carnet d'une correspondante*, S. Rolley, Solin/Actes Sud, 176 p.

► FÉCONDITÉ ET STÉRILITÉ D'HAÏTI



Cette réédition – la première publication date de 1982 – arrive à une curieuse heure. Haïti, dévastée, ne sait comment se reconstruire. Elle a quitté la sphère des informations. Rien ne transparait plus.

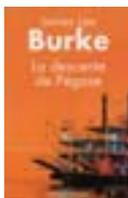
Pour comprendre cette île, sa capacité de résistance, il faut lire ce roman, *La famille Vortex*, les itinéraires de chacun des membres de cette fratrie placée au milieu des luttes de pouvoir, des cabales de l'armée et de tout le reste gangrené par la corruption qui conduit à l'impossibilité de toute créativité. L'île, proluxe en talents, se fait stérile sous les coups de cet environnement. Jean Métellus sait tout de son île, de la politique au culturel en passant par le social. Sans compter le style, nécessaire pour que les personnages existent.

• *La famille Vortex*, J. Métellus, L'Imaginaire/Gallimard, 275 p.

Polars

► UN GRAND ROMANCIER

James Lee Burke, né en 1936, est le romancier de ce Sud des États-Unis où le racisme continue d'exercer ses effets, délitant les solidarités collectives de la classe ouvrière. Il décrit admirablement cette perte de repères. Son héros récurrent, son double, Dave Robicheaux vieillit en même temps que lui et nous. Nous avons l'impression de le connaître. Ses enquêtes ont toujours comme cadre la Louisiane, New-Iberia mais aussi la Nouvelle-Orléans, et se situent dans un original espace-temps, celui du passé s'inscrivant dans le présent. Un écrivain sans concession, dur, révolté, profondément marqué par la



guerre du Vietnam et les guerres actuelles des États-Unis. Les réquisitoires se succèdent contre les pouvoirs publics qui ont laissé faire les ouragans. Et là il parle aussi de Katrina, à la fin... *La descente de Pégase* – référence à Bellérophon – vit sa propre vie une fois refermé. Peu de romanciers sont capables de cet exploit.

Un recueil de neuf nouvelles, écrites entre 1990 et 2007, *Jésus prend la mer*, permet de suivre le parcours de l'auteur – une sorte de biographie – en même temps qu'il donne à voir Texas et Louisiane. À ne pas rater. **N. B.**

• *La descente de Pégase, Jésus prend la mer*, James Lee Burke, Rivages/Thriller et Rivages, 406 p. et 190 p.

► CONNAISSANCE DE SOI

Kris Nelscott excelle dans la rencontre entre les minorités opprimées, en l'oc-

LA « BIBLE » FINNOISE : « LE KALEVALA »

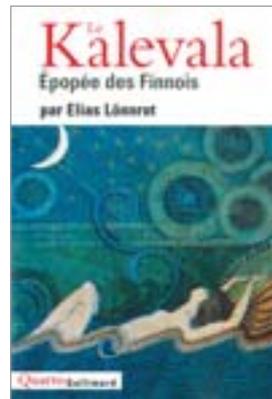
Tradition orale et écrite

Le XIX^e siècle a vu la constitution des Nations. Pour se justifier, elles ont eu besoin de se construire un passé. Recomposé. La Finlande s'est servie du « Kalevala », un recueil de contes du coin de l'âtre, de poésies, de légendes, de lais, de chansons... collectés par Elias Lönnrot. Il les a réunis sans tenir compte de leur contexte tout en assurant par ses transitions une sorte de continuité totalement artificielle. Le tout est devenu un texte fondateur, une sorte de bible, de référence pour les Finnois. Vocabulaire et grammaire trouvent là leurs exemples, leurs « origines ». Cette reconstruction poétique est, au sens propre, forcément intraduisible. Le travail, qu'il faut saluer, de Gabriel Rebourcet – il s'en explique dans l'introduction – a été de rendre lisible pour un lecteur francophone cette somme. Au bout de 10 ans, dit-il, de consultation des dictionnaires français – le Littré et les autres – il est arrivé à sauvegarder le sens et le

rythme. Cette poésie possède une métrique unique, un tétramètre trochaïque sans strophe ni rime, l'allitération et le parallélisme qu'il fallait rendre en français. Il en donne quelques exemples dans son introduction, tout en situant ce texte dans son contexte. Ces 50 chants formant un ensemble de 20 000 vers deviennent, par la grâce du traducteur, un objet littéraire non identifié. À la fois, image de l'original et œuvre en elle-même. Les entrées de cette lecture se démultiplient. Une raison de plus pour se plonger dans cette épopée. ■

Nicolas Bénéès

• *Le Kalevala. Epopée des Finnois*, Elias Lönnrot, traduction, présentation et notes de Gabriel Rebourcet, Quarto/Gallimard, 965 p. + 73 p. d'introduction.



Un travail de mémoire : combattants russes oubliés

La Russie tsariste entrera en guerre, aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne, en août 1914. Ce sera un massacre dès les premiers jours du conflit. La Russie manque de tout, en particulier d'armement. Par contre, elle a des hommes. Les gouvernements français et anglais demandent à la Russie d'envoyer des combattants. Certains montent en ligne en Champagne, d'autres à Salonique. La situation change en mars 1917. La révolution a commencé. Des Soviétiques se créent. Mais la guerre exerce ses droits. Les tueries se poursuivent. Incertitudes politiques en Russie se conjuguent avec les hésitations de ces déserteurs, français comme russes, de cette année 1917 qui voit



monter la volonté d'arrêter la bouche-rie. Quelques-uns de ces révoltés russes seront déportés, d'autres seront employés en France, d'autres encore continueront le combat dans l'un et l'autre camp. Sur les 45 000 Russes envoyés par le tsar, près de 14 000 seront tués ou blessés. Les photographies rassemblées et présentées par

Eric Deroo, historien et réalisateur, et Gérard Gorokhoff, historien et collectionneur, se veulent mémoires de notre temps. ■

N. B.

• *Héros et mutins, les soldats russes sur le front français 1916-1918*, E. Deroo, G. Gorokhoff, Gallimard/DMPA (Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives), 176 p., 200 illustrations.

► ENQUÊTE CHEZ LES FREUD

Catherine Gildiner est psychologue et a fait sa thèse sur l'influence de Darwin sur Freud. Elle a donc lu toute l'œuvre de ces deux auteurs. Une manière de se considérer en prison. La moitié de sa figure de détective privé est une femme, Kate, qui sort de prison où elle a eu le loisir de lire toute l'œuvre de Freud...

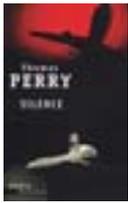


L'autre, Jackie, a passé une grande partie de sa vie en taule avant de devenir détective privé. Un couple surréaliste enquêtant dans les milieux psychanalytiques viennois. Sur la théorie de la séduction de Freud. Et sur les révélations d'un psychanalyste sur les mensonges de Freud... Se reconnaît-à un thème d'aujourd'hui. Elle donne tous les arguments. C'est drôle, bien enlevé et nourri de connaissances... **N. B.**

• *Séduction*, Catherine Gildiner, 10/18, « Grands détectives », 522 p.



• *La route de tous les dangers*, Kris Nelscott, Points/Seuil (première parution aux éditions de l'Aube), 434 p.



► **COUPABLE !**
Les polars américains, souvent, s'inspirent de la Bible. C'est le cas pour « Silence » de Thomas Perry. Une histoire de culpabilité, type Sodome et Gomorrhe, suivie de la rédemption par l'amour forcé. Le tout dans un environnement qui est celui des clubs branchés de Los Angeles et de tous ses petits trafics, une corruption pernicieuse dont les protagonistes ont du mal à prendre conscience vivant uniquement dans ce marigot. Une fois sortie, la saleté apparaît dans toute son évidence. En même temps, l'auteur dresse le portrait d'un couple de tueurs à gage, Paul et Sylvie, qui, à lui seul, fait tout le sel de ce roman.

N. B.

• *Silence*, T. Perry ? Seuil/Policiers, 484 p.

ROUEN, LABORATOIRE DE L'IMPRESSIONNISME



Un festival dont nous ne parlons pas dans le supplément, « Normandie Impressionniste », se déroulera pendant tout l'été. Dans ce cadre, le Musée des Beaux-

Arts de Rouen propose une exposition sur les rapports entre les impressionnistes - Monet, Gauguin, Pissarro, Sisley... - et la ville. Le catalogue permet d'explorer cette partie de l'histoire de cette « école » qui n'avait fait l'objet, jusqu'à présent, d'aucune analyse. Il faut donc découvrir ces tableaux, prendre le temps de suivre le cours de cette Seine, de ces oxymores qui font le plaisir de la visite de Rouen, entre vieilles pierres et industrialisation.

N. B.

• *Une ville pour l'impressionnisme, Monet, Pissarro, Gauguin à Rouen*, sous la direction de Laurent Salomé, Skira/Flammarion, 432 p., 39 euros.

► HISTOIRE DE FRANCE

Les traites négrières ont fait la fortune de grands ports français. Même Le Havre s'est livré à ce commerce, de ce *Noir négoce*. Olivier Merle raconte les aventures de Jean-Baptiste Clerfant, 18 ans en cette année 1777, qui se trouve pris au piège de ce trafic. Comment réagir ? Comment faire de sa révolte un outil de libération ? Les idées de révolution font partie de l'environnement de cette période. Le roman permet d'entrer de plain pied dans cette Histoire qui est aussi la nôtre. Il faut mettre ce livre entre tous

les yeux de nos adolescents qui devront faire l'effort de lire un français bien écrit et dans l'air de ce temps.

N. B.
• *Noir négoce*, Olivier Merle, Éditions de Fallois, 396 p.

RÉÉDITION

Fitzgerald le magnifique

En ce mois de juin, la réédition dans la collection Folio du bref et bel essai de Pietro Citati, *La mort du papillon*, portrait croisé de Zelda et Francis Scott Fitzgerald, est une invitation à relire les romans et les nouvelles de l'un des plus grands écrivains américains du vingtième siècle aux côtés de Faulkner, Dos Passos, Steinbeck ou Hemingway. Que cette vie fût tout entière douleur, nostalgie de l'éphémère, combat contre la folie, qu'elle eût progressé au rythme d'une lente et brutale autodestruction, c'est ce dont Pietro Citati nous fait prendre conscience avec précision et poésie, en manifestant un respect pudique et teinté de mélancolie, celle-là même qui irrigue tous les écrits de Fitzgerald, ce prince de la « génération perdue » dont chaque nouvelle, chacun des rares romans, fut le fruit d'une lutte contre le mépris de soi-même, la tentation de l'anéantissement, le naufrage dans l'alcool et les faux divertissements. Si le couple Fitzgerald fascine tant les biographes, c'est que l'alliance miraculeuse de la beauté, de la jeunesse et de la fusion originelle ont produit, de la névrose de l'un à la schizophrénie de l'autre, une relation violente et désespérée, des déchirements sans fin, de la cruauté, un chaos irrémédiable.

Mais l'essai de Citati, qui n'est pas une biographie au sens strict - et souvent déplaisant - du terme, même s'il suit une ligne chronologique, a le mérite de rappeler que Fitzgerald, mort en 1940, est d'abord et avant tout un écrivain, dont la vie fut le matériau infiniment repris d'une œuvre d'abord célébrée par ses contemporains, puis délaissée et oubliée avant d'être relue comme l'une des plus grandes car les plus mystérieuses. Aussi *La mort du papillon* peut-il également être lu comme une réflexion sur les relations entre l'art et la vie, les faits et les mots, le Moi de l'écrivain et les dizaines de personnages à travers lesquels il se représente : travail de métamorphose de la réalité, de reconstruction incessante par l'imaginaire des figures familières, des inconnus, de la complexité inépuisable du monde. C'est pourquoi Citati peut écrire des deux chefs-d'œuvre de Fitzgerald, *Gatsby le magnifique* (1925) et *Tendre est la nuit* (1934) mais aussi de ses nouvelles, que « ses livres comprirent ce que lui ne comprit jamais » - réflexion qui rejoint le souvenir de John Dos Passos selon lequel : « Quand il parlait de l'écriture, son esprit devenait limpide et pur comme le diamant ».

Et en effet, cet écrivain capable de créer un personnage comme Gatsby, qu'une illusion tragique, un enfermement maladif dans le passé mènent à sa perte ; cet écrivain qui, dans *Tendre est la nuit*, suit avec une lucidité terrible le processus de décomposition du couple formé par Dick et Nicole ; cet écrivain qui observe dans ses nouvelles les manifestations de cette « fêlure » originelle commune à tous ses personnages ; cet écrivain est aussi cet homme qui mena sa propre vie et son propre couple à leur perte, cet homme qui redouta obscurément, toute sa vie durant, que l'avenir ne fût que la promesse d'incompréhensibles catastrophes. La vanité des fêtes innombrables, la dépense fabuleuse et morbide d'un argent irréel, la sinistre dépression qui suivrait ce qu'il désigna lui-même, évoquant les années 1920, comme « l'orgie la plus coûteuse de l'Histoire », Fitzgerald expérimenta lui-même, jusqu'à en mourir, tout ce qu'il met en scène dans ses œuvres. On se souvient de l'énigmatique Gatsby accueillant dans les jardins de sa fabuleuse villa de la Côte Est des invités qui ignorent tout de leur hôte, et dont lui-même détourne absolument le regard, dépensant vainement sa fortune pour se divertir d'un amour impossible à vivre et impossible à oublier, sa mort révélant la vacuité de son existence et la solitude indépassable de toute vie humaine - car, écrit Fitzgerald dans les dernières lignes de son roman, à l'image de Gatsby « nous luttons ainsi, barques à contre-courant, refoulés sans fin vers notre passé ». Aussi Pietro Citati a-t-il bien compris que les œuvres de Fitzgerald étaient une invitation à interroger les mystères de l'écriture, cette lucidité plus haute, mais qui n'aide pas à vivre.

Alexis Chabot

• Pietro Citati, *La mort du papillon*, traduit de l'italien par Brigitte Pérol, Gallimard 2007, réédition collection Folio 2010. Chez le même éditeur, on trouvera deux superbes essais de Pietro Citati : *Kafka* (1989) et *La colombe poignardée* (1997), sur Marcel Proust.



NOS COLLÈGUES PUBLIENT

► LE DICTIONNAIRE DES PERSONNAGES POPULAIRES DE LA LITTÉRATURE [...]

À la fois objet ludique et mine d'informations, *Le Dictionnaire des personnages populaires de la littérature* est d'abord composé des contributions d'une centaine d'écrivains venus de tous les horizons. Chacun s'attache à faire revivre un personnage romanesque parmi les plus marquants. Certains « couples » ainsi formés valent le détour : *Cosette* par Amélie Nothomb ou *Lady Chatterley* par Catherine Millet. Hommage à la littérature populaire et au plaisir de lire, cet ouvrage sans équivalent ravive nos premiers souvenirs livresques, ceux qui ont déterminé nos goûts, nos couleurs et notre appétit de lecteur. Stéfanie Delestré et Hagar Desanti, qui ont mené à bien ce vaste projet, sont toutes les deux doctores ès-lettres.

• *Le dictionnaire des personnages populaires des XIX^e et XX^e siècles par les écrivains d'aujourd'hui*, Éditions du Seuil, 29,50 €.

• POLAR ET JAZZ

Bill Moody est un spécialiste des polars et des enquêtes autour des grands musiciens de jazz. À partir de Charlie Parker, il dresse un portrait sans complaisance de ce qui s'est appelé le jazz fusion. Pour lui, comme pour beaucoup d'autres, une musique répétitive et sans imagination. Lorsqu'on est passionné par le génie Parkerien, assassiner cette musique en massacrant ses interprètes est un pas qui se trouve franchi. Qui a tué ?



N. B.
• *Bird est vivant !*, Rivages/Noir, 382 p.

ENCORE UN ANNIVERSAIRE OUBLIÉ

Django Reinhardt aurait eu 100 ans cette année. Patrick Williams, spécialiste incontesté du jazz manouche et de Django, a imaginé trois contes autour de la vie de ce fantôme béni que fut le guitariste. Il a ajouté une chronique pour éviter le risque de la commémoration, de l'enterrement de ce génie. Il y réussit. Avec une drôlerie, une impertinence qu'il tient de son modèle et une connaissance de tout le jazz qui rend cette lecture indispensable. D'autant que, par un paradoxe logique, le centenaire de Stéphane Grappelli a plus été fêté que celui de Django. Le génie reste un domaine secret et suscite la crainte de tous les bien-pensants. Django - qui veut dire « j'éveille » - reste notre contemporain. Il faut entendre ces derniers enregistrements à la guitare électrique...



N. B.
• *Les quatre vies posthumes de Django Reinhardt, trois fictions et une chronique*, P. Williams, Éditions Parenthèses/Eupalinos, 283 p.

UNE QUESTION D'ACTUALITÉ *LES MAINS EN L'AIR*

Un conte réaliste

Mars 2067. Milana, une vieille dame d'origine tchétchène se souvient que soixante ans auparavant, elle et sa mère, parce qu'elles étaient des sans-papiers, avaient failli être expulsées de France et renvoyées dans leur pays d'origine. À l'époque, le gouvernement en place menait une politique répressive à l'égard des immigrés sans carte de séjour. En pleine année scolaire, des enfants pouvaient très bien, du jour au lendemain, se retrouver en Centre de rétention avant d'être conduits dans les aéroports où des avions les ramenaient dans un pays que leur parents avaient quitté pour des raisons économiques ou politiques et où, souvent, leur vie était menacée.

Si Milana a complètement oublié le nom du président de la République de l'époque, elle garde par contre un souvenir précis de son année de CM2 dans une école parisienne et de ses camarades de classe qui s'appelaient Blaise, Alice, Claudio, Ali, Youcef... Un jour, la chaise qu'occupait Youcef est restée vide et Milana et sa mère ont vécu dans la hantise qu'il leur arrive la même chose.

Ce qui s'est passé à l'époque est maintenant considéré comme d'une indignité totale et les responsables de cette situation, qui avaient de la même façon refusé d'aider Sarajevo tout comme ils avaient détourné les yeux de ce qui se passait, au Rwanda ou en Tchétchénie, ont

été désavoués. Milana décrit cette situation comme totalement incompréhensible en 2067.

Face au danger d'expulsion des camarades de nos enfants, les bons sentiments et les élans velléitaires ne suffisaient pas. Certains drames saillants comme à Amiens, celui du petit garçon tombé d'un toit alors qu'il fuyait la police ou de cette femme chinoise qui s'était déféstrée pour la même raison, avaient mobilisé une partie de l'opinion publique. Réseau d'Éducation Sans Frontières avait multiplié ses antennes un peu partout en France. Les meilleurs sentiments du monde se sont émoussés avec le temps et le silence des médias. Les rangs des militants occasionnels s'étaient petit à petit clairsemés. Si les motivations généreuses des adultes se heurtaient souvent à la lassitude, au manque de temps ou au sentiment d'impuissance, les enfants eux, avaient une autre perception. Ils réagissaient de façon immédiate avec un élan directement issu de la nature des liens spontanés qui s'étaient tissés entre eux, à ce sens particulier de la justice ne passant pas, comme chez les adultes, par les filtres des questionnements. Leur camarade Milana ne devait pas subir le même sort que Youcef. Ils allaient y veiller, à leur façon, en prêtant serment comme dans un épisode du *Club des cinq*, en organisant une



© DR

d'entre eux, réagit en prenant le risque d'héberger chez elle la fillette en danger d'expulsion, les enfants, eux, se lancent dans une aventure à la hauteur de leur sens de la solidarité, de leur générosité naturelle et de leur pouvoir d'imagination.

La force de la démarche de Romain Goupil est d'avoir évité de faire un film réaliste même si la toile de fond le reste. Son récit prend la tournure d'un conte et la part de jeu où s'engagent les enfants n'ôte rien à la gravité de la décision et à leur détermination. La « bande de copains » est un élément récurrent dans ses films. Le clan des militants du service d'ordre de *Mourir à trente ans*, un groupe solidaire de copines dans *À mort, la mort* et ses vrais copains dans *Une pure coïncidence*. Pour le cinéaste, le groupe est la seule façon de perpétuer l'utopie d'un autre possible et le moyen d'inventer et d'imposer d'autres règles. Le film anticipe sur un avenir meilleur débarrassé de son inhumanité. Laissons-le nous porter puisqu'il est chargé d'espérance. ■

Francis Dubois

• *Les mains en l'air*, de Romain Goupil.

MUSIQUES

• CLASSIQUE

Le baryton du siècle



Dietrich Fischer-Dieskau, sans doute le plus grand baryton de l'histoire, fête ses quatre-vingt cinq ans : les principaux éditeurs lui rendent hommage en publiant plusieurs coffrets d'enregistrements déjà connus (notamment

tous les lieder de Schubert rassemblés par DG) ou inédits (archives rassemblées par EMI). Perfectionniste et infatigable, il a tout chanté, tout enregistré, sous la direction des plus grands chefs, de sa voix grave profonde : des lieder d'abord, genre dans lequel il s'impose comme le maître incontesté de l'art subtil de l'adéquation de la musique et des mots (lieder de Schubert, Schumann, Brahms, Mahler, Hugo Wolf...), des opéras (notamment *Don Giovanni* de Mozart, *Don Carlos* de Verdi, *Tannhäuser* et *Parsifal* de Wagner), de la musique symphonique (un superbe *Chant de la terre* de Mahler dirigé par Leonard Bernstein), de la musique sacrée (cantates et *Passion Saint Matthieu* de Bach, entre autres merveilles). S'il n'a mis fin à sa carrière de baryton qu'en 1992, Fischer-Dieskau est déjà entré depuis longtemps dans la légende de la musique. Alexis Chabot

• JAZZ : LECTURES

Définir le jazz ?

Le jazz est sans conteste la musique du XX^e siècle, issu d'une rencontre sur le sol américain des cultures amérindiennes, africaines



et européennes. Il a commencé par raconter les tragédies de la ségrégation et s'est trouvé lié aux luttes pour les droits civiques. Il est devenu un fait social et culturel trimbalant toutes les révoltes. Jean Jamin et Patrick Williams, ethnologues, ont voulu construire cette anthropologie du jazz, héritage aussi d'un thème célèbre signé Charlie Parker. Une thèse stimulant qui aborde une série de questions portant sur les manières d'aborder le jazz, comme celle de l'utilisation des biographies, ouvrant la porte à une mise en perspective de notre présent.

Nicolas Bénéis

• *Une anthropologie du jazz*, J. Jamin et P. Williams, CNRS Éditions, 384 p.

Deux légendes

Albert Ayler et Jimi Hendrix peuvent être considérés comme deux créateurs apparemment aux anti-

podes l'un de l'autre. Le premier a fait bouger un public que l'on appellera d'avant-garde, l'autre a été une des icônes du rock. La mort les rapproche pourtant, Ayler le 25 novembre 1970 – suicide ? assassinat ? –, Hendrix le 18 septembre de cette même année. Les anniversaires commémoratifs les réunissent. À juste raison. L'un et l'autre ont révolutionné notre manière d'entendre, de voir, d'apprécier. Ils sont à l'origine de la plupart des musiques d'aujourd'hui. Ayler comme artiste maudit que plus personne ne veut écouter tellement il dérange encore, Hendrix parce qu'il a été pillé jusqu'à l'extrême, qui fait de sa musique



une sorte de répétition des musiques d'aujourd'hui. Deux livres viennent leur redonner leur place. Franck Médioni a réuni des « témoignages sur un holy ghost » – ce saint fantôme

est l'une des compositions du saxophoniste, une sorte d'autoportrait –, une sorte de modèle français de ce genre américain, pour dessiner un hommage vivant. Il donne envie d'aller écouter ou réécouter le Albert, de se souvenir de ce concert à la Fondation Maeght... Régis Canselier, lui, a été entendre, retrouver les enregistrements publiés et inédits du guitariste, de ses prestations sur scène pour faire partager sa passion dévorante et offrir au lecteur un guide dans cette discographie étrange qui mêle les répétitions, les concerts publics et tout le reste. Le seul impératif pour les maisons de disques, « faire » de l'argent » au détriment de l'artiste. « Un rêve inachevé » sous-titre l'auteur, mais ce sont les plus beaux rêves, ceux que les autres sont obligés de terminer. Une ouverture vers l'imagination collective, le contraire du libéralisme. Ce titre aurait pu aussi servir pour Ayler. Une façon de changer le monde !

N. B.

• *Albert Ayler, témoignages sur un Holy Ghost*, sous la direction de Franck Médioni, préface d'Archie Shepp. Le Mot et le Reste/Attitudes, 335 p. ; *Jimi Hendrix, le rêve inachevé*, Régis Canselier, Le Mot et le Reste/Fornes, 400 p.

LAURENCE DE MAGALHAES, codirectrice du Monfort

Un nouvel art du théâtre

L'Université Syndicaliste : Quel est le statut du Monfort ?

Laurence de Magalhaes : Il fonctionne en association loi 1901 et compte parmi les treize théâtres municipaux de Paris. Il fait partie de ces petites (moyennes) structures qui disposent d'un budget de fonctionnement pas ridicule mais qui ne permet pas de vraies folies. Il faut rester vigilant sur la programmation et tenter de ne pas perdre de l'argent sur chaque production. À côté de la subvention municipale, le théâtre dispose de soutiens divers provenant d'associations interministérielles. Un soutien et une reconnaissance non négligeables qui nous permettent d'avoir une petite marge artistique. D'autres théâtres fonctionnent uniquement sur la coréalisation. Nous ne souhaitons pas que les artistes qui viennent ici aient tout à prendre en charge. C'est impossible pour nous qui étions artistes avant.

L'US : Envisagez-vous des créations ?

L. de M. : Pour l'instant nous n'avons pas les moyens de faire de la résidence et de la production. On se lance l'an prochain sur un projet commun avec le Théâtre de la Ville, un Koltès en Arabe sur lequel on sera producteur délégué. Il est primordial pour nous de s'associer avec d'autres théâtres ou des manifestations comme Paris Quartier d'été avec qui nous collaborons cet été.

L'US : Le théâtre porte un nom prestigieux ?

L. de M. : C'était une superbe femme, féministe, engagée, passionnée, qui a défendu plein de causes, ouverte entre autres aux arts du Cirque. Elle a disparu lors des travaux de ce théâtre et la direction a été tenue pendant 17 ans par Régis Santon. Je crois que nos projets ici correspondent à son esprit créatif et sa générosité, *dixit* son mari !

L'US : Le théâtre ne s'appelle plus Silvia Monfort mais Le Monfort.

L. de M. : Un des problèmes qui se pose dans le milieu professionnel et public, est que le théâtre a une image un peu vieillotte. Il s'agit pour nous de lui donner un nouvel essor. Le fait d'avoir partiellement débaptisé ne renie pas la grande femme de théâtre qu'elle a été.

L'US : Avec S. Ricordel, vous venez du

Cirque. Cela joue-t-il sur la programmation ?

Notre premier travail dès notre arrivée a été d'identifier les théâtres parisiens de façon à se faire notre place, voir sur quel axe il était pertinent de s'aventurer. Nous avons opté pour la pluridisciplinarité, du théâtre, de la danse, du cirque contemporain en associant des jeunes artistes et de plus connus, pour attirer à la fois un public sensible à des références connues et un autre plus porté sur les découvertes. Notre désir est de développer le cirque, un domaine qui était en plein essor dans les années 80-90 et qui connaît aujourd'hui un essoufflement. Le chapiteau est devenu une structure lourde et les petites formes ne trouvent pas toujours leur place sur un plateau comme le nôtre. Deux spectacles de cirque figurent dans notre prochaine programmation.

L'US : Quelles actions envisagez-vous pour les jeunes publics ?

L. de M. : Nous nous devons de penser au public de demain. Nous sommes ouverts à toutes les propositions émanant d'établissements scolaires pour des actions pédagogiques débouchant sur une sensibilisation des jeunes aux différentes formes du spectacle vivant. Des dossiers pédagogiques sont à la disposition des enseignants. Nous organisons soit en amont de la représentation, soit à la suite, des rencontres avec les équipes artistiques. Nous proposons des ateliers avec les artistes dans le cadre des classes APAC mais aussi des visites guidées du Théâtre avec découverte des différents corps de métiers, des séances d'initiation au jeu et à l'écriture de la critique théâtrale.

L'US : En conclusion ?

L. de M. : Nous espérons être un vrai théâtre parisien et sommes heureux de cette première saison, du soutien de notre tutelle, de nos différents partenariats. La presse nous a soutenus ainsi que le public. La qualité de l'accueil auquel nous tenons ; la valorisation du cadre boisé draine un public nouveau, plus nombreux et plus jeune.

Propos recueillis par Francis Dubois



Cristine... en piste

Cette artiste, lauréate de concours internationaux de harpe celtique, connue d'abord par les productions du duo Sedrenn qu'elle fonda en 1994 avec une harpiste grecque Elisa Vellia, a su marier habilement harpe celtique et chanson française, avec de beaux textes, poétiques et pleins d'humour sur la vie contemporaine, marqués parfois par son ancrage finistérien d'adoption. Son deuxième album, *Hors-piste*, est sorti fin avril, associant une instrumentation plus diversifiée et divers rythmes imprégnés du jazz, mais il est possible de la retrouver seule en piste, en duo avec sa harpe, donnant à ses textes une couleur totalement singulière.



Philippe Laville

• Le 9/07 à Dinan (22) puis en tournée en Suisse et en Allemagne. Rens. : www.cristine.fr
www.myspace.com/cristinechanson

• JAZZ : ÉCOUTE

Un pianiste essentiel

Il arrive qu'en ces temps où la marchandisation progresse à pas de géants qu'un musicien sorte du lot. C'est le cas de Ronnie Lynn Patterson. Son âge n'est pas jeune contrairement à son entrée dans le jazz. Une jeunesse éclatante irradie de ses compositions et de cet enregistrement qui voit la naissance d'un nouveau label, pour le jazz, *Outhere*. Le titre « Music » est à lui seul le programme de cet album. Les frères Moutin, basse et batterie, sont, comme à l'habitude, à ses côtés. Un des disques importants de cette année. **N. B.**

• *Music*, Ronnie Lynn Patterson, Out Note Records distribué par Harmonia Mundi.

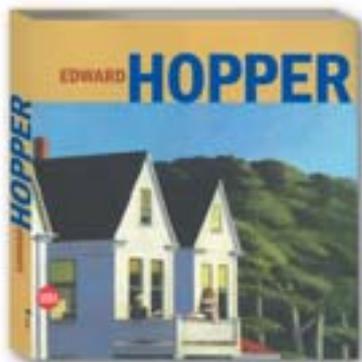


Retrouvez l'actualité culturelle sur www.snes.edu

En complément des pages culture de ce Magazine, onze rubriques, autour de l'actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... de débats et conférences, expositions, festivals, entretiens avec des auteurs et artistes, d'informations de collègues créateurs... et d'échos de mobilisations des professionnels de divers secteurs artistiques contre les conséquences des orientations gouvernementales de culture du « résultat », de désengagement de l'État réduisant le budget, démantelant l'action culturelle, précaarisant la création...

À découvrir en trois « clics » en allant dès la page d'accueil sur « Publications, éditions, culture » dans le premier encadré à gauche titré « Le SNES », puis sur « Culture » (ou directement par www.snes.edu/-Culture-.html). Est également accessible en permanence, pour les syndiqués seulement (avec le mot de passe de la carte SNES), la base « Réduc'SNES » de la centaine de théâtres et festivals acceptant de faire bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit, dans diverses régions... Vous connaissez d'autres lieux pouvant accepter d'être partenaires, d'autres initiatives culturelles de qualité à soutenir ? Contactez-nous.

Philippe.Laville@snes.edu



Peindre la solitude des villes

Edward Hopper est connu au travers des posters qui se sont multipliés reprenant ses tableaux considérés comme des œuvres cultes. À juste raison. Il est le peintre de l'angoisse urbaine. Pour lui, la ville est un désert d'êtres humains. Ses personnages se trouvent perdus dans des endroits étranges où la lumière semble provenir d'un au-delà de la nuit. On en oublierait le reste, à la fois les autres œuvres et sa technique spécifique comme son parcours créatif. La Fondation de l'Hermitage à Lausanne se propose de la redécouvrir, de même que le catalogue qui lui est consacré. **Nicolas Bénéès**

• Exposition jusqu'au 17 octobre Edward Hopper, sous la direction de Carter Foster, Skira/Flammarion, 240 p., 39 euros.

Ont participé : Nicolas Bénéès, Alexis Chabot, Francis Dubois, Philippe Laville

CHAQUE SOIR VOUS RÉPÉTEZ LES MÊMES OPÉRATIONS : consulter vos mails, mettre à jour vos cahiers de textes, parcourir les uns de vos médias favoris, savoir s'il y a du neuf sur le site du SNES, chez ADAPT... et le plus important connaître la météo pour choisir votre tenue du lendemain ! Il faut certes trouver le temps et c'est un peu fastidieux,

« Netvibes et ses alter-ego »

NETVIBES

Vous avez toujours rêvé de pouvoir simultanément voir si vous aviez des messages sur vos différentes boîtes mail, lire la presse, savoir le temps qu'il fera demain, connaître les nouveautés des sites que vous consultez habituellement ? Et bien, c'est possible, grâce à IGoogle, Netvibes et Symbaloo. Nous nous intéresserons plus particulièrement à Netvibes. Cet outil du Web 2.0, conçu par deux Français, existe depuis 2005.

Techniquement, Netvibes est un portail (site qui offre une porte d'entrée sur plusieurs sites ou

services Internet) et un agrégateur de flux (logiciel qui permet de suivre plusieurs flux RSS en même temps).

Concrètement, Netvibes vous permet d'avoir votre page d'accueil personnelle sur Internet, avec les informations qui vous intéressent (ce que permet Igoogle, mais pas Symbaloo). Vous pouvez réaliser ainsi votre veille documentaire. Vous pouvez consulter la page Netvibes créée pour cet article : http://www.netvibes.com/mapagecom/mejeveux#Page_Publique

Vous disposez d'une page privée :

Vous pouvez aussi avoir votre page publique (ce que propose Symbaloo, mais pas IGoogle) :

pour la semaine de la presse, comparer une recherche sur différents moteurs, pour faire des



Pédagogiquement, cette page publique présente des intérêts : vous pouvez donner une liste de sites à consulter par vos élèves. Vous pouvez vous en servir également en classe si vous travaillez sur Internet : utilisez Webnote pour écrire l'énoncé et affichez sur la page les sites que vous voulez que les élèves utilisent (y compris des annuaires ou des moteurs de recherche). Vous pouvez l'utiliser pour réaliser la une

raccourcis vers des sites en ligne. Comment créer sa page Netvibes ? De nombreux tutoriels très bien faits existent. Il suffit de taper dans la barre de requête de votre moteur de recherche préféré : « Tutoriel + Netvibes » pour en trouver. Sachez que vous pouvez utiliser très facilement cet outil, que la mise en page est simple à réaliser et que vous trouverez de nombreuses utilisations à cette application. ■

Anne-Sophie Domenc



Sommet du Cambre d'Aze, vue de Bolquère en Cerdagne dans les Pyrénées.

QUELQUES PORTAILS NETVIBES

En maths

- http://www.netvibes.com/inclassablesmathematiques#Calculer_en_ligne
- <http://www.netvibes.com/monprofdemath#Accueil>

En lettres

- <http://www.netvibes.com/clotclot#Lettres>

En histoire géo

- <http://www.netvibes.com/monspoutnik#Accueil>

Un portail très complet, et pas uniquement pour préparer le CAPES de documentation

- <http://www.netvibes.com/capesdocumentation#General>

Des portails de CDI

- <http://www.netvibes.com/cdilfreresmoreau#ACCUEIL>
- http://www.netvibes.com/infolikes#Qui_sommes-nous_%3F

Utiliser Netvibes pour sensibiliser aux médias

- <http://www.educnet.education.fr/dossier/education-aux-medias/sites-pour-acceder-aux-medias/agregateurs-flux-rss>

SYMBALOO : QUELQUES SITES DE COLLÈGUES

Présentation

- http://www.tice-education.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=318:symbaloo-un-bureau-virtuel-en-page-daccueil&catid=52:internet&Itemid=251

Intérêt pédagogique

- <http://docsdocs.free.fr/spip.php?breve465>

Une page de veille très complète

- <http://www.symbaloo.com/mix/lyne-fichet-mes-bureau>

non ? Pourquoi ne pas utiliser une page unique, faite pour vous, par vous, avec vos choix ; vous pouvez d'ailleurs la paramétrer comme page par défaut avec votre navigateur préféré. C'est faciilliilliilli ! Netvibes (par exemple) est fait pour ça.

Veille documentaire

Dicton : en juin veille au grain ! Et si cet été, la météo vous est parfois défavorable, voire désagréable, vous pouvez réviser, utiliser cette petite sélection pour préparer la rentrée...

DVD-ROM du Monde Diplomatique

Une nouvelle édition : intégralité des archives du *Monde diplomatique* de 1970 à 2009, 480 numéros du journal, plus de 400 cartes 40 000 documents accessibles via un puissant moteur de recherche (thème, pays, auteur, date, titre, texte intégral). L'utilisateur peut annoter les documents consultés, se constituer des dossiers personnels et les imprimer.

Un partenariat à connaître

Wikimédia France et la Bibliothèque nationale de France ont signé un accord de partenariat qui va permettre à tous les internautes, au travers de Wikisource, d'avoir accès aux transcriptions d'œuvres tombées dans le domaine public issues de Gallica. Au final, ce sont 1 400 textes en français qui vont être intégrés à Wikisource <http://www.wikimedia.fr/wikimédia-france-signe-un-partenariat-avec-la-bnf>

Sur Educnet : trois nouveaux produits soutenus par le ministère sont en ligne <http://www.educnet.education.fr/actualites/trois-nouveaux-produits-soutenus-par-le-ministere>

Dont l'eau et le vivant <http://www.terra-sigsvt.com/>

Le Web 2.0 et l'école, le dossier du numéro de juin des Cahiers pédagogiques

Extrait de l'éditorial « *Il faut informer les élèves de leurs droits, des limites à ne pas dépasser, leur apprendre à construire leur identité numérique, l'image qu'ils donnent à voir d'eux-mêmes sur Internet, tout cela étant désormais partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté...* ».

Sommaire http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=numero&id_article=6882

Plusieurs articles consultables en ligne, notamment « *la littérature dans les bourrasques des pratiques numériques par Jean-Michel Le Baut* » <http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6863>

Europe en images : <http://www.europeenimages.net/>. Un site de vidéos avec des témoignages intéressants et accessibles dès le collège, même en VO sous-titrée. La qualité d'image est satisfaisante, même en plein écran, et les vidéos sont faciles d'accès, classées par thème mais aussi en fonction de l'actualité. De plus, le site fournit des dossiers sur les textes des traités européens et sur chaque État-membre de l'UE. C'est donc utilisable pour le programme de Troisième en histoire géographie, et d'autres thèmes abordés en dehors de l'Europe (biodiversité, enjeux énergétiques) pourraient faire le bonheur de plusieurs disciplines.

Côté musées : le site du musée de la Renaissance d'Ecouen <http://www.musee-rennaissance.fr/> et celui du musée Magnin à Dijon <http://www.musee-magnin.fr/>

Vu dans l'École numérique de juin

Caren : le réseau Scéren-CNDP ouvre un nouveau site, un catalogue des ressources numériques éducatives <http://www.caren.cndp.fr/>
Le site TV nouvelle version : <http://www.lesite.tv/>

Les 11^{es} rencontres mondiales du logiciel libre 2010 auront lieu du 6 au 11 juillet à Bordeaux, conférences, ateliers et tables rondes <http://2010.rml.info/> ■ Jean-Pierre Hennuyer, Yohan Odivart

DES SITES POUR EN SAVOIR PLUS

Tutoriels

- <http://www.infos-du-net.com/actualite/dossiers/29-netvibes.html>
- http://www.wisibility.com/wisi/tutos/lecteur/lecteurWisibility.php?tuto=%20339_netvibes

De l'intérêt pédagogique d'une page netvibes

- <http://eprosdocs.crdp-aix-marseille.fr/Presentation-de-quelques-outils-du.html?artsuite=1>

Ministère de l'Éducation

- http://www.netvibes.com/ministere-de-l-education-nationale#Le_ministere

L'éducation en général

- <http://www.netvibes.com/planete-education#Planete-education>
- <http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=1025>

Sélection de sites netvibes

- <http://docsdocs.free.fr/spip.php?article382>
- <http://www.culturedel.info/cactusacide/?p=38>

Beaucoup de définitions dans le dictionnaire de l'informatique et d'Internet

- <http://www.dicofr.com/>

À ALAIN PRÉVOT

Au moment du lancement de *L'US Mag*, Alain Prévot avait défendu avec des arguments solides la nécessité de ces deux pages multimédia. L'avenir, déjà notre passé commun, lui a donné raison. Cette rubrique est devenue indispensable. Il en a été le maître d'œuvre, prenant de son temps pour construire des articles qui se voulaient informatifs et pédagogiques, sollicitant les compétences, organisant les structures de ces pages. Nos collègues ont été convaincus de se servir de ces technologies considérées alors comme ésotériques.

Aujourd'hui, il a décidé de prendre des vacances bien méritées. Nous lui disons au revoir, sans doute à bientôt en nous engageant à poursuivre dans cette voie.

La rédaction de *L'US*

Pages réalisées par Anne-Sophie Domenc, Jean-Pierre Hennuyer, avec la collaboration d'Elodie Cutrona et Yohan Odivart, l'amicale et précieuse relecture d'Alain Prévot pour ADAPT-SNES, 46, avenue d'Ivry, 75641, Paris cedex 13, 01 40 63 28 30.

Ces articles sont soumis à la licence Creative Commons. La reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Tous les articles multimédias parus dans *L'US Magazine*, des centaines de tests de cédéroms éducatifs, de nombreux liens, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>
Vos remarques et propositions sont les bienvenues sur usmag@adapt.snes.edu

Le professeur René Frydman répond aux questions de Matthieu Leiritz

"Il faut faire une vraie médecine de la personne"

René Frydman, gynécologue obstétricien à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, est à l'origine du premier bébé éprouvette français. Médecin engagé, il signait, en 1966, la déclaration des cent-vingt-et-un médecins avouant avoir pratiqué un avortement. En 1971, il faisait partie des membres fondateurs de Médecins sans frontières. Il a bien voulu recevoir *L'US Mag*.

L'US Magazine : *Vous êtes beaucoup intervenu sur les questions d'éthique, et notamment sur les mères porteuses ou encore l'avortement. Quelles règles conduisent vos interventions ?*

René Frydman : Deux règles me guident : la première est de développer et d'assurer l'autonomie de la personne dans ses choix, la seconde est de ne pas nuire à autrui. Je trouve dans la première de ces règles le fil rouge qui relie le soutien à la contraception, l'acceptation de la médicalisation de l'IVG en cas de nécessité pour la mère, mais aussi le développement de la fécondation in vitro et de différentes techniques répondant aux problèmes de l'infertilité. Tout cela s'inscrit dans la recherche d'une certaine maîtrise, d'une autonomie de la personne et induit des changements qui touchent aussi bien le couple que la société dans son ensemble. En second lieu, ne pas nuire : ce n'est pas parce que les choses sont possibles qu'il faut les faire, le « comment » ne doit pas l'emporter sur le « pourquoi », par exemple lorsqu'il s'agit d'imaginer des enfants sur mesure ou d'utiliser une autre personne afin d'avoir un enfant, cette fin fût-elle noble en elle-même. Lorsqu'il est question des dons d'organes ou des mères porteuses, il faut un encadrement rigoureux afin d'éviter tout ce qui pourrait conduire à une commercialisation et à une utilisation d'autrui.

L'US Magazine : *Ce qui vous guide n'est-il pas également la conviction qu'une réforme ou une avancée scientifique ne peuvent aboutir que si elles rencontrent l'assentiment des médecins ?*

R. F. : Il est clair que je suis pour la clause de conscience. D'un autre côté, il est de la responsabilité de la loi et du gouvernement



Faire de la bonne médecine, c'est se donner le temps de connaître l'ensemble de la personne

de mettre en place un système participatif qui puisse répondre à la demande. À l'évidence, on fera peu ou on fera mal si on n'a pas l'adhésion des médecins. Regardez ce qui s'est passé pour l'IVG ou pour la fécondation in vitro. Une minorité a essayé de faire bouger les choses tandis qu'une autre minorité tentait de tout bloquer. Il en va d'ailleurs toujours ainsi. Ensuite, les choses changent, à l'aide d'arguments et de l'expérience. Au début, les IVG étaient très minoritaires puis, chaque médecin a constaté les drames dus à l'IVG clandestine ; alors s'est posée la question de savoir si, même en y étant opposé par principe, il ne valait pas mieux commettre un acte qui soit propre et sans complications plutôt que d'entraîner des conséquences médicales graves. Ainsi, le

corps médical ne doit pas seulement participer dans les faits, il doit se mêler de la réflexion sur les objectifs et la qualité de son travail. Concernant l'IVG, si on ne donne pas aux médecins les moyens de comprendre la détresse, d'être aidés par des psychologues, les moyens de ne pas travailler à la chaîne pour gagner de l'argent, on court de grands dangers : il faut faire une vraie médecine de la personne et donc intégrer cette activité d'IVG au sein des services de gynécologie obstétrique. Cela ne veut pas dire qu'on doive accepter toutes les demandes qui se présentent, par exemple dans le domaine de la fertilité : c'est le libre exercice du médecin, qui doit également jouer un rôle de conseiller. Faire de la bonne médecine, c'est se donner le temps de connaître l'ensemble de la personne. Ainsi, la progression des IVG n'est pas une évolution satisfaisante...

L'US Magazine : *Est-ce la contraception qui n'est pas assez mise en avant pour éviter les IVG ?*

R. F. : Le phénomène est plus complexe que cela. Le taux de contraception est assez élevé en France mais les très jeunes ne sont pas assez informés et on constate surtout des changements de contraception redoutables : la couverture existe mais elle n'est pas permanente. Le médecin a médicalisé et assoupli la méthode permettant de réaliser l'avortement. On en a donc fini avec la mortalité et les séquelles que l'on constatait au temps des avortements clandestins. Cependant, on est devenu plus sensible au traumatisme psychologique lié à un avortement. Il faut donc créer un environnement qui puisse aider la patiente. Il n'empêche : il y a trop d'IVG et il convient de se pencher sur ce



problème. Je suis en pourparlers avec Martin Hirsch au sujet du service civique : on a évoqué la possibilité de former des jeunes suivant ce service civique pour qu'ils parlent à d'autres jeunes de la santé, et particulièrement de la contraception. Cela suppose de les former et de les

Il faut penser à l'éducation à la santé comme à un élément d'une éducation civique dont nous manquons aujourd'hui

tutorer. Cela suppose également des relais au sein de l'Éducation nationale. Un rapport récent de l'IGAS montrait que les trois cours d'éducation sexuelle votés en 2004 n'étaient pas réalisés. Il faut donc associer les professeurs et les infirmières. Nous parlons aussi de la mise en place avec la Région Île-de-France d'un Plan contraception qui réglerait notamment le problème du soutien financier. En outre, je crois beaucoup aux moyens modernes d'information auxquels les jeunes peuvent avoir accès afin de les guider.

L'US Magazine : *Avez-vous l'impression d'une moins grande tolérance à l'égard de l'IVG en France aujourd'hui ?*

R. F. : Non, mais cela ne doit pas être un acte technique banalisé, il faut une prise en charge globale de la personne qui doit trouver en face d'elle soit un psychologue soit un médecin ou une sage-femme avec qui elle se sente en confiance. Il faut prendre le temps de parler et certaines femmes, en prenant ce temps, n'iront pas forcément jusqu'à l'IVG. Cela interdit de tomber dans la routine car des choix fondamentaux sont en jeu.

L'US Magazine : *Est-ce que l'hôpital vous laisse encore le temps pour cette écoute ?*

R. F. : C'est une lutte. Nous sommes soumis à une pression très forte de gestion, d'où un temps important consacré à faire des économies, augmenter les recettes, etc. Nous avons augmenté de 15 % notre activité d'accouchement, ce qui retentit sur toutes les équipes. En outre, il reste beaucoup à faire dans la diminution des dépenses, ce qui implique de se poser des questions pour aboutir à de

la bonne gestion. Ces problématiques ne sont pas à ignorer même s'il existe une tendance à ne faire que du comptable. Nous voulons faire de l'humain et de la médecine : il y a donc un équilibre à trouver, surtout dans le service public. C'est pourquoi nous nous opposons à la convergence du privé et du public car les missions ne sont pas les mêmes et on est en train de tout mélanger en allant vers la rentabilité comme seul critère, au détriment de l'humanisme nécessaire à toute médecine.

L'US Magazine : *Est-ce que la crise économique a des conséquences dans des services comme le vôtre ?*

R. F. : Oui, nous avons un service social qui travaille plus pour essayer de trouver

des solutions de prise en charge des personnes les plus déshéritées, qui, moins bien suivies, arrivent toujours au dernier moment et souffrent de davantage de complications. Les systèmes de prévention ne sont pas tout à fait en place. D'abord, il est compliqué de définir une politique de santé efficace. Il y a trop d'offre de soins sur certains secteurs, pas assez sur d'autres. Se pose également la question des urgences, du temps d'attente, etc. C'est un travail énorme et, paradoxalement, trop de médecine mal gérée et mal coordonnée aboutit à une mauvaise médecine.

L'US Magazine : *Quel regard portez-vous sur l'évolution générale de la France ?*

R. F. : Je préfère parler de ce que je connais le mieux. Je suis préoccupé de savoir où on place le curseur de la rentabilité. Bien entendu, cela ne signifie pas qu'un homme de gauche soit condamné à faire une mauvaise gestion. Notre hôpital est excédentaire, ce qui prouve bien qu'on peut faire de la bonne gestion sans faire de l'exploitation. L'assistance publique, pour autant, va très mal et je suis très inquiet de son évolution, dominée aujourd'hui par une approche comptable. De manière plus générale, il faut penser à l'éducation à la santé comme à un élément d'une éducation civique dont nous manquons aujourd'hui. ■

René Frydman, né en 1943, médecin obstétricien, gynécologue des Hôpitaux de Paris, professeur des Universités depuis 1979, est chef de service à l'hôpital Antoine Béclière de Clamart depuis 1990. Il fait partie de l'équipe qui a donné naissance en 1982, grâce à la technique de fécondation *in vitro*, au premier « bébé éprouvette » français. En 1986, il accouche le premier bébé issu d'un embryon congelé. Membre du Comité consultatif national d'éthique de 1986 à 1990 et de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, il est chargé de mission en 1992 au ministère de la Santé auprès de Bernard Kouchner.

WALLIS-ET-FUTUNA : LE SNES REFUSE L'ARBITRAIRE DU VICE-RECTORAT

Les méthodes de gestion de l'actuel vice-recteur font de Wallis-et-Futuna un territoire de non-droit et créent une situation intolérable pour tous les personnels. En 2009, nous avons découvert lors des affectations qu'un des deux postes de CPE avait été rayé de la carte des emplois au lycée sans la moindre explication publique, le groupe de travail paritaire académique local ayant été supprimé par l'actuel vice-rectorat. Les parents ont bloqué l'établissement et le SNES est intervenu auprès du vice-rectorat mais sans obtenir de lui quoi que ce soit. Ce n'est pas tout. Début mai 2010, le vice-rectorat décide de réintégrer d'office cinq collègues après deux ans passés sur le territoire. Il ne motive pas sa décision et ne leur donne pas la possibilité de connaître l'avis du chef d'établissement sur la poursuite éventuelle de leur séjour pour deux années supplémentaires. Devant cette absence totale de transparence et cette volonté de précariser les personnels, le SNES a apporté une aide juridique aux cinq collègues qui ont déposé un recours au TA fin mai. Comme si cela ne suffisait pas, le vice-rectorat met systématiquement des avis réservés pour les demandes de promotion à la hors-classe en s'abstenant de consulter les chefs d'établissement. Pourquoi ? Nul ne le sait. Le SNES interviendra au niveau de la CAPN d'accès à la hors-classe pour que les avis du vice-rectorat ne soient pas pris en compte.

Dans ce contexte de décisions discrétionnaires à répétition, les syndicalistes font figure de gêneurs qu'il faut empêcher de nuire. C'est ainsi que l'ancien chef de cabinet du vice-rectorat a porté plainte en diffamation contre trois responsables syndicaux dont celui du SNES.

Au lieu de tenter de paralyser l'action syndicale, l'administration du vice-rectorat ferait mieux de s'occuper des problèmes matériels et pédagogiques qui perdurent à Wallis-et-Futuna. Fin mars, le cyclone a révélé le délabrement du lycée, sans réel entretien depuis plus de dix ans. Les parents exaspérés par cette inertie des pouvoirs publics ont décidé de bloquer le lycée pour exiger de l'État qu'il prenne un engagement sur l'ensemble des travaux nécessaires. Le SNES a soutenu cette action des parents qui ont finalement obtenu satisfaction.

Le SNES interviendra par tous les moyens et à tous les niveaux pour que le MEN exerce un véritable contrôle sur le respect par le vice-rectorat des règles de gestion statutaire en rétablissant l'instance paritaire. Il agira aussi pour qu'un effort substantiel soit entrepris afin d'améliorer les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

Henri-Jean Nouri

PETITES ANNONCES

SNES - Service petites annonces - Tél. : 01 40 63 27 10 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

Tarifs : • 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés au SNES • 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

LOCATIONS

Sitges (Barcelone), coll. loue F4. Tél. 01 41 13 72 60 / 06 78 74 94 69.

Espagne, Rosas, coll. loue T3, park. ou studio pieds d'eau, acc. direct mer. Tél. 06 16 16 04 60.

(33) Bordeaux, loue mais. + jard. 4 pers., 250 €/sem. ou 45 € la nuit. Tél. 06 11 34 15 91.

Périgord, gîtes, pisc., poneys, qqes dispos été 2010. Tél. 05 53 36 07 41.

Nice, F4, 90 m², vue mer, calme, garage. 490 €/sem., 860 €/qz. Tél. 06 81 85 62 32.

(66) Cabestany, villa T4, 8 pers., tt cft, clim, jardin, SPA, internet, 900 €/sem., proche plage et commerces. Tél. 06 01 75 55 90.

Collègue cherche à Paris appart. 2 chbres en coloc. pr étudiantes master Sorbonne. Tél. 06 23 56 40 75.

Lorient, centre ville, appt F3, vacances. Tél. 06 84 48 88 47.

Annecy-le-Vieux, coll. loue, été, T3, 4 pers. 90 m², 2 s.d.b., sud, calme, gde terrasse, 500 €/sem. Tél. 06 80 42 53 84.

Île d'Yeu, maison de port, libre en septembre, tt l'année. Tél. 06 11 24 78 07.

(06) Golf-Juan centre, coll loue gd stud. 2 pers., calme, cft, park. près plage, qz. Tél. 06 74 54 75 28.

Briançon, appt. 4 personnes, 300 €/s. Tél. 02 98 32 25 90 / 06 48 75 74 71 / 04 92 20 23 21.

Luberon, mais. 4/6 pers., 400-500 €/sem. Tél. 06 62 12 85 27.

(24) Périgord, prox lieux touristiques, mais, campagne, cft, jardin, 2/3 pers. Tél. 05 53 07 29 51. Paris 19^e, loue 2 p. 30 m², 2^e ét., calme, meublé, 700 €/mois + électricité, libre 15 juillet, galli.christiane @wanadoo.fr

Lyon, loue à l'année F2 meublé + garage. Tél. 06 87 27 34 45.

(83) Ste-Maxime, T3 tt cft, gde terrasse, piscine, juill. : 600 €/sem. ; sept : 400 €. Tél. 06 74 49 00 52.

Barcelone, coll. loue F1 + terrasse, 2/4 pers., 350 €/sem. Tél. 0034 628 815 654.

(34) Cap d'Agde, T2, 200 m plage, tennis, piscine, Tél. 04 75 53 08 15, chantal.guidicelli @orange.fr

(09) Massat, loue 1 km village, maison, gde terrasse, calme, 4/5 pers., rando pédestre, équestre. Tél. 05 61 96 98 75 (HR).

(29) Finistère Sud, gde maison, vue sur mer, nature, sauf août, 600 €/semaine, 1 100 €/2 semaines. (sauf en août). Tél. 06 24 69 24 12, hothunguyen77@gmail.com (photos consultables).

Espagne, Andalousie, loue appart. 600 m plage, piscine, terrasse, vue mer. Promo au 04 67 68 14 20.

A 8 km de Montpellier, loue villa, du 10 au 24/07 - 1 500€, elisabeth.pfister@wanadoo.fr

Sète, loue été, 70 m², 6 p., prox. gare, centre, plage, 600 €. Tél. 06 62 78 23 47, setelocation@yahoo.fr

Dijon centre, coll. loue à l'année bel appart. meublé, 3 ch. + biblioth. + bur., 2 s.d.b., 1 000 €/m + gazelec, Laperouse@tele2.at

Paris, Nation, coll. loue 2 p., r.d.c./jardin, 38 m², juill.-sept., 1 000 €/mois, 700 €/15 jrs. Tél. 06 60 96 47 49.

Paris 6^e, loue appart. 54 m², 19 juill.-20 août. Tél. 06 86 72 93 24.

(11) Pyrénées, mais., jard., 3 ch., 260 €/sem. Tél. 06 78 40 35 38.

Nice, 2 p., terrasse vue mer, 450 €/sem., 800 €/qz. Tél. 06 87 56 00 65.

(29) Quimper centre, T2, 50 m², 6 couch., vac. été : 250 €/sem. Tél. 06 79 29 39 16.

Marseille, coll. loue T2, 58 m², état neuf ds rés. sécurisée, terrasse sud très agréable, prox. métro, Vieux port à 15 mn. Du 16 au 30 juil. A voir, possibilités août : 400 €/sem. Tél. 06 81 59 53 69.

Savoie, studio sud ds village anc., altitude 1200 m, 150 €/sem. Tél. 06 80 03 01 67.

Cotentin, loue mais, campagne, calme, nature, 4/5 p., 270 €. Tél. 03 88 60 17 94.

(29 S) Plozevet, 1,5 km mer, loue mais. + jard. 5 000 m². Tél. 02 98 91 40 74.

IMMOBILIER

St-Etienne, proche accès autoroute, vds gde maison 200 m², F8, séjour 50 m², s./sol, chauff. gaz, terrain de 1 200 m². Prix : 310 000 €. Tél. 04 77 72 62 30.

Lille, à vendre appartement 3 pièces, 54 m², balcon 5 m², box fermé, 3^e étage sans ascenseur. Métro : Marbrerie, 145 000 €. Tél. 06 75 76 15 35.

DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition à partir de 1 000 €. Occasion, neufs, px importateur... livr. et SAV ds toute la France. Bechstein, Baldwin... Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouvert 7/7, sur RDV, www.300pianos.fr

LOISIRS

Réduc'SNES et l'association Chicokids proposent 2 circuits de 3 semaines au Mexique en juillet et au Viet-Nam en août. Pour de plus amples informations, contactez l'association au 06 09 27 04 31 / 05 56 85 62 70 ou chicokids@gmail.com

Publicité

Découvrir, rencontrer, partager...

Voyage expédition 14-15 jours
2 070 € TTC Arménie

Circuit découverte 14-15 jours
à partir de 1 490 € TTC Mexique

Ville de culture
490 € TTC Lisbonne

ARVEL Voyages 04 72 44 95 50 www.arvel-voyages.com

C'EST POURTANT SIMPLE !

1 + 1 = 1 !?



Book de Clairefontaine

www.clairefontaine.com

1 CAHIER = 2 MATIÈRES POUR UN SAC ALLÉGÉ

Un cahier divisé en deux parties, servant pour deux matières.

MAXI Format



GRAND Format



PETIT Format



Cahiers piqûres 96 pages - petits ou grands carreaux - coloris assortis.
Papier Clairefontaine Vêlin Velouté 90g/m², certifié PEFC.



Clairefontaine